

DOC 776

E37U5

854

1986

volet 5

QCSE

# 976832

BILAN DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

VOLET 5:

LA RECHERCHE

Préparé par

Le Comité directeur de l'étude  
sectorielle en éducation

Conseil des universités  
septembre 1986

BILAN DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

VOLET 5:

LA RECHERCHE

Code 2301-0048

Préparé par

Le Comité directeur de l'étude  
sectorielle en éducation

Conseil des universités  
septembre 1986

ISBN: 2-550-16665-5 (Edition complète)

ISBN: 2-550-16671-X (Vol. 7)

Le Bilan du secteur de l'éducation se compose de 5 volets, chacun présenté dans un document distinct. Un résumé de chacun des volets est présenté dans un Sommaire qui inclut un bref historique de la formation des maîtres.

#### Sommaire

Volet 1: Les programmes de formation (1)

Volet 2: Les clientèles

Volet 3: Les besoins de diplômés en éducation

Volet 4: Les ressources humaines et financières

Volet 5: La recherche

---

(1) Les annexes du volet 1 (volume II) sont disponibles sur demande.

COMITÉ DIRECTEUR DE L'ÉTUDE SECTORIELLE EN ÉDUCATION

Président: M. Guy Provost  
Vice-doyen exécutif,  
Faculté des sciences de l'éducation,  
Université Laval

Membres: M. Maurice Boisvert  
Consultant, Conseil des universités

M. Bernard Bonin  
Président, Comité des programmes,  
Conseil des universités

M. Gilles Bonneau  
Professeur, UQAC

M. Manuel Crespo  
Professeur, Université de Montréal

M. Egil Pedersen  
Professeur, Université McGill

Mme Madeleine Perron  
Secrétaire générale, Conseil des universités

ÉQUIPE DE RECHERCHE DU CONSEIL DES UNIVERSITÉS

Coordination: Mme Madeleine Perron

Recherche et rédaction: M. Robert Ayotte  
M. Jean-Claude Bousquet  
M. Paul Lewis

Informatique: M. Jean Thomassin

Secrétariat: Mme Lucie Boisvert

## TABLE DES MATIÈRES

Sommaire.....	vi
1. Introduction.....	1
1.1 Présentation.....	1
1.2 Les sources de données.....	2
2. L'organisation de la recherche en éducation au Québec.....	4
2.1 De 1964 à 1971.....	4
2.2 De 1971 à 1984.....	6
2.2.1 Dans les universités.....	6
2.2.2 Au ministère de l'Éducation du Québec.....	8
2.2.3 Les centres de recherche non universitaires.....	10
2.3 L'institutionnalisation de la recherche.....	11
3. L'activité de recherche en éducation.....	12
3.1 La recherche en éducation.....	12
3.1.1 Formation des professeurs.....	12
3.1.2 Activités de recherche.....	13
3.2 Les activités de recherche des professeurs d'éducation du Canada.....	16
3.2.1 La recherche au Québec et au Canada.....	16
3.2.2 La recherche en éducation et en sciences sociales..	19
4. Les sources de financement de la recherche en éducation dans les universités.....	23
4.1 Sources de financement par grandes catégories d'organismes pourvoyeurs.....	23
4.1.1 Les grandes catégories d'organismes pourvoyeurs de 1979-80 à 1983-84.....	23
4.1.2 Le financement par catégories d'organismes pourvoyeurs et par universités.....	34
4.2 Les principaux organismes pourvoyeurs.....	38
4.2.1 Ministère de l'Éducation.....	38
4.2.2 Fonds FCAC ou FCAR,.....	50
4.2.3 Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie.....	50
4.2.4 Conseil de recherche en sciences humaines.....	51
4.2.5 Les commanditaires.....	52

4.3	La recherche en éducation au Conseil de recherches en sciences humaines.....	54
4.4	Le Programme équipes et séminaires du Fonds FCAR.....	57
4.4.1	Introduction.....	57
4.4.2	Les demandes de subvention: le taux de réussite.....	58
4.4.3	Les équipes subventionnées.....	58
4.4.4	Les montants de subventions.....	59
4.4.5	Les montants moyens de subventions.....	59
4.4.6	Les équipes de recherche.....	62
4.4.7	Les équipes en émergence.....	66
4.4.8	Conclusion.....	67
5.	Les dépenses de recherche en éducation dans les universités du Québec.....	68
5.1	La recherche en éducation dans l'ensemble de la recherche universitaire.....	68
5.1.1	La répartition des subventions et commandites.....	68
5.1.2	L'évolution des montants versés en subventions et commandites.....	70
5.2	La recherche dans le secteur de l'éducation par universités..	73
5.2.1	L'évolution du financement de la recherche par universités.....	73
5.2.2	La répartition des subventions et des commandites entre les universités francophones et anglophones.....	75
5.2.3	La position relative des universités.....	76
5.3	La répartition du financement de la recherche entre les sciences de l'éducation, l'éducation physique et la psycho-éducation.....	81
5.4	Lieux de réalisation de la recherche en éducation.....	86
5.5	Le mode de financement de la recherche.....	90
6.	La recherche en éducation: résultats et retombées.....	92
6.1	Les thèmes de recherche en éducation.....	92
6.2	Les types de recherche.....	99
6.3	La diffusion des résultats de recherche.....	100
7.	L'effort de recherche en rapport avec la clientèle et la diplommation.....	101
7.1	Les sciences de l'éducation.....	101
7.2	Éducation physique et kinanthropologie.....	103
8.	Conclusion.....	106

Annexes.....	108
Annexe 1.....	109
Tableaux statistiques.....	110
Annexe 2.....	117
Les contours de la recherche en éducation.....	118
Annexe 3.....	123
Liste des comités d'appréciation du Programme Équipes et séminaires du Fonds FCAR.....	124
Annexe 4.....	125
Caractéristiques des projets subventionnés par le Fonds FCAR de 1982-83 à 1985-86.....	126

## SOMMAIRE

### 1. L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION AU QUÉBEC

Deux phases peuvent être distinguées dans le développement de l'infrastructure de recherche en éducation: de 1964 à 1971, la mise en place du système, et, de 1971 à aujourd'hui, le développement des activités de recherche

Avant 1964, au moment où est publié le rapport Parent, la recherche en éducation est à la fois peu importante et peu structurée. De 1964 à 1971, des efforts importants sont déployés pour développer et structurer la recherche en éducation:

- les écoles normales disparaissent et la formation des maîtres est transférée à l'université;
- le Québec met sur pied le Programme FCAC, programme qui jouera un rôle considérable dans la formation de chercheurs en éducation, le fédéral étant alors absent de ce secteur;
- le ministère de l'Éducation insère la recherche dans son processus de planification et de gestion.

Alors que le ministère semble avoir créé des conditions favorables à la recherche durant cette période, du côté des universités, l'intégration de la formation de maîtres favorise moins la recherche, surtout parce que la formation de maîtres demeure une priorité des professeurs et des facultés et départements qui doivent assurer le développement de nouveaux programmes et faire face à l'accroissement rapide des clientèles.

De 1971 à aujourd'hui, on assiste au développement des activités de recherche. Le nombre de programmes de maîtrises et de doctorats dou-

ble en quelques années, pour atteindre 108 en 1983-84. De plus, s'organisent, dans la plupart des universités, des structures d'orientation, de coordination et d'animation de la recherche en éducation (création de postes de vice-doyens à la recherche, formation d'équipes, etc.).

Dès 1971, le ministère décide de limiter son rôle dans l'exécution de la recherche pédagogique. Toutefois, il continue de lancer d'importants programmes de subventions pour la recherche et le développement; parmi les plus connus mentionnons le PPMF et le PPMEP.

## 2. L'ACTIVITÉ DE RECHERCHE EN ÉDUCATION

En 20 ans, le corps professoral des facultés et départements d'éducation du Québec s'est profondément transformé. Alors que le nombre de détenteurs de doctorat n'était que de 29% en 1969, il est maintenant de 62%, proportion à peu près équivalente à celle de l'ensemble des universités du Québec.

Les professeurs d'éducation sont aujourd'hui plus nombreux à conduire des recherches: alors que seulement 2 professeurs sur 5 avaient des recherches en cours en 1969, les deux tiers avaient obtenu une subvention ou une commandite durant la période 1979-80 à 1983-84.

## 3. LES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

L'essentiel des subventions et commandites des unités administratives d'éducation (1) proviennent de sources canadiennes: de 1979-80 à 1983-84, les sources non canadiennes n'ont contribué que pour 2,8%.

(1) C'est-à-dire les facultés, départements ou écoles d'éducation, d'éducation physique et de psychoéducation.

Le gouvernement du Québec est le principal pourvoyeur de fonds, soit 67% des sommes reçues par les unités administratives d'éducation, pour la période de 1979-80 à 1983-84. Le Fonds FCAR et le ministère de l'Éducation versent chacun près du tiers du total des subventions et commandites des unités administratives d'éducation; les programmes PPMF et PPMEP comptent respectivement pour environ 40% et 50% des montants versés par le ministère de l'Éducation. La part du fédéral est plus faible, soit 14%, pour la période de 5 ans, dont 6% pour le CRSNG et 4% pour le CRSH.

#### 4. LES DÉPENSES DE RECHERCHE DANS LES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

Durant la période de 1979-80 à 1983-84, les unités administratives d'éducation ont obtenu des subventions et commandites (1) totalisant 25,8 millions de \$ soit 3,8% de toutes les subventions et commandites reçues par les universités.

En 1979-80, les unités administratives d'éducation ne recevaient que 2,8 millions de \$, soit 3,0% des subventions et commandites versées aux universités; en 1983-84, leur part était de 7,3 millions de \$, soit 4,3%. Le taux de croissance a donc été plus élevé en éducation (158,6%) que dans l'ensemble de l'université (79,9%).

Dans 5 universités, le taux de croissance des montants des subventions et des commandites des unités administratives d'éducation a dépassé 158,6%: l'UQAR, l'UQAT, Concordia, l'INRS et Laval.

Pour la période de 5 ans de 1979-80 à 1983-84, la part des subventions et commandites versées aux unités administratives d'éducation pour chacune des universités est la suivante:

(1) Dans les unités administratives d'éducation, les commandites ne comptent que pour 7,5%, de 1979-80 à 1983-84.

Laval:	24,2%
Montréal:	17,2%
Sherbrooke:	7,2%
UQ:	41,3%
McGill:	5,4%
Concordia:	4,7%

De la part de l'UQ, 19,6% vont à l'UQAM et 37,2% à l'UQTR, le reste se répartissant entre les 4 autres universités constituantes et l'INRS-Éducation.

Le rapport entre les sommes globales consacrées à la recherche et le nombre de professeurs réguliers a pour effet de modifier radicalement la position relative de chaque établissement. Les universités les plus importantes en termes d'étudiants ou de professeurs perdent les premières positions au profit des plus petites qui jouissent d'importantes subventions du PPMF et du PPMEP dans certains cas.

Pour l'ensemble des unités administratives d'éducation, les montants annuels moyens par professeur s'échelonnent, d'une université à l'autre, de 19 912\$ à l'UQTR à 2 839\$ à McGill soit un écart de 7,0:1. Les universités forment 4 sous-groupes: le premier, entre 15 000\$ et 20 000\$, comprend l'UQTR et l'UQAH; le second entre 9 000\$ et 12 000\$ inclut Laval, Concordia et l'UQAT; le troisième, entre 4 000\$ et 8 000\$, comprend Montréal, l'UQAR, Sherbrooke, l'UQAM et l'UQAC; enfin, McGill avec 2 616\$. La moyenne pour l'ensemble des universités dans le secteur éducation est de 7 769\$. L'ordre est influencé par le PPMF et le PPMEP.

Environ les trois quarts de la recherche en éducation sont réalisés dans les unités administratives d'éducation, l'autre quart étant pris en charge par d'autres facultés, départements ou services des universités.

## 5. RÉSULTATS ET RETOMBÉES

La recherche en éducation est mal connue, limitant d'autant ses retombées. Cette méconnaissance vient d'abord d'une diffusion encore problématique des résultats de recherche. A ce problème de méconnaissance s'ajoute un obstacle supplémentaire: le peu de recherches dans certains domaines, pourtant essentiels.

De 1979-80 à 1983-84, près de la moitié (46%) de la recherche en éducation concerne l'enseignement, dont 38% pour des recherches en didactique. En ce qui a trait aux dépenses de recherche dans les catégories autres qu'enseignement (54%) seulement 2 catégories comptent pour 5% ou plus de la somme totale: éducation physique et kinanthropologie (11%) et psychologie et orientation (5%).

L'examen des projets de recherche subventionnée permet d'identifier des thèmes de recherche encore peu développés. Par exemple, pour la période de 1979-80 à 1983-84, les crénaux suivants étaient peu ou pas occupés:

- recherche évaluative sur le système scolaire;
- l'enseignement des langues secondes;
- l'enseignement de la mathématique et des sciences;
- l'enseignement des arts;
- l'enseignement en milieu multiculturel;
- l'histoire de l'éducation.

On constate aussi l'absence de recherche en pédagogie universitaire, dans les universités francophones. L'éducation spéciale et la formation des enseignants du secondaire paraissent également être des thèmes de recherche peu exploités.

6. Conclusion

En 20 ans, la recherche en éducation a connu un développement impressionnant dans les universités du Québec. Alors qu'elle était à peu près inexistante en 1964, au moment de la publication du Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, elle représentait 7,3 millions de \$ de dépenses en 1983-84, dans les unités administratives d'éducation des universités du Québec.

Même si des variations importantes existent d'une université à l'autre, on peut conclure, des données présentées sur la recherche, que la performance des unités administratives d'éducation est excellente dans l'ensemble. Cette performance est comparable, à plusieurs points de vue, à celle des autres secteurs des sciences sociales et humaines. Elle est même supérieure à celle des facultés et départements d'éducation du reste du Canada.

La performance des unités administratives d'éducation du Québec, en ce qui a trait à la recherche est d'autant plus significative que, d'une part, la tradition de recherche est récente et, d'autre part, que les professeurs ont eu peu de temps à consacrer à la recherche, engagés qu'ils étaient à la mise sur pied de nouveaux programmes.

FIGURE 1

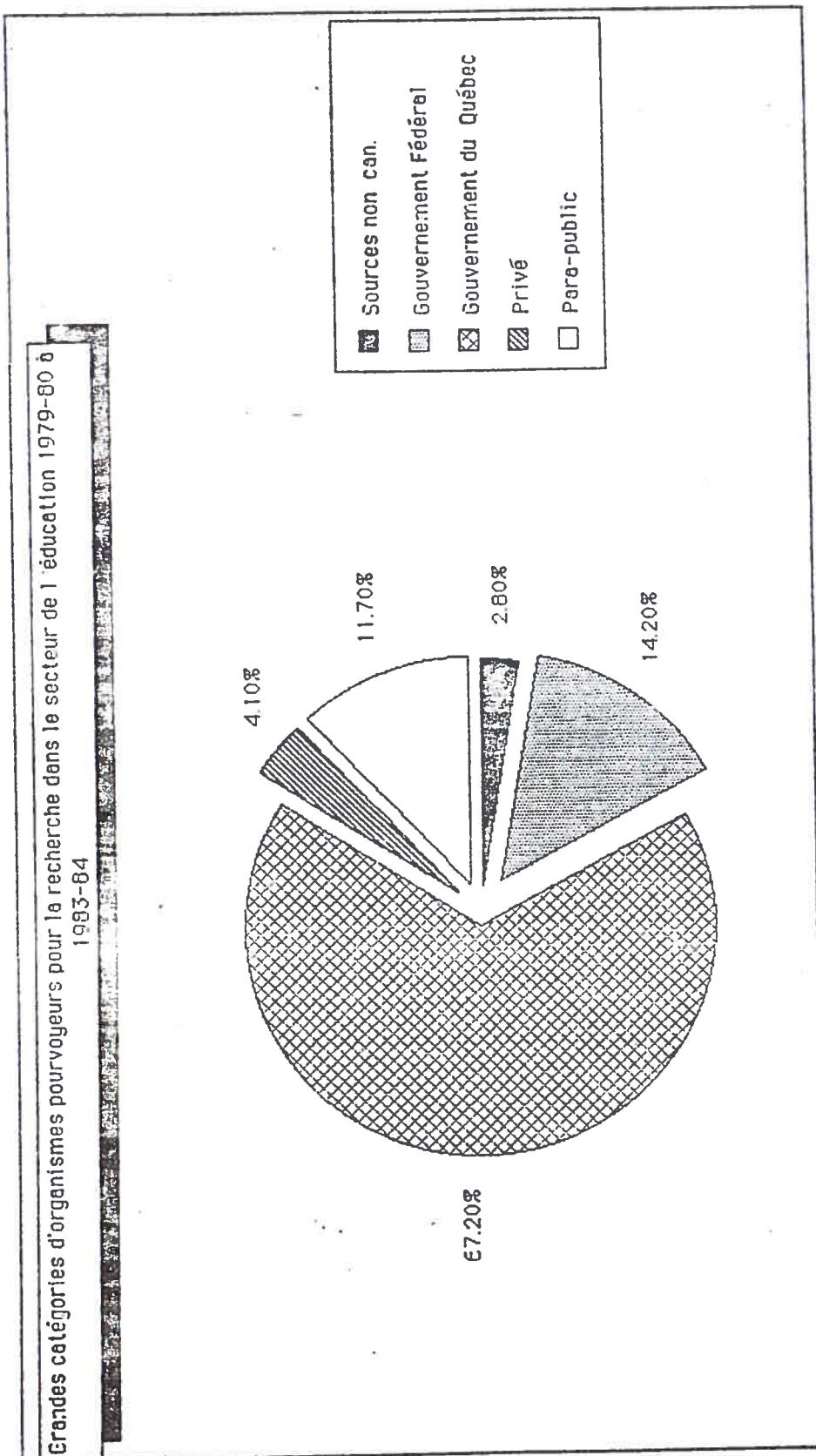


FIGURE II

Répartition en pourcentage par universités des montants versés en subventions et commandites pour la recherche dans les unités administratives d'éducation  
1979-80 à 1983-84

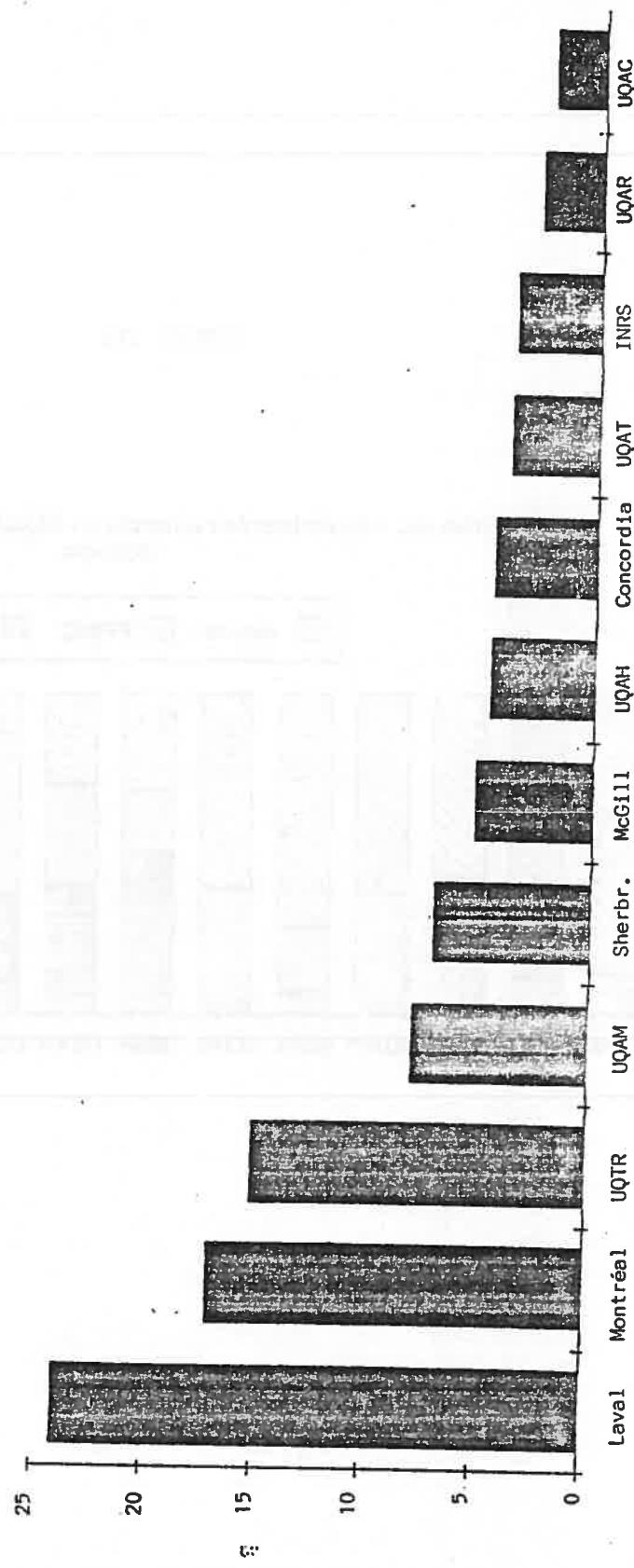


FIGURE III

Répartition des subventions de recherche en éducation par université 1979-80 à 1983-84

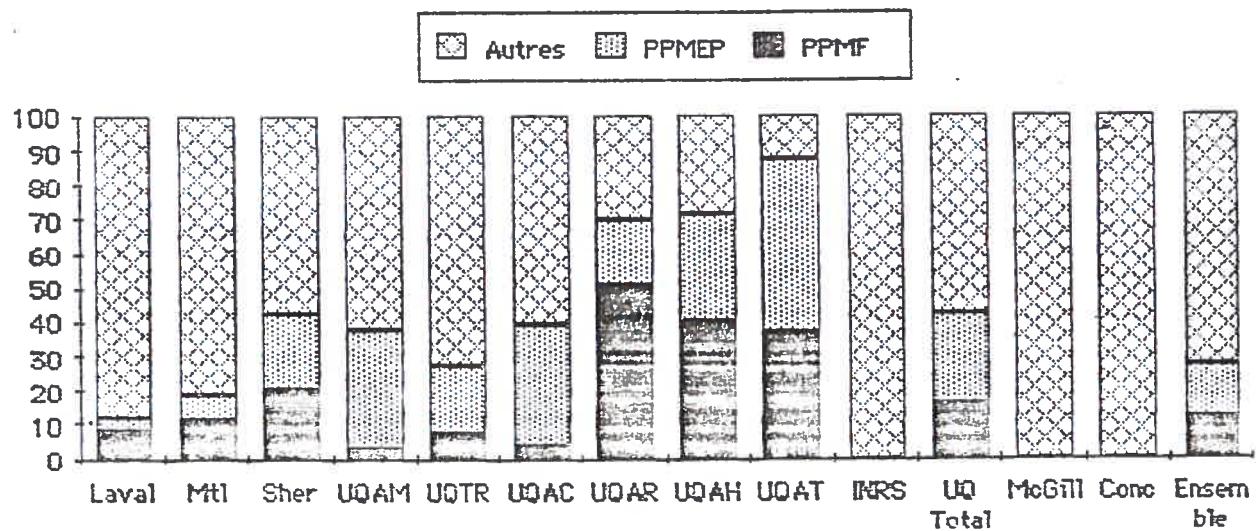


TABLEAU 1

XV

Subventions reçues en 5 ans par les unités administratives d'éducation,  
par organismes subventionnaires et par universités  
1979-80 à 1983-84

Organismes subventionnaires	LAVAL		MONTREAL		SHERBROOKE		U.Q. (total)		McGILL		CONCORDIA		ENSEMBLE	
	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z
Min. de l'Éducation : Sous-total	681 703	12,0	1 378 193	33,2	1 003 626	54,6	4 546 222	45,3	3 000	0,2	-	-	7 612 744	31,3
. PPHF (1)	471 350	8,3	604 000	14,5	377 803	20,6	1 606 929	16,0	-	-	-	-	3 060 124	12,8
. PPMEP (1)	210 313	3,7	375 000	9,0	410 213	12,3	2 678 728	26,7	-	-	-	-	3 674 254	15,4
. MEQ (autres subv.)	-	-	399 193	9,6	215 608	11,7	260 565	2,6	3 000	0,2	-	-	878 366	3,7
FCAC	1 634 219	32,2	1 421 890	34,2	677 938	35,9	2 187 955	21,8	910 014	67,1	617 791	79,4	7 649 707	32,1
CQRS	55 780	1,0	5 955	0,1	30 800	1,7	195 415	1,9	-	-	-	-	267 950	1,2
IRSST	-	-	175 000	4,2	-	-	56 000	0,7	-	-	-	-	231 050	1,0
CRSH	256 479	4,5	210 765	5,1	48 062	2,6	473 357	4,7	51 769	3,8	79 718	10,2	1 120 150	4,7
CRSNG	672 442	11,8	114 324	2,8	-	-	745 894	7,4	107 620	7,9	7 395	1,0	1 647 675	6,5
Condition physique et sport amateur	83 561	1,5	72 306	1,7	8 406	0,5	48 924	0,5	31 096	2,3	-	-	249 293	1,2
Ford Foundation	305 364	5,3	-	18,7	-	-	-	-	-	-	-	-	305 364	1,3
Autres	1 605 248	31,7	776 675	17,6	67 919	3,7	1 774 535	17,7	253 672	18,7	72 744	9,4	4 751 293	19,9
Total	5 699 896	100,0	4 155 308	100,0	1 836 751	100,0	10 029 292	100,0	1 357 371	100,0	777 558	100,0	23 855 176	100,0

Tableau 1 (suite)

Organismes Subventionnaires	UQAM		UQTR		UQAC		UQAR		UQAR		UQAT		INRS	
	S	Z	-S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z
Min. de l'Éducation : Sous-total	831 919	39,4	1 056 760	29,4	231 070	39,9	500 296	70,1	1 074 513	66,1	821 654	87,2	-	-
. PPHF	61 593	2,9	287 368	8,0	20 698	3,6	364 315	51,1	498 778	40,0	374 175	37,0	-	-
. PPMEP	740 334	35,5	692 392	19,3	210 372	36,3	135 981	19,0	392 170	31,4	507 479	50,2	-	-
. MEQ (autres subv.)	-	-	77 000	2,1	-	-	-	-	183 565	14,7	-	-	-	-
FCAC	446 821	21,4	1 074 367	29,9	186 697	32,2	5 000	0,7	35 271	2,8	-	-	439 789	55,3
CQRS	-	-	119 635	3,2	-	-	51 130	7,2	-	-	-	-	24 650	3,1
IRSST	-	-	56 000	1,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CRSH	48 204	2,3	117 051	3,3	-	-	17 908	2,5	3 590	0,3	16 394	1,6	270 210	34,0
CRSNG	101 503	4,9	639 106	17,8	-	-	-	-	-	-	-	-	5 285	0,7
Condition physique et sport amateur	48 924	2,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ford Foundation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	641 019	30,7	530 653	14,8	161 501	27,9	139 041	19,5	136 215	10,8	112 690	11,2	55 416	6,9
Total	2 088 400	100,0	3 593 572	100,0	379 268	100,0	713 375	100,0	1 247 589	100,0	1 010 738	100,0	795 350	100,0

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec, DGERU.

MEO.

(1) Estimés dans le cas de Montréal et Sherbrooke.

TABLEAU 2

Position de chaque université par rapport au financement de la recherche reçue par les universités administratives d'éducation

Universités (2)	1 Rang p./r au montant global reçu 1979-1980 1983-1984	2 Rang p./r au montant moyen par prof. 1981-1982 1983-1984 (1)	3 Rang p./r au montant moyen en éduc. phys. 1981-82 1983-84 (1)	4 Rang p./r (1) moyen en sciences de l'éducation moins ce qui 1981-82 à 1983-84 (1) vient du MÉQ(1)	5 Rang p./r (1) au montant moyen en sciences de l'éducation moins ce qui 1981-82 à 1983-84 (1) vient du MÉQ(1)	6 Rang (3) attribué dans le rapport Lacroix
Laval	1	3	2	4	2	1
Montréal	2	6	3	6	3	6
Sherbrooke	5	9	5	8	10	7
McGill	6	11	—	11	6	4
Concordia	8	4	6	2	1	3
U.Q. (2)		(5-6)	(1-2)	(5-6)	(6-8)	5
U.Q.A.M.	4	7	4	7	5	2
U.Q.T.R.	3	1	1	3	4	
U.Q.A.C.	11	10	—	10	7	
U.Q.A.R.	10	8	—	9	9	
U.Q.A.H.	7	2	—	1	6	
U.Q.A.T.	9	5	—	5	11	

1) Pour calculer les montants moyens nous avons utilisé le nombre de professeurs réels.

2) L'INRS ne peut être comparé aux autres établissement car il ne s'y donne pas d'enseignement.

3) Le rang traduit le rapport entre les subventions accordées à l'université i par rapport à l'ensemble des universités du Québec sur le personnel enseignant de l'université i par rapport à l'ensemble des universités du Québec, pour l'année 1982-83. Les subventions proviennent:

a) des organismes fédéraux: CRSII, CRSNG, CRM, autres.

b) des organismes provinciaux: FCAR, FRSQ, CRSAQ, CQRS.

Dans Rapport du groupe de travail sur les priorités présent dans le Comité de la planification de l'Université de Montréal. Annexe 3, T. A1.6, p. 36, sv. 1985.

## 1. INTRODUCTION

### 1.1 Présentation

L'étude de la recherche en éducation dans les universités débute par une mise en contexte historique: la section 2 décrit brièvement l'évolution de l'organisation de la recherche au Québec, depuis 1964 jusqu'à aujourd'hui, dans les universités, de même qu'au ministère de l'Éducation. On trouvera à la section 3 des données sur les activités de recherche en éducation au Canada, en plus de données comparatives entre l'éducation et les sciences sociales.

La section 4 présente, pour sa part, les différentes sources de financement de la recherche en éducation dans les universités; elle contient, entre autres, une brève analyse des projets subventionnés par le Fonds FCAR et par le CRSH. A la section 5, on trouvera des données sur les dépenses de recherche dans les universités pour la période 1979-80 à 1983-84.

Enfin, on abordera, à la section 6, la question des résultats et des retombées de la recherche en éducation dans les universités: les thèmes de recherche, les types de recherche et la diffusion des résultats de la recherche. La section 7 contient des données qui mettent en relation l'effort de recherche et le nombre de professeurs, d'étudiants et de diplômés.

### 1.2 Les sources de données

Plusieurs documents ont été consultés pour établir le portrait de la recherche en éducation dans les universités, notamment 3 études du CRSH (1), une étude de la Fédération canadienne des sciences sociales (2), une enquête de l'Institut de recherche pédagogique (3), le Rapport du Comité d'étude sur la formation et le perfectionnement des enseignants, publié dans le cadre des travaux de la Commission d'étude sur les universités (4), ainsi que le rapport Parent (5).

La majorité des données statistiques provient toutefois d'une enquête annuelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science: l'Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec.

On prendra note que les données tirées de cet inventaire ne font pas toujours référence au même découpage du secteur de l'éducation. Deux regroupements ont principalement été utili-

- 
- (1) J. Stapleton et al. Education Research in Canada: Aims, Problems and Possibilities, CRSH, 1981, 46 pages. J. Andrews and T. Rogers (editors), Canadian Research in Education: A State of the Art Review, CRSH, 1982, 293 pages. M. Wisenthal, La recherche en éducation: réalisations et projets d'avenir, CRSH, juillet 1982, 16 pages.
  - (2) Fédération canadienne des sciences sociales, L'activité de recherche des professeurs en éducation dans les universités canadiennes, mars 1986, 102 pages.
  - (3) E. Pedersen, A. Faucher et K. Dowd, La recherche pédagogique au Québec, IRP, 1971, 2 tomes.
  - (4) Comité d'étude sur la formation et le perfectionnement des enseignants, Rapport, Commission d'étude sur les universités, mai 1979, 117 pages.
  - (5) Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, Québec, 1964.

sés. D'une part, certaines données concernent les unités administratives d'éducation c'est-à-dire les facultés, départements ou écoles d'éducation, d'éducation physique et de psychoéducation (1). Cet ensemble se découpe en trois "sous-secteurs": les sciences de l'éducation, l'éducation physique et la psychoéducation (2). On notera qu'à McGill, les données ne peuvent être désagrégées par sous-secteurs.

D'autre part, on a aussi utilisé dans quelques tableaux les codes Clarder pour définir le champ de l'éducation; cette définition permet de mesurer toute la recherche effectuée dans le secteur de l'éducation, quel que soit le lieu où elle s'effectue.

- 
- (1) Expression synonyme, dans le cas du présent document, à "secteur de l'éducation". Cet ensemble est donc plus large que le groupe des facultés et départements d'éducation utilisé ailleurs dans l'étude sectorielle, puisqu'il comprend aussi les facultés et départements d'éducation physique et l'École de psychoéducation (Montréal) qui ne sont pas rattachés aux facultés et départements d'éducation.
  - (2) Voir en annexe, la liste des unités administratives.

## 2. L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION AU QUÉBEC (1)

Le système de recherche en éducation remonte à 20 ans à peine. La publication du rapport Parent (2) en 1964 marque en effet une date importante dans l'organisation de la recherche en éducation au Québec. Par ses recommandations, le rapport Parent allait en effet permettre l'implantation progressive d'une véritable infrastructure de recherche dans le secteur de l'éducation.

Deux phases peuvent être distinguées dans le développement de l'infrastructure de recherche: premièrement, la mise en place du système, de 1964 à 1971; deuxièmement, de 1971 à aujourd'hui, le développement des activités de recherche.

### 2.1 De 1964 à 1971

Avant 1964, au moment où est publié le rapport Parent, la recherche en éducation est à la fois peu importante et peu structurée, surtout le fait d'individus isolés. De 1964 à 1971, des efforts importants sont déployés pour développer et structurer la recherche en éducation.

Cette période est surtout caractérisée par la disparition des écoles normales et l'intégration de la formation des maîtres à l'université, comme le recommandait le rapport Parent. Cette intégration était vue comme importante pour le développement des activités de recherche en éducation et visait à améliorer la formation de maîtres, tant par le contact avec les lieux de la recherche que par le rapprochement de ces derniers des problèmes éducatifs des milieux scolaires. C'était un mandat officiel de recherche en éducation qui était par là confié aux universités.

(1) Plusieurs éléments des pages qui suivent ont été tirés de: Robert Ayotte, "L'évolution de l'organisation de la recherche québécoise", Prospectives, vol. 20, nos 1-2, février-avril 1984, pp. 7 à 16.

(2) Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, Québec, 1964.

A cette intégration s'ajoute 2 autres transformations. Premièrement, le gouvernement du Québec met en place en 1969-70 le Programme FCAC d'aide aux chercheurs, programme qui jouera un rôle considérable dans la formation de chercheurs en éducation, le gouvernement fédéral étant alors à peu près absent de ce secteur.

Deuxièmement, le ministère de l'Éducation (MEQ) insère la recherche dans son processus de planification et de gestion. Des unités de recherche et de développement sont formées à l'intérieur des différentes directions générales. De plus, le ministère met sur pied, en 1966, l'Institut de recherche pédagogique (IRP), dont le mandat était de développer la recherche en pédagogie au Québec et d'en diffuser les résultats. Ce centre de recherche doté de fonds importants concurrençait cependant les facultés d'éducation par ses commandites.

Durant cette période, le ministère joue ainsi un rôle de maître d'œuvre et semble avoir créé des conditions favorables à la recherche, mais qui ne jouent pas en faveur du développement des facultés, au contraire. En effet, du côté des universités, l'intégration de la formation des maîtres favorise moins, dans un premier temps, la recherche qu'il n'y paraissait. Trois raisons principales expliquent les difficultés à développer la recherche en éducation dans les universités. Premièrement, les professeurs n'ont que peu de temps à consacrer à la recherche. La formation de maîtres constituait la priorité des professeurs. En plus de devoir faire face à un accroissement rapide des clientèles, les facultés et départements d'éducation ont dû consacrer l'essentiel de leurs énergies au développement de programmes de 1er, 2e ou 3e cycles.

Deuxièmement, les professeurs, pour la plupart en provenance des écoles normales - où il ne se faisait que peu ou pas de recherche -, étaient peu nombreux à posséder une formation ou une expérience qui les préparait à la recherche.

Ainsi, en 1969, seulement 29% des professeurs des facultés et départements d'éducation avaient obtenu un doctorat; toutefois, 26% étaient à en préparer un.

Troisièmement, l'infrastructure de recherche des facultés et départements d'éducation était inexistante, limitant ainsi l'accès au financement. Ce financement dépendait surtout de l'Institut de recherche pédagogique qui devint, jusqu'en 1971, le lieu réel de développement de la recherche, aux dépens des facultés d'éducation naissantes.

## 2.2 De 1971 à 1984

Le cadre mis en place à la fin des années 60 s'est, dans ses grandes lignes, maintenu jusqu'à aujourd'hui. On assiste toutefois, à un développement rapide des activités de recherche en éducation dans les universités.

### 2.2.1 Dans les universités

Durant la période de 1971 à 1984, l'organisation de la recherche en éducation dans les universités est caractérisée par 2 phénomènes. D'une part, les universités développent des structures d'encadrement de la recherche. D'autre part, les cycles supérieurs se développent rapidement, à la fois en nombre de programmes (surtout jusqu'en 1980) et en effectifs.

Le nombre de programmes de maîtrise professionnelle du secteur de l'éducation passe de 23 en 1973-74, à 50 en 1983-84, alors que le nombre de programmes de maîtrise de recherche a crû un peu moins vite, passant de 22 à 38 durant la même période. Pour sa part, le nombre de programmes de doctorat a plus que doublé, pour atteindre 20 en 1983-84, de 8 qu'il était en 1973-74 (1).

(1) Notons qu'il s'agit de programmes actifs. On trouvera une analyse des programmes dans le 1er volet de la présente étude sectorielle, Les programmes de formation.

Parallèlement à cette croissance du nombre de programmes, les effectifs des cycles supérieurs connaissent une augmentation importante, bien qu'à un degré moindre. Au doctorat, les effectifs sont passés, entre 1973-74 et 1983-84, de 218 à 584, tandis qu'à la maîtrise, le nombre d'étudiants est de 3018 en 1983-84, contre 2178 dix ans plus tôt.

A cette croissance du nombre de programmes et des effectifs des cycles supérieurs en éducation, s'ajoute le développement des structures d'encadrement de la recherche. Les universités ont, dans presque tous les cas, cherché à encourager les activités de recherche, à les faciliter. Ainsi, s'organisent, dans la plupart des universités, des structures d'orientation, de coordination et d'animation de la recherche en éducation: par exemple, des postes de vice-doyens à la recherche sont créés et des équipes, plus ou moins stables, se forment.

Cependant, la recherche demeure une responsabilité individuelle, durant toute cette période; le plus souvent, la recherche est l'affaire d'un seul professeur qui en prend l'initiative. Cependant, un début de structuration d'équipes commence à se faire jour, tantôt pour répondre aux exigences d'un organisme subventionnaire, tantôt parce qu'un groupe de chercheurs partagent les mêmes intérêts. Il n'existe pas de centres de recherche officiellement reconnus (1) avec locaux et ressources propres, affectés par l'université. Des équipes permanentes pourraient émerger si le mouvement vers la définition d'axes prioritaires de développement de la

---

(1) A l'exception de l'INRS-Éducation, disparu en juin 1986.

recherche conduisait certains établissements à inclure l'éducation dans leurs priorités, ce qui n'est le cas pour aucun encore aujourd'hui (1).

Essentiellement, l'absence d'équipes stables vient de ce que l'organisation de la recherche en éducation n'est la priorité dans aucune université, n'a pas encore atteint son équilibre, qu'elle est toujours en évolution, sans cadre de développement et sans coordination aucune en termes de besoins de recherche. Il n'y a pas encore, dans ce contexte, de tradition de recherche: nous en sommes à la première génération de chercheurs dans un champ en pleine ébullition, donc peu structuré. Ce qui se traduit par un saupoudrage des crédits, attribués sur une base annuelle, empêchant l'émergence d'équipes stables dans les universités.

#### 2.2.2 Au ministère de l'Éducation du Québec

Le ministère de l'Éducation joue un rôle double en ce qui a trait à la recherche: d'une part, ses fonctionnaires réalisent des études et, d'autre part, il commande des études réalisées à l'extérieur de la fonction publique. Ces commandites s'ajoutent aux subventions mises à la disposition des chercheurs universitaires par le Fonds FCAR, de même que par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) et l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec (IRSST).

Dès 1971, le ministère de l'Éducation du Québec décide de limiter son rôle dans l'exécution de la recherche pédagogique, qui sera plutôt confiée aux universités ainsi qu'aux collèges et aux commissions scolaires. L'Institut de recherche pédagogique, qui relevait du ministère, est donc fermé.

---

(1) Après lecture des derniers plans de développement des universités ou des facultés et départements d'éducation.

Cependant, le ministère continue de lancer d'importants programmes de subventions pour la recherche et le développement gérés par les fonctionnaires. Mentionnons, à titre d'exemple, le Programme de perfectionnement des maîtres en français (PPMF), le Programme de perfectionnement des maîtres en enseignement professionnel (PPMEP), le Programme d'aide à la recherche dans l'enseignement primaire et secondaire (PARES) qui a permis à quelques commissions scolaires de se doter de véritables services de recherche (1).

La recherche en éducation est demeurée, jusqu'à ces dernières années, essentiellement une recherche gouvernementale. Sur les 6 millions de \$ environ consacrés à la recherche en éducation en 1976-77, 5,2 millions proviennent de la recherche réalisée, commanditée ou subventionnée par le gouvernement du Québec (2). Plus de la moitié de la recherche gouvernementale en éducation est effectuée par des chercheurs extérieurs au ministère, souvent à l'université. D'ailleurs, des programmes comme PPMF et PPMEP vont accroître la part des universités.

Parallèlement, le Programme FCAC se développe et fournit, en 1979-80, 1,1 million de \$ de subventions aux chercheurs universitaires en éducation, par le volet "équipes et séminaires"; de plus, des bourses d'excellence d'une valeur de 450 000 \$ étaient versées à des étudiants de 2e et de 3e cycles, permettant ainsi d'améliorer la formation des chercheurs.

Le Fonds FCAC, créé en 1981 pour remplacer le Programme FCAC, donne plus d'autonomie aux universitaires dans la

(1) Disparus depuis, sous l'impact des coupures budgétaires.

(2) Il s'agit là de données approximatives, d'une part parce qu'il n'y a pas d'uniformité dans la façon de calculer les dépenses de recherche et, d'autre part, parce que certains projets de recherche du MEQ ont pour objet la planification des réseaux.

gestion des fonds de recherche, qui atteignent en éducation 1,8 million de \$ en 1983 et stagnent depuis cette date.

A partir de 1980, les subventions fournies aux universités par le Fonds FCAC (ou FCAR depuis 1985) tendent à égaler les sommes fournies par le ministère, soit le tiers du financement de la recherche en éducation chacun. En fait, avec les compressions budgétaires, le ministère a tendance à réduire sa contribution. Ainsi, en 1981, le Programme d'aide à la recherche et à l'expérimentation, destiné aux commissions scolaires, remplace le PARES avec des subventions de 300 000 \$, contre 1,3 million de \$ auparavant. En 1986, d'autres coupures affectent notamment le PPMF et le PPMEP.

En synthèse, le MEQ, en rapport avec des besoins du réseau scolaire, a développé ses propres programmes de recherche appliquée reliée au milieu scolaire, cette dernière trouvant difficilement des conditions favorables à son épanouissement dans les universités.

#### 2.2.3 Les centres de recherche non universitaires

Surtout à partir de 1972, des centres ou des groupes de recherche sont mis sur pied dans quelques commissions scolaires (à Montréal, à Québec, et à Chambly), et dans une vingtaine de collèges, grâce aux programmes de subventions du MEQ, notamment PARES et PROSIP. Toutefois, à cause des compressions budgétaires, ces programmes ont été coupés, si bien que la recherche en éducation est maintenant essentiellement concentrée à l'université, au ministère de l'Éducation, de même qu'au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Seul demeure le Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (CADRE) qui publie entre au-

tres la revue Prospectives. Ce centre dépend cependant, depuis quelque temps, de l'Association des institutions privées d'enseignement secondaire. En conséquence, ses perspectives sont essentiellement centrées désormais sur ce seul niveau d'enseignement.

En phase de création dans la région montréalaise, en vertu d'un plan de relance du gouvernement, un Centre de recherche en applications pédagogiques des ordinateurs fait appel, entre autres, à quelques chercheurs universitaires du secteur de l'éducation.

### 2.3 L'institutionnalisation de la recherche

De cette évolution, on retiendra surtout une institutionnalisation progressive de la recherche en éducation. D'activité marginale, la recherche en éducation est devenue une activité importante, encadrée et supportée du côté gouvernemental, plus éparpillée et sans axes institutionnels du côté universitaire, du moins jusqu'en 1984. L'institutionnalisation demeure incomplète, du moins en ce qui a trait à la formation d'équipes de recherche. Ainsi, il n'existe toujours pas de centres de recherche officiellement reconnus dans le secteur de l'éducation et les équipes de recherche sont le plus souvent temporaires, donc mal adaptées à des projets à long terme.

Deux centres de recherche, reliés au secteur de l'éducation, ont déjà été financés par le Fonds FCAR dans le cadre du volet "Centres de recherche" mais ne le sont plus: il s'agit du Centre interdisciplinaire de recherche sur l'apprentissage et le développement en éducation (CIRADE) de l'UQAM et du Laboratoire en sciences de l'activité physique de l'Université Laval (LABSAP). Le seul centre institutionnel de recherche en éducation, l'INRS-Éducation, a été fermé en juin 1986 pour des raisons financières et des difficultés de fonctionnement interne.

### 3. L'ACTIVITÉ DE RECHERCHE EN ÉDUCATION

#### 3.1 La recherche en éducation

En 20 ans, de 1964 à 1984, le corps professoral des facultés et départements d'éducation du Québec s'est profondément transformé. Alors que le nombre de détenteurs de doctorats n'était que de 29% en 1969 dans les facultés d'éducation, il est passé à 62% en 1984 dans les facultés et départements d'éducation. L'activité de recherche des professeurs a connu une croissance similaire.

##### 3.1.1 Formation des professeurs

En 1969, lors de l'enquête réalisée par l'IRP (1), seulement 29% des professeurs des facultés d'éducation du Québec détiennent un doctorat, alors que la proportion est d'environ 50% pour l'ensemble des disciplines. Toutefois, à ce moment, 26% des professeurs d'éducation sont à en compléter un. Près de 20 ans plus tard la proportion de détenteurs de doctorats dans les facultés et départements d'éducation est à peu près la même que pour l'ensemble des disciplines, soit 62% (2).

Le corps professoral des facultés et départements d'éducation est cependant hétérogène. En effet, un peu plus du tiers des professeurs se sont spécialisés dans un domaine autre que l'éducation, notamment en psychologie, en linguistique, langues et littérature, en sciences et en sociologie (3), ce qui s'explique par la multidisciplinarité du secteur de l'éducation.

(1) E. Pedersen, A. Faucher et K. Dowd, La recherche pédagogique au Québec, IRP, 1971, 2 tomes.

(2) Cette croissance est en partie attribuable aux plans de perfectionnement, qui ont permis à plusieurs professeurs d'étudier à l'étranger.

(3) Voir le volet 4 de la présente étude sectorielle, Les ressources humaines et financières.

On peut donc conclure à une augmentation de la qualification des professeurs des facultés et départements d'éducation pour la recherche. Encore faut-il qu'ils maintiennent ou développent cette qualification en participant à des recherches.

### 3.1.2 Activités de recherche (1)

Les professeurs du secteur de l'éducation sont aujourd'hui plus nombreux à participer à des activités de recherche qu'auparavant.

En 1969, selon l'enquête subventionnée par l'IRP (2), l'activité de recherche des professeurs d'éducation est restreinte, bien que plusieurs d'entre eux souhaitent entreprendre des recherches à plus ou moins long terme. Ainsi, les auteurs de l'étude constatent que:

- 58% des professeurs des facultés d'éducation n'ont jamais réalisé de recherche;
- seulement 1% des professeurs cumulent plus de 10 ans d'expérience de recherche;
- un peu moins du tiers consacrent plus de 10 heures par semaine à la recherche;
- 2 professeurs sur 5 ont des projets de recherche en cours;

(1) On consultera, sur cette question, le volet 4 de la présente étude sectorielle: Les ressources humaines et financières.

(2) E. Pedersen, A. Faucher et K. Dowd, op. cit.

- très peu d'étudiants ont une préparation qui en ferait des candidats à un doctorat de recherche et, parmi ceux qui poursuivent des études dans les cycles supérieurs, c'est une minorité qui envisage de faire de la recherche, les autres sont le plus souvent inspirés par le désir de promotion à des postes d'administrateurs ou de spécialistes.

La situation de la recherche s'est progressivement améliorée. Quelques indicateurs suffiront pour démontrer cette amélioration. Ainsi, le nombre de thèses et de mémoires produits de 1973 à 1978 dans le domaine de l'éducation s'est multiplié par 3, par rapport à la période quinquennale précédente (1).

Pour la période 1979-80 à 1983-84, près des deux tiers des professeurs des facultés et départements d'éducation ont obtenu au moins une subvention ou une commandite (2). Comme certaines recherches sont effectuées sans subventions ou commandites, on peut penser que le nombre de chercheurs actifs est en fait plus élevé, surtout lorsqu'on considère le nombre de professeurs qui ont publié.

Ainsi, 87% des professeurs des facultés et départements d'éducation ont au moins une publication à leur actif durant la période 1979-80 à 1983-84. Dans la plupart des cas, ce sont les articles qui sont privilégiés: 75% des professeurs en ont publié au moins un; 22% des professeurs ont publié au moins un livre ou un manuel

(1) Comité d'étude sur la formation et le perfectionnement des enseignants, Rapport, Commission d'étude sur les universités, mai 1979, p. 54.

(2) Voir le volet 4 de la présente étude sectorielle, Les ressources humaines et financières.

durant cette période, et 20% ont produit au moins un document d'innovation. De plus, 61% des professeurs ont produit au moins un rapport de recherche en 5 ans (1).

En plus de l'accroissement du nombre de détenteurs de doctorats et de l'amélioration de l'environnement de la recherche, un troisième facteur semble avoir plus particulièrement favorisé le développement des activités de recherche des professeurs: le modèle universitaire de promotion. Même si, comme dans d'autres secteurs professionnels, les professeurs ne sont pas toujours recrutés avec un doctorat, le modèle de promotion et de prestige est celui des facultés traditionnelles d'arts et de sciences, où les traditions de recherche sont bien établies. Or, les professeurs du secteur de l'éducation, par leurs collègues des disciplines périphériques, sont en contact étroit avec les pratiques des facultés où la recherche est valorisée.

Le développement des activités de recherche en éducation est toutefois freiné de 3 façons. Premièrement la croissance du nombre de spécialités au primaire et au secondaire a conduit les universités à recruter des spécialistes de la formation de maîtres plutôt que des chercheurs pour répondre à ces besoins de spécialisation en enseignement (2). Deuxièmement, l'absence d'un 3e cycle dans plusieurs universités (Sherbrooke et l'UQ) a limité le développement de la recherche. Troisièmement, la majorité des étudiants des cycles supérieurs en éducation sont, contrairement à d'autres disciplines, des étudiants à temps partiel. D'une part, ces étudiants, de par leur formation, ne sont pas tous préparés à la

---

(1) Ibid.

(2) Voir G. Painchaud et E. Pedersen "L'apport des universités", Prospectives, vol. 20, nos 1-2, février-avril 1984, pp. 17 à 24.

recherche; d'autre part, il est difficile de constituer des équipes de recherche avec des étudiants à temps partiel.

### 3.2 Les activités de recherche des professeurs d'éducation du Canada

#### 3.2.1 La recherche au Québec et au Canada

Comment se comparent, en ce qui a trait à la recherche, les professeurs d'éducation du Québec avec ceux des autres provinces? Une étude récente de la Fédération canadienne des sciences sociales (FCSS) démontre que les professeurs des universités québécoises sont parmi les plus actifs en recherche, avec ceux d'Ontario et de Colombie-Britannique (1).

L'étude de la FCSS identifie 4 catégories de chercheurs: 41% des professeurs d'éducation du Canada sont peu actifs en recherche, dont 4% inactifs, et 59% sont actifs, dont 18% très actifs (2). C'est peut-être le résultat le plus surprenant, les très actifs constituent une minorité plus importante que les inactifs. Le tableau 1 montre la répartition des professeurs selon les 4 catégories dans les 5 grandes régions (ou provinces selon le cas) du Canada.

- (1) Fédération canadienne des sciences sociales, L'activité de recherche des professeurs en éducation dans les universités canadiennes, mars 1986, 102 pages.
- (2) La variable qui permet de caractériser l'intensité de l'activité de recherche des professeurs est, en fait, un indice composite, formé à partir de 4 facteurs: outre le montant de subventions reçues et le nombre de publications, la FCSS a utilisé le temps consacré à la recherche et l'emploi de personnel auxiliaire pour établir la variable. Ces facteurs ont été choisis a priori comme définissant l'activité de recherche et ne sont donc pas une conclusion de l'étude.

Tableau 1

Répartition proportionnelle des répondants selon la catégorie de chercheurs et la région ou la province de résidence (N = 456)  
1985

Catégorie	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	C.-Brit.	Proportion totale
	%	%	%	%	%	%
Inactifs	7,8	3,2	4,5	4,1	1,7	4,2
Peu actifs	54,7	29,6	33,6	43,9	30,5	37,3
Actifs	29,7	44,0	37,3	43,9	47,5	40,8
Très actifs	7,8	23,2	24,5	8,2	20,3	17,7
Proportion totale	14,0	27,4	24,1	21,5	12,9	100%

Source: FCSS, L'activité de recherche des professeurs en éducation dans les universités canadiennes, mars 1986, p. 66.

Le portrait-robot que l'étude de la FCSS trace des divers groupes de professeurs mérite d'être cité:

"Tout d'abord, les chercheurs sont indifféremment hommes ou femmes. Le sexe, ici n'a aucune incidence. Les chercheurs actifs ou très actifs sont, le plus souvent, francophones, ou des Québécois, des Ontariens ou des Colombiens, c'est-à-dire qu'ils résident là où se concentrent les programmes de troisième cycle et où l'accès à un financement est plus grand. La majorité enseigne deux ou trois cours dans une institution offrant un programme de troisième cycle. Les chercheurs actifs et très actifs détiennent le doctorat et occupent le plus souvent le rang de professeur titulaire. Ils ont une expérience de l'enseignement qui est exclusivement universitaire et cette expérience s'étend rarement au-delà de 20 ans dans la même institution.

Par comparaison, les chercheurs inactifs et peu actifs sont le plus souvent anglophones et résident dans les provinces de l'Atlantique et des Prairies. Ces chercheurs enseignent 3 ou 4 cours par trimestre dans une institution n'offrant pas un programme de troisième cycle. Ils n'ont pas toujours le doctorat et sont plus souvent professeurs agrégés ou adjoints. Les chercheurs inactifs et peu actifs ont une expérience de l'enseignement autre qu'universitaire, et plus cette expérience est longue, moins grande est la tendance à faire de la recherche. Enfin, ces chercheurs ont souvent plus de 20 ans d'expérience dans l'enseignement universitaire, et si cette expérience a été acquise à l'université où ils travaillent présentement, la tendance est renforcée." (1)

En dehors du Québec, la recherche est concentrée dans quelques institutions. Ainsi, en 1980-81, 3 institutions recevaient 64% de la valeur des subventions obtenues par les facultés d'éducation du Canada: l'Ontario Institute for Studies in Education, l'Université d'Alberta et l'Université de Colombie-Britannique (2). Comme il ne reste que 36% pour les autres institutions, dont celles du Québec, on peut penser que les chercheurs québécois ne doivent pas leur performance à un finance-

(1) Fédération canadienne des sciences sociales, op. cit. p. 78.

(2) J. Stapleton et al., Education Research in Canada: Aims, Problems and Possibilities, CRSH, 1981, p. 18.

ment supérieur à celui des autres provinces. En ce sens, il est possible de distinguer 2 types de chercheurs actifs: ceux dont la performance se mesure en nombre de publications et ceux dont la performance se mesure plutôt par les montants de subventions reçues (1).

Pour expliquer la performance du Québec, l'étude de la FCSS ne mentionne toutefois qu'une raison: "quatre universités québécoises offrent un large éventail de programmes de 3e cycle" (2).

### 3.2.2 La recherche en éducation et en sciences sociales

Les professeurs d'éducation du Canada consacrent en moyenne presque autant de temps pour la recherche que les professeurs des sciences sociales et de l'administration. Le tableau 2 montre que, durant l'année académique, les professeurs d'éducation, de sciences sociales et de sciences de l'administration consacrent environ le quart de leur temps à la recherche et la moitié à l'enseignement. Durant l'été, les professeurs d'éducation passent moins de temps à la recherche que les professeurs de sciences sociales et d'administration, essentiellement parce que leur charge d'enseignement et d'administration est plus lourde (3).

- 
- (1) L'existence de ces 2 types de chercheurs apparaît nettement dans le rapport du Groupe de travail sur les priorités de l'Université de Montréal, (La poursuite de l'excellence, juillet 1985, 440 pages + annexes), de même que dans le volet 4 de la présente étude sectorielle, sur Les ressources humaines et financières. Notons que, parmi les professeurs qui ont répondu au questionnaire de la FCSS, environ la moitié n'ont demandé aucune subvention au CRSH; de ceux-ci, 42% indiquent qu'ils peuvent mener leurs recherches sans financement.
  - (2) Fédération canadienne des sciences sociales, op. cit., p. 65.
  - (3) La différence vient en partie des cours d'été, fréquents dans le secteur de l'éducation.

TABLEAU 2 .

Comparaison du temps moyen consacré à l'enseignement, à la recherche, à l'administration, aux services à la société et à la consultation au cours de l'année académique et de l'été, dans les sciences de l'éducation, les sciences sociales<sup>1</sup> et les sciences de l'administration<sup>2</sup> 1985

DOMAINE	Année académique				Période estivale					
	Enseig.	Rech.	Admin.	Services Société	Consultation	Enseig.	Rech.	Admin.	Services Société	Consultation
Sciences de l'éducation	48.4	24.3	16.8	6.3	4.1	24.0	44.8	17.0	7.4	5.5
Sciences sociales	52.3	25.8	15.4	6.6	N/A	14.0	64.8	11.2	7.4	N/A
Sciences de l'administration	50.1	22.7	16.5	4.5	5.0	14.3	54.4	13.3	5.3	9.0

Note: Les totaux ne s'additionnent pas toujours à 100% en raison d'erreurs d'addition par les répondants.

<sup>1</sup> D'après les données Adair/Davidson: 1983

<sup>2</sup> D'après les données Zussman: 1986

Tiré de: FCSS, L'activité de recherche des professeurs en éducation des universités canadiennes, mars 1986, p. 20.

Malgré des proportions de temps comparables, consacrées à la recherche, la production des professeurs d'éducation apparaît un peu moins importante que celle des professeurs des sciences sociales en quantité (11,3 publications en 3 ans contre 12,3), comme en qualité (2,2 articles avec arbitrage, contre 3,0 en 3 ans). Le tableau 3 donne le nombre de publications, selon les types de publications.

Des différences plus importantes apparaissent au niveau du financement. Selon une étude du CRSH, au cours d'une période de 3 années, seulement 2% des professeurs en sciences sociales n'ont pas obtenu de fonds de recherche (1), alors qu'en éducation 22% des professeurs sont dans la même situation (2).

Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour expliquer ces différences: les professeurs d'éducation sont moins nombreux que les professeurs des sciences sociales fondamentales à détenir un doctorat; la tradition de recherche en éducation est plus récente; le nombre d'étudiants de doctorat est plus faible en éducation qu'en sciences sociales. Toutefois, malgré ces différences, l'activité de recherche des professeurs d'éducation est relativement élevée.

---

(1) John Adair et R. Davidson, La recherche en sciences sociales, CRSH, avril 1983, 38 pages + annexes.

(2) Fédération canadienne des sciences sociales, op. cit., p. 24.

TABLEAU 3

Comparaison du nombre d'outputs par chercheur de sciences sociales et de sciences de l'éducation au cours d'une période de trois ans (1983-85), selon le type de recherche

Catégorie de manuscrits	Sciences sociales <sup>1</sup>			Sciences de l'éducation		
	Recherche financée (%)	Recherche non-financée (%)	Total (N)	Recherche financée (%)	Recherche non-financée (%)	Total (N)
Article avec arbitrage	13.3	11.4	3.0	8.3	10.8	2.2
Livre / manuel	2.6	2.0	0.7	2.1	2.7	0.5
Chapitre d'un livre	5.3	4.0	1.1	2.6	2.7	0.6
Article sans arbitrage	2.4	3.7	0.7	3.5	9.5	1.5
Rapport de recherche	9.9	1.7	1.4	9.4	2.9	1.4
Conférence	18.7	13.1	3.9	14.5	18.2	3.7
Manuscrit non publié	5.3	5.9	1.4	5.7	7.2	1.5
<b>TOTAL</b>	<b>57.5</b>	<b>42.5</b>	<b>12.3</b>	<b>46.0</b>	<b>54.0</b>	<b>11.3</b>

<sup>1</sup> Adair / Davidson: 1983

<sup>2</sup> Les colonnes ne s'additionnent pas toujours en raison de l'arrondissement.

Tiré de: FCSS, L'activité de recherche des professeurs en éducation des universités canadiennes, mars 1986, p. 40

#### 4. LES SOURCES DE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION DANS LES UNIVERSITÉS

Cette section concernant les sources de financement de la recherche les regroupe, d'abord, par grandes catégories d'organismes pourvoyeurs et identifie, ensuite, les principaux organismes pourvoyeurs définis en fonction des sommes consacrées à la recherche en éducation. A chacune de ces étapes, l'analyse abordera l'importance relative des sources de financement, l'évolution de leurs contributions de 1979-80 à 1983-84, l'affectation des sommes accordées en fonction des 3 sous-secteurs de l'éducation et la part reçue par chaque université. On complétera cette section par une courte analyse des projets subventionnés par le Fonds FCAR et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

##### 4.1 Sources de financement par grandes catégories d'organismes pourvoyeurs

On distingue, d'abord, les sources canadiennes des sources non canadiennes et on les catégorise ensuite en 3 grands types, à savoir public, parapublic et privé. Toutefois, vu que les sources non canadiennes ne représentent qu'une infime portion (2,8%) du financement de la recherche en éducation, elles n'ont pas été subdivisées.

###### 4.1.1 Les grandes catégories d'organismes pourvoyeurs de 1979-80 à 1983-84

Les sommes reçues par les unités administratives d'éducation sous forme de subventions ou de commandites, proviennent presque entièrement de sources canadiennes (97,1%); les sources étrangères (725 184\$ ou 2,8%) sont principalement l'Armée américaine (319 212\$) et les foundations privées: Ford (305 364\$) et Sloan (36 395\$).

Parmi les sources canadiennes, les gouvernements distribuent 81,3% des fonds de recherche en éducation, les organismes parapublics 11,7% et les organismes privés 4,1%. Au cours des 5 années de l'étude, la structure de cette répartition est demeurée très stable, malgré quelques petites variations (tableau 4).

a) **Gouvernement du Québec**

Des 2 paliers de gouvernement, celui du Québec assume un rôle prépondérant (67,1% en 5 ans) dans le financement de la recherche. Cette proportion est plus élevée que ce qu'on peut observer dans l'ensemble du Canada, comme le montre la figure 1. La contribution du Québec est passée de 2,2 millions de \$ en 1979-80 à 4,6 millions en 1983-84, soit une augmentation de 106,4%.

Le rythme de croissance a été plus rapide au cours des années 1979 à 1981 et il s'est ralenti par la suite (tableaux 4 et 5). Malgré cet effort soutenu, la part du gouvernement du Québec a subi une baisse relative importante entre 1979-80 et 1981-82, passant de 79,6% à 63,6% (tableau 4). La très grande part de ce financement prend la forme de subventions, soit 94,3% (1) comparativement à 5,7% pour les commandites (tableau 6).

b) **Gouvernement fédéral**

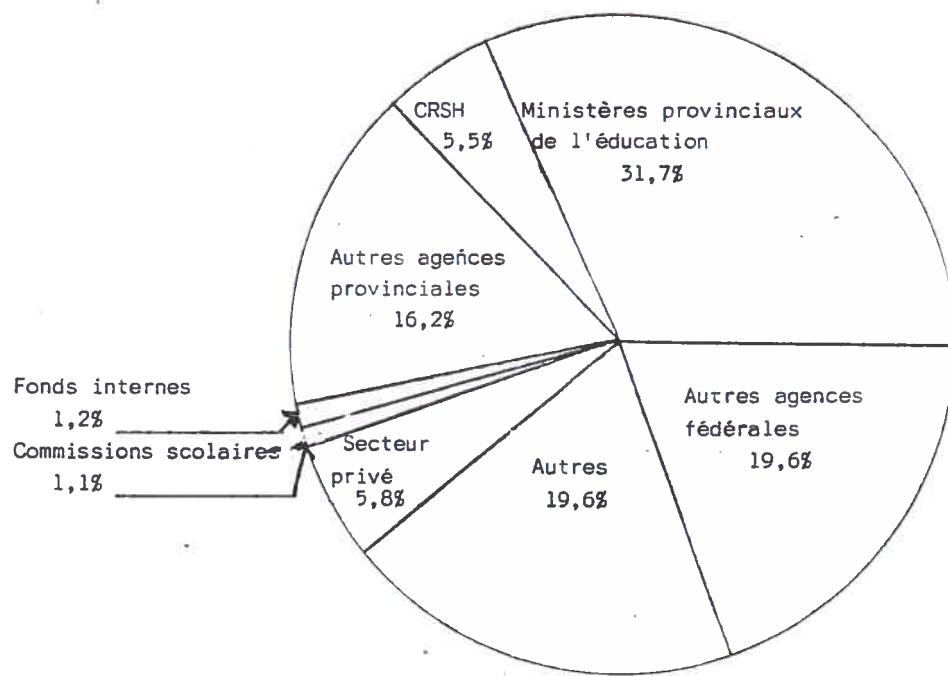
Le gouvernement fédéral a injecté en 5 ans, dans la recherche en éducation, 3,6 millions de \$, ce qui représente 14,2% du financement global. Au cours de

---

(1) Les programmes gouvernementaux de type PPMF et PPMEP sont classés dans la catégorie subventions dans l'Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec.

Figure 1

RÉPARTITION DU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION  
SELON LES SOURCES, POUR 30 FACULTÉS D'ÉDUCATION DU CANADA (en %)  
1980-1981



Source: J. Stapleton et al., Education Research in Canada: Aims, Problems and Possibilities,  
CRSH, 1981, p. 17.

Figure 2

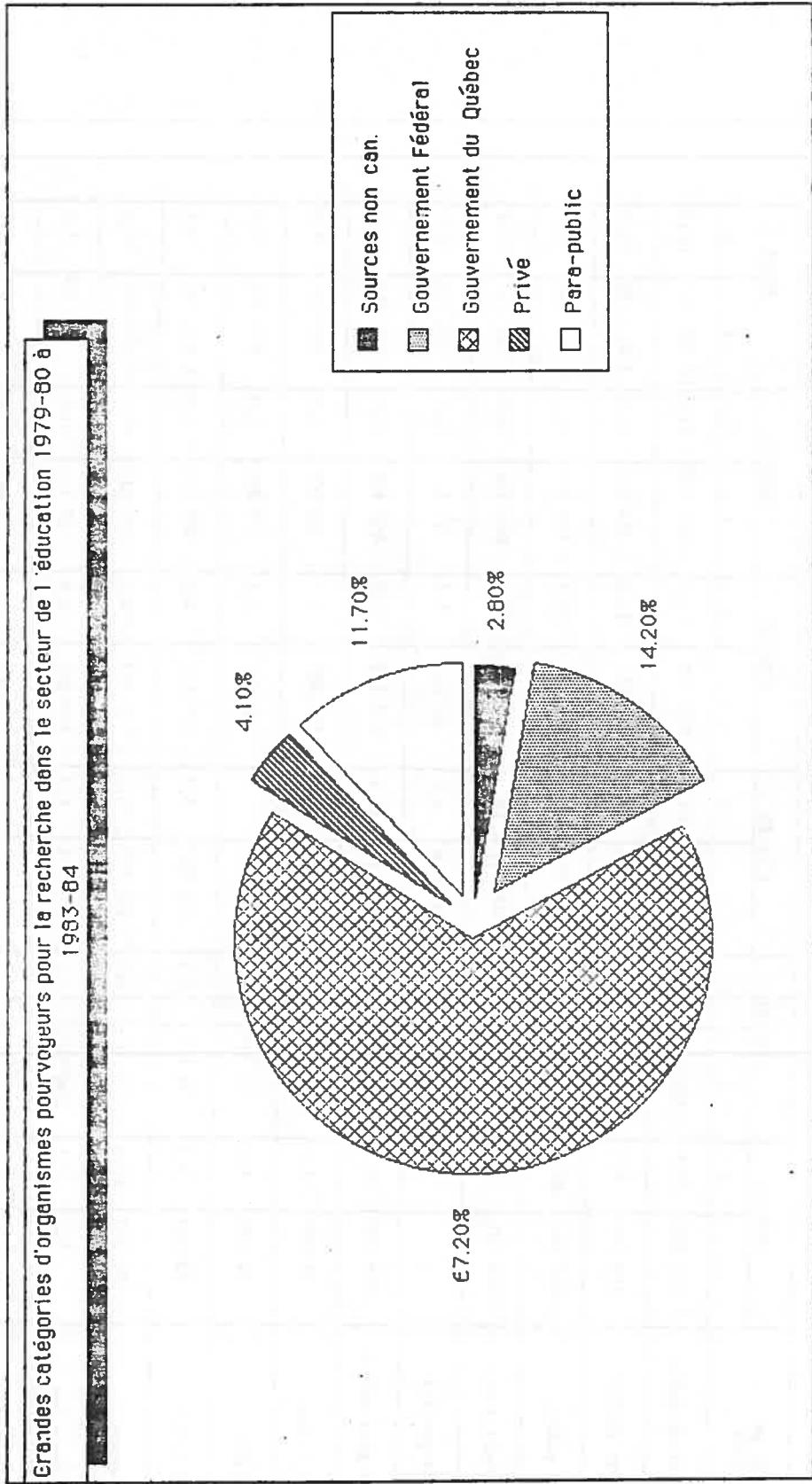


Tableau 4

SUBVENTIONS ET COMMANDITES RECUES EN 5 ANS PAR  
LES UNITÉS ADMINISTRATIVES D'ÉDUCATION,  
PAR CATÉGORIES DE POURVOYEURS  
1979-80 À 1983-84

CATÉGORIES DE POURVOYEURS	1979-80			1980-81			1981-82			1982-83			1983-84			TOTAL		
	\$	%	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Gouvernement du Québec	2 253 220	79,6	3 129 682	71,1	3 452 950	65,2	3 808 209	64,1	4 651 700	63,6	17 295 761	67,1						
Gouvernement fédéral	184 741	6,5	434 261	9,9	646 073	12,2	1 044 606	17,6	1 364 044	18,6	3 673 725	14,2						
Sous-total Public	2 437 961	86,1	3 563 943	81,0	4 099 023	77,4	4 852 815	81,7	6 015 744	82,2	20 969 486	81,3						
Etablissements d'ens.	298 391	10,5	494 521	11,2	648 797	12,3	660 236	11,1	805 593	11,0	2 907 543	11,2						
Autres para-publics			2 000	0,1	20 018	0,4	67 866	1,1	31 342	0,4	121 226	0,5						
Sous-total para-public	298 391	10,5	496 521	11,3	668 815	12,7	728 102	12,2	836 940	11,4	3 028 769	11,7						
Foundations + Ass.	51 850	1,8	47 503	1,1	174 262	3,3	231 301	3,9	339 031	5,6	844 447	3,3						
Autres privées	41 738	1,5	51 394	1,2			18 865	0,3	90 302	1,3	202 299	0,8						
Sous-total privé	93 588	3,3	98 897	2,3	174 262	3,3	250 666	4,2	429 333	5,9	1 046 746	4,1						
Total: Sources canadiennes	2 829 940	99,9	4 159 361	94,6	4 942 100	93,4	5 831 583	98,1	7 282 017	99,5	25 045 001	97,1						
Total: Sources non canadiennes	800	0,1	238 505	5,4	351 124	6,6	105 580	1,8	29 175	0,4	725 184	2,8						
Source indéterminée									6 575	0,1	9 075	0,1	15 650	0,1				
Grand Total	2 830 740	100,0	4 397 866	100,0	5 293 224	100,0	5 943 738	100,0	7 320 267	100,0	25 785 835	100,0						

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec, DGERU, MEQ.

Tableau 5

ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS ET COMMANDITES RECUES PAR LES  
UNITÉS ADMINISTRATIVES D'ÉDUCATION, PAR CATÉGORIES DE POURVOEURS  
1979-80 À 1983-84

CATÉGORIES DE POURVOEURS	1979-80		1980-81		1981-82		1982-83		1983-84		TOTAL 83-84 79-80
	\$	79-80 78-79	\$	80-81 79-80	\$	81-82 80-81	\$	82-83 81-82	\$	83-84 82-83	
Gouvernement du Québec	2 253 220	62,5	3 129 682	38,9	3 452 950	10,3	3 808 209	10,3	4 651 700	22,1	117 295 761
Gouvernement fédéral	184 741	- 9,7	434 261	135,1	646 073	48,8	1 044 606	61,7	1 364 044	30,6	3 673 725
Sous-total public	2 437 961	53,2	3 563 943	46,2	4 099 023	15,0	4 852 815	18,4	6 015 744	24,0	20 969 486
Etablissements d'ens.	298 391	0,7	494 521	65,7	648 797	31,2	660 236	1,8	805 598	23,7	2 907 543
Autres para-publics		2 000		20 018	900,9	67 866	239,0	31 342	-53,8	121 226	1467,1
Sous-total para-public	298 391	- 1,2	496 521	66,4	668 815	34,7	728 102	8,9	836 940	14,9	3 028 769
Fondations + Ass.	51 850	-24,2	47 503	- 8,4	174 262	266,8	231 801	33,0	339 031	46,3	844 447
Autres privés	41 738	-54,9	51 394	23,1			18 865	-	90 302	378,7	202 299
Sous-total privé	93 588	-41,9	98 897	5,7	174 262	76,2	250 666	43,8	429 333	71,3	1 046 746
Total: Sources canadiennes	2 829 940	37,7	4 159 361	47,0	4 942 100	18,8	5 831 583	18,0	7 282 017	24,9	25 045 001
Total: Sources non canadiennes	800		238 505 29713,1	351 124	47,2	105 580	-70,0	29 175	-72,4	725 184	3546,9
Source indéterminée							6 575	-	9 075	38,0	15 650
Grand Total	2 830 740	37,8	4 397 866	55,4	5 293 224	20,4	5 943 738	12,3	7 320 267	23,2	25 785 835
											158,6

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec, DGFRU, MEQ.

Figure 3

Évolution des sources de financement  
1979-80 à 1983-84

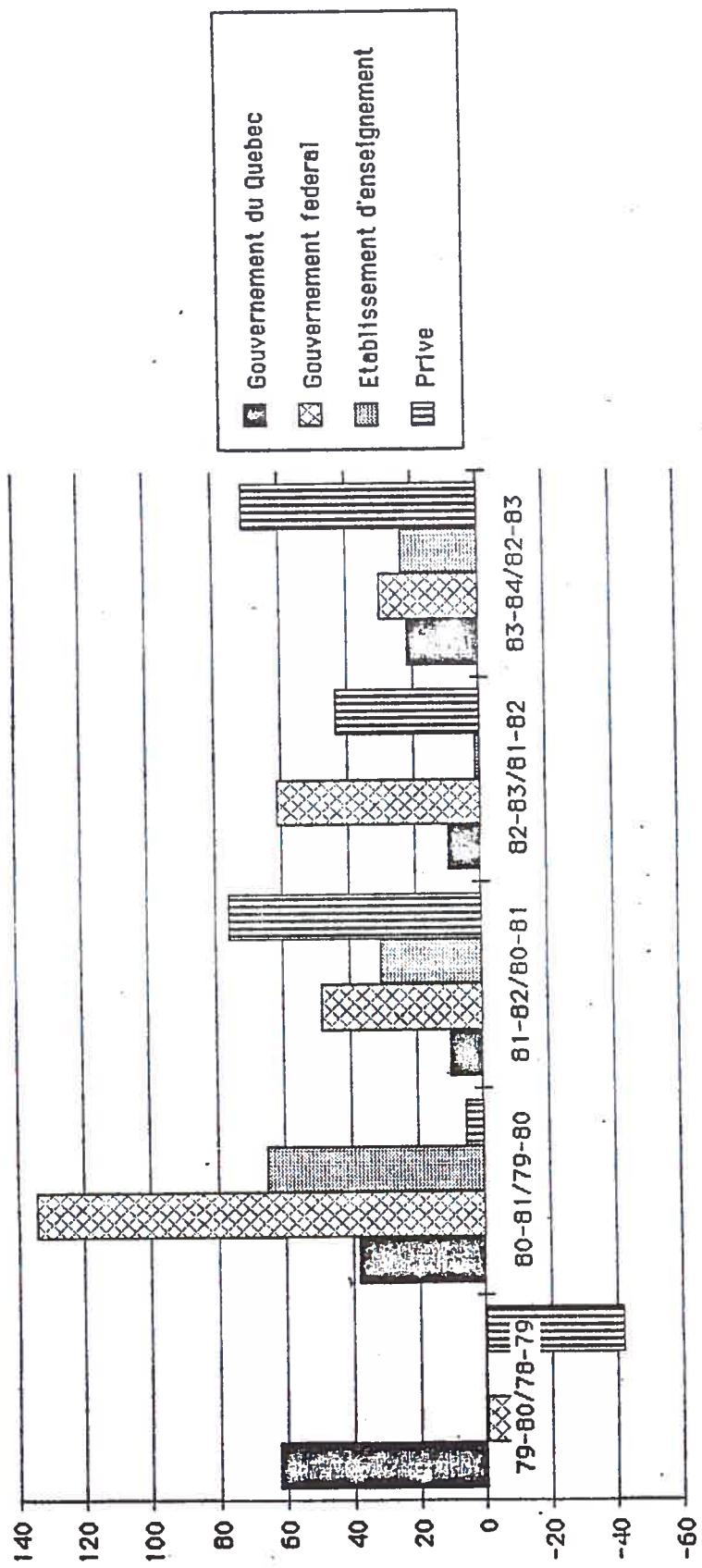


Figure 4

Repartition des sources de financement par université 1979-80 à 1983-84

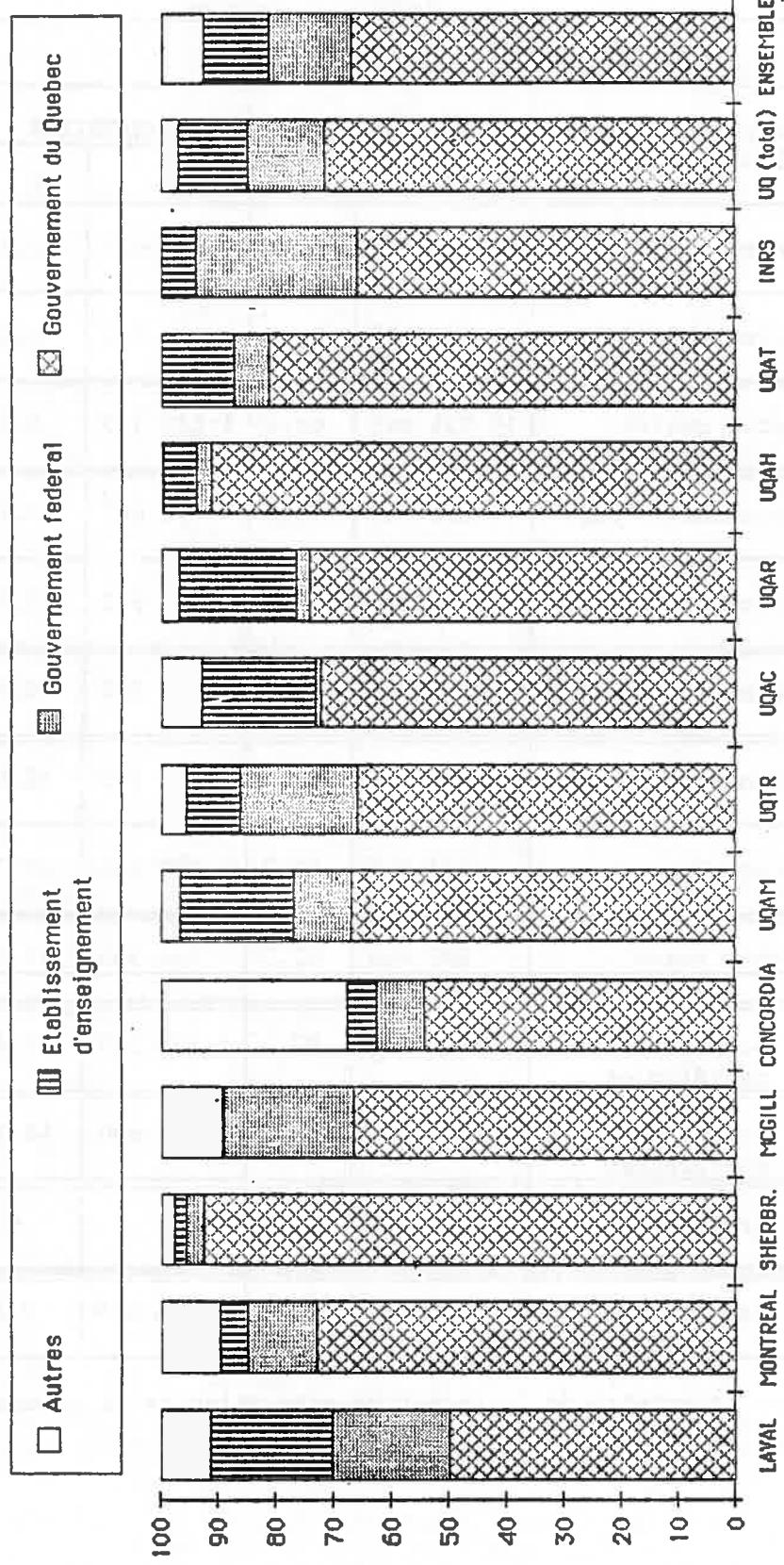


Tableau 6

Répartition des subventions et commandites reçues en 5 ans par les unités administratives d'éducation, selon les catégories de pourvoyeurs et le type de financement  
1979-80 à 1983-84

CATÉGORIES DE POURVOYEURS	SUBVENTIONS		COMMANDITES		TOTAL	
	\$	%	\$	%	\$	%
Gouvernement du Québec	16 315 108	94,3	980 653	5,7	17 295 761	100,0
Gouvernement fédéral	3 420 935	93,1	252 790	6,9	3 673 725	100,0
Sous-total public	19 736 043	94,1	1 233 443	5,9	20 969 486	100,0
Etablissements d'ens.	2 815 902	96,8	91 641	3,2	2 907 543	100,0
Autres para-publics	20 284	16,7	100 942	83,3	121 226	100,0
Sous-total para-public	2 836 186	93,6	192 583	6,4	3 028 769	100,0
Fondations + Ass.	759 954	90,0	84 493	10,0	844 447	100,0
Autres privés	101 849	50,3	100 450	49,7	202 299	100,0
Sous-total privé	861 803	82,3	184 943	17,7	1 046 746	100,0
Total: Sources canadiennes	23 434 032	93,6	1 610 969	6,4	25 045 001	100,0
Total: Sources non canadiennes	405 494	55,9	319 690	44,1	725 184	100,0
Source indéterminée	15 650	100,0	-	-	15 650	100,0
Grand Total	23 855 176	92,5	1 930 659	7,5	25 785 835	100,0

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec, DGERU; MEQ.

ces années, sa participation a fait un saut de 638,4% passant de 184 741\$ en 1979-80 à 1 364 044\$ en 1983-84. Ce gouvernement, qui intervenait peu dans le domaine de l'éducation avant 1980, a multiplié par 2,4 sa mise dès 1980-81 et il a maintenu depuis un rythme de croissance supérieur à celui du Québec (tableaux 4 et 5).

Ce changement a eu pour effet de faire passer sa part relative de 6,5% à 18,6% au cours de la période d'étude (tableau 4).

Quoique sa part de commandites (6,9%) soit légèrement supérieure à celle du Québec (5,7%), on peut observer que les 2 paliers de gouvernement ont sur ce point une même pratique (tableau 6).

c) **Établissements d'enseignement**

Parmi les organismes parapublics, les établissements d'enseignement apportent la principale contribution avec 11,2% sur 11,7%, ce qui signifie 2,9 millions de \$ en 5 ans. On ne trouve, presque exclusivement dans cette catégorie, que le financement versé par chaque université à un titre ou à un autre à ses facultés ou départements d'éducation pour la recherche (tableau 4).

Les établissements d'enseignement qui sont les troisièmes plus importants fournisseurs ont assuré une croissance de 170% durant la période étudiée, les sommes évoluant de 298 391\$ à 805 598\$. Cette croissance, toutefois, s'est faite de façon très irrégulière (tableau 5).

Cette source en importance relative est la plus stable de toutes. Elle emprunte aussi massivement la forme de subventions (tableau 6).

d) **Fondations et associations canadiennes**

Le secteur privé ne contribue au financement de la recherche en éducation que dans une proportion de 4,1%, soit un million de \$ en 5 ans. L'éducation, les sciences humaines, les arts et les lettres sont les domaines qui reçoivent les plus faibles proportions d'aide financière à la recherche de la part du secteur privé. Dans ce secteur, ce sont les fondations et associations qui interviennent principalement, avec 3,3% sur 4,1% (tableau 4).

Elles ont multiplié par 6,5 leur apport à la recherche en éducation. Elles ont ainsi accru de façon quasi constante leur part relative de financement; elle était de 1,8% en 1979-80 et de 4,6% en 1983-84 (tableaux 4 et 5). Elles répartissent leur financement entre les subventions et les commandites dans des proportions de 90% et 10% (tableau 6).

\* \* \*

En résumé, le financement de la recherche en éducation est principalement assumé par les 2 niveaux de gouvernement (81,3%) et de façon complémentaire par les établissements d'enseignement eux-mêmes (11,2%) et les fondations et associations (3,3%). Le secteur privé n'y participe à peu près pas. La formule de la commandite est davantage utilisée par les établissements parapublics autres que les universités, et par le secteur privé, à l'exception des fondations (tableau 6).

4.1.2 Le financement par catégories d'organismes pourvoyeurs et par universités (tableau 7)

La répartition, telle qu'établie au tableau 4 du financement de la recherche par catégories d'organismes pourvoyeurs ne demeure toutefois pas identique d'une université à l'autre; on observe, au contraire, de très grandes disparités (tableau 7) si on examine les proportions correspondantes à chaque catégorie de pourvoyeurs.

Ainsi, Sherbrooke, Montréal et l'Université du Québec, comparativement à l'ensemble des universités, reçoivent une plus grande part de leur financement du gouvernement du Québec, alors que c'est l'inverse à Concordia et à Laval. De la même façon, McGill et Laval tirent une plus grande part de leur financement du gouvernement fédéral alors que Concordia et Sherbrooke en ont proportionnellement moins.

L'Université de Sherbrooke est celle qui reçoit relativement plus du gouvernement du Québec et moins du gouvernement fédéral. L'Université Concordia se situe dans une position inférieure à l'ensemble dans les 2 cas.

L'Université du Québec, considérée globalement, se compare à l'ensemble des universités: toutefois, des variations apparaissent si on considère les constituantes. L'UQAH et l'UQAT dépendent davantage du gouvernement du Québec pour le financement. L'UQTR et l'INRS vont chercher des parts de financement relativement plus importantes que l'ensemble du gouvernement fédéral..

Les établissements d'enseignement qui investissent proportionnellement plus que l'ensemble des universités dans la recherche en éducation sont Laval et l'Université du Québec (l'UQAM, l'UQAC et l'UQAR), alors qu'en sens inverse, ce sont Sherbrooke, McGill et l'UQAH qui investissent le moins.

Tableau 7

Subventions et commandites reçues en 5 ans par les unités administratives d'éducation,  
par catégories de pourvoeure et par universités  
1979-80 à 1983-84

CATÉGORIES DE POURVOEURS	LAVAL		MONTREAL		SHERBROOKE		UQ (TOTAL)		MCGILL		CONCORDIA		TOTAL	
	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z
Gouvernement du Québec	3 125 833	50,0	3 216 085	72,8	1 726 682	92,7	7 630 870	71,7	935 014	66,7	661 277	54,4	17 295 761	67,1
Gouvernement fédéral	1 265 224	20,3	535 585	12,1	56 468	3,0	1 402 850	13,2	313 635	22,4	99 963	8,2	3 673 725	14,2
Sous-total public	4 391 057	70,3	3 751 670	84,9	1 783 150	95,7	9 033 720	84,9	1 248 649	89,1	761 240	61,6	20 969 486	81,3
Etablissements d'ens.	1 313 740	21,0	203 631	4,6	36 219	1,5	1 291 987	12,2	1 222	0,1	60 744	5,0	2 907 543	11,2
Autres para-publics	-	-	10 018	0,2	10 266	0,6	100 942	0,9	-	-	-	-	121 226	0,5
Sous-total para-public	1 313 740	21,0	213 649	4,8	46 485	2,5	1 392 919	13,1	1 222	0,1	60 744	5,0	3 026 769	11,7
Fondations + Ass.	225 960	3,6	386 310	8,7	1 200	0,1	146 484	1,4	11 950	0,9	72 543	6,0	844 447	3,3
Autres privés	7 743	0,1	55 349	1,3	31 480	1,6	61 082	0,5	45 545	3,2	1 100	0,1	202 295	0,6
Sous-total privé	233 703	3,7	441 659	10,0	32 680	1,7	207 566	1,9	57 495	4,1	73 643	6,1	1 046 746	4,1
Total: Sources canadiennes	5 938 500	95,0	4 406 978	99,7	1 862 315	99,9	10 634 215	99,9	1 307 366	93,3	695 627	73,7	25 045 001	97,1
Total: Sources non canadiennes	307 039	4,9	-	-	480	0,1	3 830	0,1	94 655	6,7	319 210	26,3	725 184	2,6
Source indéterminée	1 000	0,1	14 650	0,3	-	-	-	-	-	-	-	-	15 650	0,1
Grand Total	6 246 539	100,0	4 421 628	100,0	1 862 795	100,0	10 638 015	100,0	1 402 021	100,0	1 214 837	100,0	25 785 835	100,0

Tableau 7 (suite)

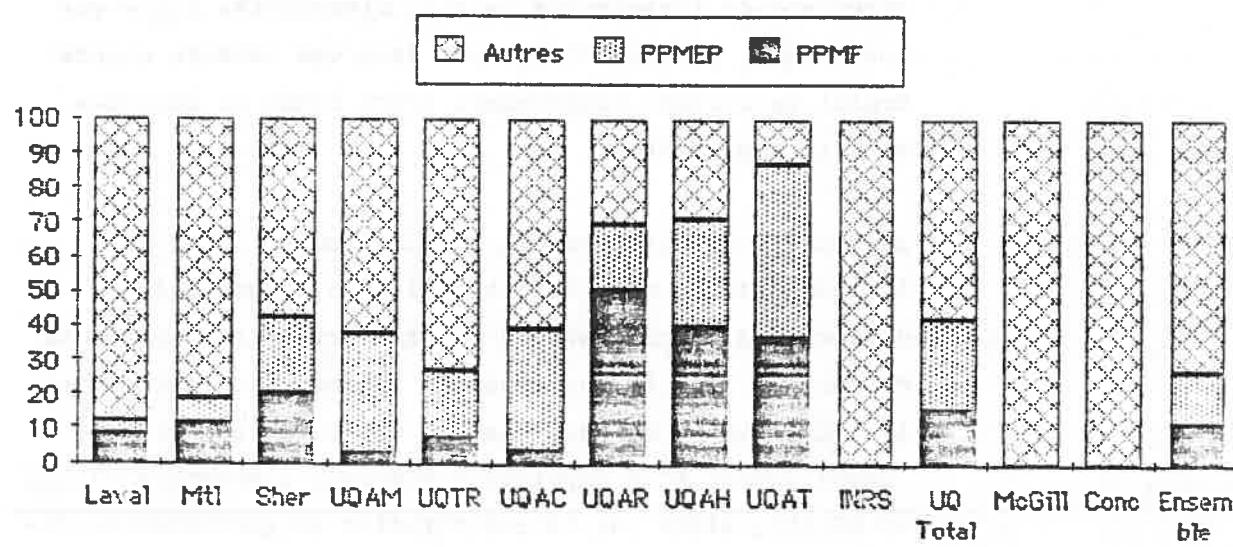
CATÉGORIES DE POURVOEURS	UQAM		UQTR		UQAC		UQAR		UQAH (1)		UQAT (1)		INRS	
	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z
Gouvernement du Québec	1 399 394	67,0	1 606 337	65,9	418 667	72,3	550 426	74,2	1 371 909	91,2	622 544	81,1	655 593	66,6
Gouvernement fédéral	109 790	10,0	801 056	20,3	6 263	1,1	17 908	2,4	43 976	2,9	46 554	6,1	277 303	27,9
Sous-total public	1 609 184	77,0	3 407 393	86,2	424 930	73,4	574 334	76,6	1 415 885	94,1	669 098	87,3	932 896	93,9
Etablissements d'ens.	408 695	19,5	378 831	9,6	112 338	19,4	151 958	20,2	82 282	5,5	97 610	12,7	60 273	6,1
Autres para-publics	-	-	80 942	2,0	-	-	20 000	2,7	-	-	-	-	-	-
Sous-total para-public	408 695	19,5	459 773	11,6	112 328	19,4	171 958	22,9	82 282	5,5	97 610	12,7	60 273	6,1
Fondations + Ass.	70 521	3,4	29 880	0,7	42 000	7,2	4 083	0,5	-	-	-	-	-	-
Autres privés	600	0,1	58 482	1,5	-	-	-	-	2 000	0,1	-	-	-	-
Sous-total privé	71 121	3,5	88 362	2,2	42 000	7,2	4 083	0,5	2 000	0,1	-	-	-	-
Total: Sources canadiennes	2 089 000	100,0	3 955 528	100,0	579 268	100,0	750 375	100,0	1 500 167	99,7	766 708	100,0	993 169	100,0
Total: Sources non canadiennes	-	-	-	-	-	-	-	-	3 800	0,3	-	-	-	-
Source indéterminée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grand Total	2 089 000	100,0	3 955 528	100,0	579 268	100,0	750 375	100,0	1 503 967	100,0	766 708	100,0	993 169	100,0

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec, DGERU, MEQ.

(1) Un montant de 296 140\$ accordé au CEUQO, se trouve, dans les tableaux 6.1 et 6.2, inclus au total de l'UQAT; si la correction avait pu se faire, les totaux seraient de 1 222 907\$ à l'UQAH et de 1 047 768\$ à l'UQAT comme établie au tableau 2.1.

FIGURE 5

Répartition des subventions de recherche en éducation par université 1979-80 à 1983-84



Des fondations et associations canadiennes, Montréal, l'UQAC et Concordia reçoivent relativement plus que l'ensemble des universités, alors que c'est l'inverse pour McGill, l'Université du Québec et Sherbrooke.

Concordia principalement, McGill et Laval à un moindre degré, ont reçu de sources non canadiennes une part de leur financement proportionnellement plus importante que l'ensemble des universités.

De cet examen, il ressort que Laval et Concordia ont la structure de financement la plus diversifiée alors que Sherbrooke, l'UQAH, l'INRS et, dans une moindre mesure, McGill perçoivent massivement leurs fonds de quelques sources seulement.

La répartition des sources de financement selon les 3 sous-secteurs de l'éducation laisse apparaître des différences significatives par rapport à la répartition du total. Dans le sous-secteur sciences de l'éducation, la contribution du gouvernement du Québec est proportionnellement plus importante que dans l'ensemble (72,3% vs 67,1%), alors que la contribution du gouvernement fédéral l'est moins (8,8% vs 14,2%).

En éducation physique, le financement de la recherche vient proportionnellement moins du Québec (49,5% vs 67,4%) et plus du gouvernement fédéral (33,8% vs 14,0%). Le secteur privé y consacre aussi une attention relativement plus importante (2,1% vs 0,7% et 5,3% vs 3,8%).

La psychoéducation, qui n'a qu'une part infime (0,6%) du financement, la reçoit en plus grande proportion du secteur privé (27,5% vs 4,1%) et en moins grande proportion des fonds publics: québécois 56,9% vs 67,1% ou fédéraux 3,1% vs 14,2%.

#### 4.2 Les principaux organismes pourvoyeurs

Des quelque 150 organismes qui financent directement la recherche dans le secteur de l'éducation, un petit nombre seulement ont une importance déterminante du point de vue de l'ampleur des contributions.

Le tableau VIII de l'annexe 1 montre que, parmi les organismes subventionnaires qui ont versé 200 000\$ et plus, 11 ressortent plus particulièrement en fonction de l'importance des sommes impliquées:

- de 30 à 35%:	MEQ	7,6 millions (31,9%)
	FCAC	7,6 millions (32,1%)
- de 4 à 7% :	CRSNG	1,5 million ( 6,8%)
	CRSH	1,1 million ( 4,7%)
	Un. Laval	1,2 million ( 5,5%)
	Un. du Québec	1,1 million ( 4,9%)
- de 1 à 2% :	Un. de Montréal	420 131\$ ( 1,8%)
	Ford Foundation	305 364\$ ( 1,3%)
	CQRS	287 950\$ ( 1,2%)
	IRSST	231 000\$ ( 1,0%)
	Condition physique et Sport amateur	217 793\$ ( 0,9%)

##### 4.2.1 Ministère de l'Éducation

Le ministère de l'Éducation, principalement par ses programmes de subventions (1) à la recherche et au développement dans les domaines du français et de l'enseignement professionnel, occupe une position prépondérante parmi les organismes subventionnaires.

(1) Les sommes versées dans le cadre du PPMF et du PPMEP sont classées comme des subventions; les objectifs de ces programmes insistent davantage cependant sur le développement.

"L'objet même de cette recherche, qu'on rattache à la recherche-action, tant sa visée est, en quelque sorte, opérationnelle, porte sur la compétence spécifique de l'enseignant dans l'art de faire maîtriser un contenu par ses élèves." (1)

a) **Le Programme de perfectionnement des maîtres en français (PPMF) (tableau 8)**

Pour les années 1979-80 à 1983-84, le ministère de l'Éducation a affecté au PPMF 3,7 millions de \$ en nouveaux crédits. Ces nouveaux crédits, auxquels s'ajoutent le solde créditeur de recherche pour les montants non dépensés durant les années antérieures et le solde créditeur de l'enseignement pour les transferts effectués de l'enseignement à la recherche, portent les disponibilités budgétaires pour la recherche et le développement en enseignement du français à 5,2 millions de \$. Toutefois, durant la même période, seulement 4,5 millions de \$ de dépenses ont été approuvées, ce qui laisse un solde pour les années suivantes de 712 691\$ (2) (tableau 8).

- (1) La recherche dans les programmes spéciaux de perfectionnement 1985-86, DGERU, MESST, p. 1.
- (2) Pour ces années, l'Inventaire déclare 3,3 millions de \$ pour le PPMF dans l'ensemble des unités administratives des universités et 2,2 millions dans les unités administratives en éducation. Il faut, cependant, noter que Montréal ne déclare rien sous l'appellation PPMF mais indique un montant de 1 378 193\$ venant du ministère de l'Éducation sans autre précision; on peut donc présumer que 604 000\$ vont au PPMF. Sherbrooke affecte 177 805\$ au PPMF pour les années 1982-83 et 1983-84. Pour les années antérieures, un montant de 464 208\$ est inscrit sous l'appellation du ministère de l'Éducation; on peut présumer que 200 000\$ vont au PPMF. Le montant total corrigé venant de l'Inventaire pour le PPMF dans toutes les unités serait donc de 4 123 123\$ ou 92,5% des dépenses approuvées dans le programme. Dans les unités du secteur de l'éducation, le montant correspondant serait de 3 060 124\$.

TABLEAU 8  
Bilan du programme PPIF  
1979-80 à 1983-84

	1 nouveaux crédits à la recherche	2 Disponibilités budgétaires(1)	3 Dépenses approuvées	4 Solde 1979-1980 1983-1984 (2-3)	5 Montants déclarés dans l'inventaire (toutes unités)	6 Montants déclarés dans l'inventaire (unités admin. d'éducation)
Laval	605 000	1 061 052	902 588	158 464	471 390	471 390
Montréal	604 000	1 046 029	1 030 049	15 980	604 000 (2)	604 000 (2)
Sherbrooke	377 000	468 184	421 338	46 846	377 805 (2)	377 805 (2)
U.Q.	2 163 000	2 593 074	2 101 673	491 401	2 669 928	1 606 929
U.Q.A.M.	386 000	401 000	346 350	54 650	513 836	61 595
U.Q.T.R.	357 000	391 831	379 173	12 658	406 151	287 368
U.Q.A.C.	396 000	463 528	427 497	36 031	480 335	20 698
U.Q.A.R.	369 000	528 811	336 799	192 012	396 653	364 315
U.Q.A.H.	308 499	439 788	276 215	163 573	498 778	498 778
U.Q.A.T.	346 501	368 116	335 639	32 477	374 175	374 175
<b>Total</b>	<b>3 749 000</b>	<b>5 168 339</b>	<b>4 455 648</b>	<b>712 691</b>	<b>4 123 123 (2)</b>	<b>3 060 124 (2)</b>

Source: DGERU, MEST

- Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec.
- DGERU, MEQ.

- Disponibilités budgétaires = nouveaux crédits: (3 749 000\$) + (solde créditeur de recherche des années antérieures (1 153 557\$) + solde créditeur de l'enseignement (265 782\$).
- Données estimées.

Au cours de ces 5 années, les universités n'ont pu dépenser l'ensemble des disponibilités offertes; 13,8% des argents sont reportés à l'année suivante (1984-85). Certaines universités ont rencontré plus de difficultés que d'autres à disposer de ces sommes; on peut penser à des ressources humaines trop peu nombreuses à l'intérieur de l'université ou de la région, l'intérêt pour ce type de projet, le mode de gestion du programme, etc. (tableau 9).

Tableau 9  
Importance relative des disponibilités budgétaires  
non dépensées du PPMF  
1979-80 à 1983-84

UQAH	37,2%
UQAR	36,3
UQ (total)	19,0
Laval	14,9
Ens. univ.	13,8
UQAM	13,6
Sherbrooke	10,0
UQAT	8,8
UQAC	7,8
UQTR	3,2
Montréal	1,5

Selon le tableau 10, 74,2% des sommes consacrées au PPMF sont dépensées dans les unités administratives d'éducation: certaines unités y réalisent la totalité des projets PPMF: Sherbrooke, l'UQAH et l'UQAT; d'autres, la plus grande partie: l'UQAR (91,9%) et l'UQTR (70,8%) et les dernières une infime partie: l'UQAM (12,0%) et l'UQAC (4,3%).

Tableau 10

Répartition des montants reçus en 5 ans aux titres des programmes PPMF et PPMEP  
par les diverses unités administratives des universités  
1979-80 à 1983-84

UNITÉS ADMINISTRATIVES	PPMF		PPMEP		TOTAL	
	\$	%	\$	%	\$	%
Laval (1)	471 390	100,0	210 313	100,0	681 703	100,0
. Education	471 390	100,0	210 313	100,0	681 703	100,0
Montréal (2)	604 000	100,0	375 000	100,0	375 000	100,0
. Éducation	604 000	100,0	375 000	100,0	375 000	100,0
Sherbrooke	377 805	100,0	437 578	100,0	815 383	100,0
. Education (2)	377 805	100,0	410 213	93,7	788 018	96,6
. Chimie			3 685	0,8	3 685	0,5
. Physique			23 680	5,4	23 680	2,9
McGill (3)	0		0		0	
Université du Québec	2 669 928	100,0	3 242 986	100,0	5 912 914	100,0
. Education	1 606 929	60,2	2 678 728	82,6	4 285 657	72,5
. Autres départements	1 062 999	39,8	564 258	17,4	1 627 257	27,5
UQAM	513 836	100,0	782 697	100,0	1 296 533	100,0
. Education	61 595	12,0	740 334	94,6	801 929	61,8
. Linguistique	452 241	88,0			452 241	34,9
. Sociologie			42 363	5,4	42 363	3,3
UQTR	406 151	100,0	692 392	100,0	1 098 543	100,0
. Education	287 368	70,8	692 392	100,0	979 760	89,2
. Lettres	118 783	29,2			118 783	10,8
UQAC	480 335	100,0	456 502	100,0	936 837	100,0
. Education	20 698	4,3	210 372	46,1	231 070	24,7
. Sciences humaines	459 637	95,7			459 637	49,1
. Sciences écon. et adm.			30 000	6,6	30 000	3,2
. Sciences appliquées			106 300	23,3	106 300	11,3
. Sciences pures			109 830	24,0	109 830	11,7
UQAR	396 653	100,0	262 741	100,0	659 394	100,0
. Education	364 315	91,9	135 981	51,8	500 296	75,9
. Sciences humaines	32 338	8,1			32 338	4,9
. Sciences pures			79 100	30,1	79 100	12,0
. Ens. et rech. (V.R.)			47 660	18,1	47 660	7,2
UQAH	498 778	100,0	471 670	100,0	970 448	100,0
. Education	498 778	100,0	392 170	83,1	890 948	91,8
. Sciences humaines			79 500	16,9	79 500	8,2
UQAT	374 175	100,0	576 984	100,0	951 159	100,0
. Education	374 175	100,0	507 479	88,0	881 654	92,7
. Sciences adm. et soc.			69 505	12,0	69 505	7,3
Sous-total éducation	3 060 124	74,2	3 674 254	86,1	6 734 378	80,3
Sous-total autres	1 062 999	25,8	591 623	13,9	1 654 622	19,7
Grand Total	4 123 123	100,0	4 265 877	100,0	8 389 000	100,0

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée, DGERU, MEQ.

(1) Laval ne nous fournit pas d'information sur les autres facultés.

(2) Données estimées.

(3) Pour McGill, il est impossible de préciser.

Les autres départements impliqués sont la linguistique (88%) à l'UQAM, les lettres (29,2%) à l'UQTR, les sciences humaines à l'UQAC (95,7%) et l'UQAR (8,1%).

b) **Le Programme de perfectionnement des maîtres en enseignement professionnel (PPMEP) (tableau 11)**

Au cours de la période 1979-80 à 1983-84, le PPMEP a généré 4,4 millions de \$ de nouveaux crédits pour la recherche et le développement en enseignement professionnel; à ces nouveaux crédits, il faut ajouter le solde créditeur de la recherche pour les années antérieures (287 862\$) et le solde créditeur de l'enseignement affecté à la recherche (1,2 million), pour obtenir le total des disponibilités budgétaires 5 987 576\$. Toutefois, seulement 4,1 millions de \$ de dépenses ont été approuvés, au cours de la même période, ce qui laisse un solde de 1,8 million pour 1984-85 (1).

Au cours de la période étudiée, les universités n'ont pas dépensé l'ensemble des disponibilités budgétaires offertes, soit 5,98 millions de \$, mais seulement 4,1 millions; il reste donc un solde de 1,8 million ou 30,9%.

(1) De 1979-80 à 1983-84, l'Inventaire déclare 3,8 millions de \$ pour le PPMEP dans l'ensemble des facultés ou départements et 3,2 millions dans les facultés ou départements d'éducation. Si on effectue, dans le cas du PPMEP comme dans celui du PPMF, une correction pour Montréal et Sherbrooke en affectant au PPMEP des montants déclarés sous l'appellation de ministère de l'Éducation (375 000\$ pour Montréal et 70 000\$ pour Sherbrooke), on obtient un montant qui, pour l'ensemble des unités administratives, dépasse légèrement les dépenses approuvées (4,26 millions de \$ par rapport à 4,13 millions). Il y a également le montant de 339 712\$ de McGill qui n'apparaît pas dans l'Inventaire.

Tableau 11

Bilan du programme PPMEP  
1979-80 à 1983-84

Universités	1 Nouveaux crédits à la recherche	2 Disponibilités budgétaires (1)	3 Dépenses approuvées	4 Solde 1979-1980 à 1983-1984 (2-3)	5 Montants décla- rés dans l'in- ventaire (toutes unités)	6 Montants déclarés dans l'inventaire (unités admin. d'éducation)
Laval	311 000	427 811	325 406	102 435	210 313	210 313
Montréal	290 000	453 850	376 582	77 268	375 000 (2)	375 000 (2)
Sherbrooke	500 000	574 345	438 279	136 066	437 578 (2)	410 213 (2)
McGill	475 000	547 730	339 712	208 018	—	—
U.Q.	2 834 000	3 983 810	2 657 659	1 326 151	3 242 986	2 678 728
U.Q.A.M.	809 000	988 620	754 669	233 951	782 697	740 334
U.Q.T.R.	555 000	845 792	633 195	212 597	692 392	692 392
U.Q.A.C.	380 000	579 357	371 292	208 065	456 502	210 372
U.Q.A.R.	280 000	392 560	168 419	224 141	262 741	135 981
U.Q.A.H.	405 800	628 447	302 877	325 570	471 670	392 170
U.Q.A.T.	404 200	549 034	427 207	121 827	576 984	507 479
Total	4 410 000	5 987 576	4 137 638	1 849 938	4 265 877	3 674 254

Sources: DGERU, MESST

Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec, DGERU, MEQ.

- (1) Disponibilités budgétaires = nouveaux crédits (3 749 000\$) + (1 153 55\$) + solde créditeur de recherche des années antérieures (2) Données estimées.

Tableau 12

Importance relative des disponibilités budgétaires  
non dépensées du PPMEP  
1979-80 à 1983-84

UQAR	57,1%
UQAH	51,8
McGill	38,0
UQAC	35,9
UQ (total)	33,3
Ens. universités	30,9
UQTR	25,1
Laval	23,9
Sherbrooke	23,7
UQAM	23,7
UQAT	22,2
Montréal	17,0

Le PPMEP semble trouver plus de difficultés à s'implanter dans le milieu universitaire que le PPMF. L'UQAR et l'UQAH n'arrivent pas à dépenser la moitié des crédits mis à leur disposition. McGill, l'UQAC et l'Université du Québec affichent des surplus du tiers par rapport à leurs disponibilités.

Une plus grande proportion des subventions du PPMEP que du PPMF (86,1% vs 74,2%) est assumée par les unités administratives d'éducation (tableau 10). Dans certaines unités d'éducation, les proportions sont supérieures à celle de l'ensemble des universités: Laval (100%), l'UQTR (100%), l'UQAM (94,6%), Sherbrooke (93,7%), l'UQAT (88%), et l'UQAH (83,1%); dans d'autres, elles sont inférieures: l'UQAR (51,8%) et l'UQAC (46,1%).

Les autres départements qui réalisent des projets PPMEP sont: sociologie (5,4%) à l'UQAM, sciences économiques et administratives (6,6%), sciences appliquées (23,3%) et sciences pures (24,0%) à l'UQAC, sciences pures (30,1%) à l'UQAR, sciences humaines (16,9%) à l'UQAH et sciences administratives et sociales (12,0%) à l'UQAT.

\* \* \*

L'importance du ministère de l'Éducation dans le financement par mode de subventions de la recherche et du développement en éducation est de 32%. En dollars, cette source de financement fournit 4,5 millions à l'Université du Québec, 1,4 million à Montréal et 1,0 million à Sherbrooke et rien à Concordia.

Le ministère de l'Éducation occupe donc une place relative différente selon les établissements; cette place est plus importante à Sherbrooke (54,6%) et à l'UQ (45,3%) principalement à l'UQAH (86,1%), l'UQAT (87,2%) et à l'UQAR (70,1%) que dans d'autres universités telles Laval (12,0%), l'UQTR (29,4%) ou Concordia (0,0%) (tableau VIII de l'annexe 1).

Au cours de la période de 5 ans, la part du ministère de l'Éducation a augmenté de 150%, alors que le nombre de subventions n'a crû que de 41% (tableau 13).

La presque totalité (99%) de la contribution du MEQ va au sous-secteur de l'éducation (tableau 14).

Tableau 13

Évolution du nombre et des montants de subventions reçues par  
les unités administratives d'éducation, par organismes subventionnaires  
1979-80 à 1983-84

- 47 -

Organismes subventionnaires	1979-80			1980-81			1981-82			1982-83			1983-84			TOTAL			ACCROISSEMENT 83-84/79-80			
	\$	#	\$	\$	#	\$	\$	#	\$	\$	#	\$	\$	#	\$	\$	#	\$	\$	#	\$	\$
Ministère de l'Éducation	803 301	39	1 699 966	81	1 416 058	82	1 682 509	75	2 010 910	55	7 612 744	332	150 3	41,0								
• FPNF	269 227	12	316 667	16	330 159	19	397 535	32	471 146	20	1 784 734	99	75 0	66,5								
• FPNEP	128 290	4	605 242	22	685 557	28	767 909	23	831 943	15	3 018 941	92	548 5	225,0								
• MEQ	405 784	23	778 057	43	400 342	35	517 065	20	707 821	20	2 809 069	141	74,4	-13,0								
FCAC	1 192 765	96	1 158 792	104	1 718 659	112	1 819 153	136	1 760 338	152	7 649 707	600	47,6	58,3								
CRSH	70 541	24	160 366	18	166 634	30	364 510	42	358 099	51	1 120 150	165	407,7	112,5								
CRSNG	72 826	36	169 281	38	315 293	62	442 647	79	647 628	106	1 647 675	321	789,3	194,4								
Universités (1)	264 750	96	471 191	117	590 597	134	651 236	146	762 598	145	2 740 372	638	188,0	51,0								
Autres	242 895	52	509 043	4	588 455	34	706 303	18	1 037 832	17	3 084 528	125	327,3	-67,3								
Total	2 647 078	343	1 168 639	362	4 795 696	454	5 666 358	496	6 577 405	526	23 855 176	2 181	148,5	53,4								

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec, DGÉRU, MEQ.

(1) Subventions internes à chaque université.

Tableau 14

Subventions reçues en 5 ans par les unités administratives  
d'éducation, par organismes subventionnaires et par sous-secteurs  
1979-80 à 1983-84

Sources de subventions	Sciences de l'éducation		Education physique		Psycho-éducation		Total	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Min. de l'Edu.	7 535 744	40,8	77 000	1,5	-		7 612 744	31,9
. PPMF	2 256 124	12,2	-				2 256 124	9,5
. PPMEP	3 229 254	17,5	-		-		3 229 254	13,5
. Autres	2 050 366	11,1	77 000	1,5	-		2 127 366	8,9
FCAC	5 685 117	30,8	1 871 471	35,7	93 119	56,9	7 649 707	32,1
CQRS	168 315	0,9	119 635	2,3	-		287 950	1,2
IRSST	-		231 000	4,4	-		231 000	1,0
CRSNG	157 434	0,9	1 490 241	28,4	-		1 647 675	6,9
CRSH	1 001 105	5,4	114 029	2,2	5 016	3,1	1 120 150	4,7
Cond. physique & sport amateur	31 096	0,2	218 197	4,2	-		249 293	1,0
Un. Laval	1 187 143	6,4	101 295	1,9	-		1 288 438	5,4
Un. du Québec	787 546	4,3	362 770	6,9	-		1 150 316	4,8
Un. de Montréal	131 780	0,7	48 361	0,9	20 490	12,5	200 631	0,8
Fonds de la campagne des années 80, Un. de Montréal	180 000	1,0	46 500	0,9	25 000	15,3	251 500	1,1
Ford Foundation	305 364	1,6	-		-		305 364	1,3
Autres	1 282 549	6,9	557 759	10,7	20 100	12,3	1 860 408	7,8
<b>Total</b>	<b>18 453 193</b>	<b>100,0</b>	<b>5 238 258</b>		<b>163 725</b>	<b>100,0</b>	<b>23 855 176</b>	<b>100,0</b>

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec, DGERU, MEQ.

Vu le caractère assez particulier des programmes PPMF et PPMEP, qui sont davantage orientés vers le développement de nouveaux matériels pédagogiques, d'instruments de mesure et d'évaluation et la définition de nouveaux contenus de programmes, les montants affectés au PPMF, au PPMEP et à d'autres programmes du ministère de l'Éducation ont été soustraits du total de la recherche afin de calculer le montant moyen par professeurs et par universités (voir le tableau 22).

Alors que pour l'ensemble du secteur de l'éducation, cette moyenne se chiffre annuellement à 7 769\$, elle est de 7 236\$ pour les seules sciences de l'éducation et de 4 298\$ si on y soustrait la contribution du ministère de l'Éducation.

Ce calcul a pour effet de modifier de façon importante la position relative des universités les unes par rapport aux autres. Alors que les anciennes universités plus l'UQAM et l'UQAC gagnent des points, Sherbrooke et les autres constituantes de l'Université du Québec en perdent.

Concordia avec 12 775\$ prend la tête du peloton, suivie par Laval (7 967\$), Montréal (5 037\$) et l'UQTR (4 345\$). Les autres ont une moyenne qui se situe entre 3 500\$ et 1 500\$ (voir tableau 22).

L'UQAC gagne 5 points alors que l'UQAH et l'UQAT en perdent respectivement 6 et 7.

#### 4.2.2 Fonds FCAC ou FCAR

Le Fonds FCAC (1) apporte à l'éducation une contribution (7,6 millions de \$ ou 32,1% des subventions) sensiblement égale à celle du ministère de l'Éducation (tableau VIII de l'annexe 1).

Cette somme se répartit ainsi entre les 3 sous-secteurs:

- sciences de l'éducation: 74,3%
- éducation physique : 24,5%
- psychoéducation : 1,2%

L'Université du Québec va chercher la plus grande part (2 187 945\$), dont 1,0 million de \$ pour l'UQTR, suivie par Laval 1,8 million, Montréal 1,4 million et McGill 910 014\$.

Le Fonds FCAC joue une rôle prépondérant dans le financement de la recherche en éducation à Concordia (79,4% des subventions), à McGill (67,1%) et à l'INRS (55,3%), alors qu'il l'est beaucoup moins à l'Université du Québec (21,8%), surtout à l'UQAT, l'UQAR, l'UQAH et l'UQAM. Au Fonds FCAC, l'accroissement des sommes versées a été de 47,6% alors que le nombre de subventions a augmenté parallèlement de 58,3%; donc la répartition des crédits s'est éparpillée.

#### 4.2.3 Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie

Le CRSNG accorde aux universités québécoises dans le secteur éducation 1,6 million de \$ ou 6,9% des subventions; à l'opposé des autres sources subventionnaires, celle-ci appuie principalement le sous-secteur "éducation physique" (90%) et, secondairement, le sous-secteur "sciences de l'éducation" (10%).

(1) FCAC: en 1983-84, cette appellation prévalait encore.

Cette source de financement est particulièrement importante là où le sous-secteur "éducation physique" joue un rôle prépondérant: l'UQTR (17,8% des subventions) et Laval (11,8%).

Le volume des subventions a augmenté de 789,3% au cours des années 1979-80 à 1983-84, alors que le nombre de subventions, lui, n'a augmenté que de 194,4%, ce qui indique une certaine concentration des fonds de recherche dans certaines équipes.

#### 4.2.4 Conseil de recherche en sciences humaines

La contribution du CRSH est de 1,1 million de \$ ou 4,7% des subventions; ce montant se répartit, selon les sous-secteurs, dans les proportions suivantes:

- sciences de l'éducation: 89,4%
- éducation physique : 10,2%
- psychoéducation : 0,4%

Cette source de financement est particulièrement importante pour l'INRS (34% des subventions), Concordia (10,2%), alors qu'elle est faible dans les autres constituantes de l'Université du Québec et à Sherbrooke.

La croissance de ce fonds, au cours des 5 années, a été de 407,7%, alors que le nombre de subventions augmentait de 112,5%.

D'autres sources comme l'IRSST (1) ou le ministère fédéral de la Condition physique et du Sport amateur n'interviennent quasi exclusivement que dans le sous-secteur "éducation physique".

---

(1) IRSST: Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec.

A l'exception du Fonds FCAC, toutes les sources subventionnaires, présentées au tableau 13, accroissent plus rapidement les sommes versées que le nombre de projets subventionnés. Au Fonds FCAC, la politique a été de multiplier les subventions pour satisfaire un plus grand nombre de demandes, alors que les autres fonds ont plutôt choisi d'accroître le montant des subventions.

#### 4.2.5 Les commanditaires (tableau 15)

Les commandites dans le secteur de l'éducation totalisent 1,9 million de \$ en 5 ans ou 7,5% du financement total. Le tableau 15 présente les organismes qui ont octroyé des contrats de plus de 100 000 \$. Il y en a 5 au total, dont 4 sont des entités du gouvernement du Québec et un cinquième qui est l'Armée américaine.

Le ministère de l'Éducation assume le tiers des commandites; les 4 autres se partagent un autre tiers et les autres non énumérés contribuent pour un troisième tiers.

Des 1,9 million de \$ versés en commandites, 1,5 million (77,3%) vont aux sciences de l'éducation et 0,4 million ou 22,7% à l'éducation physique.

Parmi les commanditaires dont la contribution est soutenue et importante, il n'y a aucune grande compagnie canadienne, alors qu'on pourrait s'attendre à un plus grand intérêt pour la recherche en éducation de la part des compagnies oeuvrant plus particulièrement dans le domaine des communications, de la haute technologie ou des services publics.

Tableau 15

Principales commandites reçues en 5 ans par les unités administratives d'éducation, par sources et par sous-secteurs 1979-80 à 1983-84

Sources de commandites	Sciences de l'éducation		Education physique		Psycho-éducation		Total	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
MEQ	565 226	37,8	63 752	14,5	-		628 978	32,6
Autres	389 278	26,1	220 991	50,5	-		610 269	31,6
US Army	319 210	21,4			-		319 210	16,5
Régie de la sécurité dans les sports	-		153 047	35,0	-		153 047	7,9
Conseil de la langue française	115 845	7,8	-		-		115 845	6,0
Ministère des Communications	103 310	6,9	-		-		103 310	5,4
<b>Total</b>	<b>1 492 869</b>	<b>100,0</b>	<b>437 790</b>	<b>100,0</b>	<b>-</b>		<b>1 930 659</b>	<b>100,0</b>

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec, DGERU, MEQ.

#### 4.3 La recherche en éducation au Conseil de recherches en sciences humaines

En 1979-80, la performance des chercheurs canadiens en éducation auprès du CRSH est médiocre, lorsqu'on la compare à celle des sciences sociales (1). Les professeurs d'éducation présentent 3,5 fois moins de projets que l'ensemble des professeurs des sciences sociales (2); de plus, le taux de réussite des demandes de subvention est plus faible: 38%, contre 72% pour l'ensemble des sciences sociales. Comment expliquer ces résultats?

Consultée sur cette question en 1980, l'Association canadienne des doyens d'éducation identifie 2 types d'obstacles à la participation des professeurs d'éducation aux concours du CRSH: certains originant des facultés d'éducation, les autres du CRSH. Dans le premier groupe, les doyens mentionnent entre autre:

- la jeunesse de la tradition de la recherche en éducation (3). Les écoles normales ont été intégrées aux universités canadiennes de 1950 à 1970. Bon nombre de professeurs dans les facultés d'éducation viennent de ces écoles et ont fait la première partie de leur carrière comme enseignants seulement. Même si le nombre de professeurs qui détiennent le doctorat a augmenté, passant de 22% en 1960 à 56% en 1981-82, il demeure toujours plus faible que dans les sciences sociales (4);

(1) Voir J. Stapleton et al., Education Research in Canada: Aims, Problems and Possibilities, CRSH, 1981, 46 pages.

(2) Rappelons que pour le CRSH, l'éducation est un sous-secteur des sciences sociales.

(3) J. Stapleton et al., op. cit., p. 20.

(4) Selon les données de Statistique Canada (citées dans R. Davidson "A Statistical Profile of the Social Sciences in Canada", Social Sciences Research in Canada: Stagnation or Regeneration?, Science Council of Canada, 1985, pp. 29-76) on retrouvait en 1981-82 61% de détenteurs de doctorats en sciences sociales; la proportion dépasse 70% en économie, psychologie, science politique, sociologie, anthropologie et géographie.

- dans la perception de ces professeurs, leur rôle de formateur prédomine sur celui de chercheur;
- durant cette période d'intégration des écoles normales, la recherche en éducation a reçu très peu de support institutionnel;
- les programmes de 2e et de 3e cycles étaient à développer dans la majorité des facultés. Le nombre d'étudiants à temps complet était limité et ces derniers étaient plus intéressés par une spécialisation que par la recherche.

Les obstacles venant du CRSH tiennent en bonne partie du fait que les méthodologies et les paradigmes reliés aux disciplines des sciences sociales servent souvent de critères de sélection (5), même s'ils conviennent difficilement aux recherches sur les pratiques éducatives.

Une étude des critères d'évaluation des projets soumis au CRSH permet d'identifier une seconde raison: "même les chercheurs compétents, ayant présenté des plans bien conçus, sont incapables de baser leurs travaux sur des principes théoriques solides" (6). De plus, "tous les chercheurs en éducation sont convaincus que leurs intérêts et leurs projets sont de nature trop appliquée et ne présentent pas la pureté théorique recherchée par le Conseil" (7).

(5) J. Stapleton et al., *op. cit.*, pp. 21 et 22: "One Ontario Dean put move succinctly: "If you are not in psychology or history, the pickings are slim" [...] as one western Dean commented: "As soon as the word curriculum appears, SSHRC disappears."

(6) W. Wisenthal, La recherche en éducation: réalisation et projets d'avenir, CRSH, juillet 1982, p. 15.

(7) *Ibid.*, p. 4.

Les commissions scolaires et les ministères provinciaux seraient responsables de cet état de fait, parce qu'ils subventionnent des recherches plus pratiques que théoriques. En 1980-81, les 30 facultés d'éducation du Canada, pour lesquelles les données étaient disponibles, recevaient 12,5 millions de \$ (1) qui provenaient pour 48% des ministères ou agences provinciales d'éducation et pour 25% d'organismes fédéraux, dont seulement 6% du CRSH. La même année, les subventions et commandites de recherche en sciences sociales et humanités (incluant l'éducation) représentaient 48 millions de \$ (2). Les professeurs d'éducation reçoivent donc entre 25% et 35% des subventions et commandites accordées en sciences sociales, alors qu'ils ne comptent que pour 17% du corps professoral de ce secteur. Les professeurs d'éducation reçoivent donc, en moyenne, 50% de plus per capita que les professeurs en sciences sociales.

La faible motivation des professeurs d'éducation à participer aux concours du CRSH - très sélectifs - se comprend aisément; d'une part, ces professeurs ont accès à des sources de financement autres que le CRSH (3), si bien que ce dernier ne contribue que 6% du financement qu'ils reçoivent; d'autre part, même si la proportion de professeurs préparés à la recherche est moins élevée en éducation que dans les disciplines non professionnelles des sciences sociales, les chercheurs en éducation sont beaucoup moins performants quand ils participent aux concours du CRSH (4).

(1) Montant sous-estimé, puisque plusieurs universités n'ont pas répondu au questionnaire de l'Association canadienne des doyens d'éducation. Le montant réel serait plus proche de 17 millions de \$, si on se fie aux données disponibles pour le Québec.

Source: J. Stapleton et al., op. cit. p. 16.

(2) R. Davidson, op. cit.

(3) Où leurs chances de succès étaient jusqu'à récemment plutôt minces. Maintenant, une partie de l'enveloppe est réservée aux chercheurs en éducation.

(4) Selon les données de 1983; les données postérieures à 1983 n'ont pas été analysées.

#### 4.4 Le Programme équipes et séminaires du Fonds FCAR

##### 4.4.1 Introduction

Le Fonds FCAR (1) est, avec le ministère de l'Éducation, la source la plus importante de financement de la recherche en éducation. Comme on a pu le voir plus haut, le Fonds FCAR et le MEQ ont chacun contribué pour un tiers des subventions et commandites reçues par les unités administratives d'éducation, durant la période 1979-80 à 1983-84.

Le Programme équipes et séminaires est le programme de subventions le plus important du Fonds FCAR. Aussi, nous allons examiner quelques caractéristiques des projets subventionnés dans le cadre de ce programme. Les projets subventionnés par le comité 6 (sciences de l'éducation) du Programme équipes et séminaires seront comparés aux projets financés par les comités 1 à 5 (sciences de laboratoire) et par les comités 7 à 11 (sciences sociales et humaines) (2). Dans le cas des projets de recherche en éducation les données seront aussi examinées par universités.

---

(1) Avant 1985, le Fonds FCAC ou encore le Programme FCAC.

(2) Certains projets de recherche en éducation relèvent d'autres comités que le comité 6; toutefois, il s'agit là d'exceptions, dont nous n'avons pas tenu compte. On trouvera à l'annexe 3, la typologie exacte des 11 comités d'appréciation du Programme équipes et séminaires.

On trouvera de plus, à la fin de la présente section, des données sur les équipes en émergence, de façon d'une part de les comparer à l'ensemble des équipes et, d'autre part, de comparer l'émergence en éducation avec l'émergence dans les autres disciplines (1).

#### 4.4.2 Les demandes de subvention: le taux de réussite

De 1982-83 à 1985-86, le comité 6 a accepté 76% des demandes de subvention qui lui ont été transmises. Comme on peut le lire au tableau 1 de l'annexe 4, le taux de réussite des demandes présentées au comité 6 est plus élevé que dans le cas des comités 7 à 11, mais un peu plus faible que dans le cas des comités 1 à 5.

#### 4.4.3 Les équipes subventionnées

De 1982-83 à 1985-86, le nombre d'équipes subventionnées dans le cadre du Programme équipes et séminaires pour l'ensemble des 11 comités a augmenté d'un peu plus de 10%, passant de 465 à 520. Cette croissance est essentiellement attribuable aux comités 1 à 5, comme le montre le tableau 2 de l'annexe 4; le nombre d'équipes financées par le comité 6 et par les comités 7 à 11 est, pour sa part, demeuré à peu près stable durant la période de 4 années.

Le tableau 3 de l'annexe 4 montre que, chaque année, plus de la moitié des équipes subventionnées par le comité 6 se retrouvent dans 3 des universités francophones: Laval, Montréal et l'UQAM; les 2 universités anglophones, Concordia et McGill, regroupent environ le quart des équipes subventionnées.

---

(1) Notons que ce sont les universités qui identifient les équipes en émergence.

En 4 ans, toutefois, la part de Laval et de l'UQAM s'est accrue, si bien que Laval et l'UQAM comptent maintenant chacune plus de projets financés par le Fonds FCAR que Montréal, alors qu'en 1982-83 et en 1983-84, c'est l'inverse qui se produisait.

#### 4.4.4 Les montants de subventions

Comme l'indique le tableau 2 de l'annexe 4, plus de la moitié des sommes versées par le Fonds FCAR, via le Programme équipes et séminaires, ont été attribuées par les comités des sciences de laboratoire, soit 23,9 millions de \$ sur un total de 42,3 millions.

Durant les 4 années d'observation, le montant total versé par le comité 6 est demeuré stable, à environ 1,7 million de \$ par année, alors que pour les comités 1 à 5 et les comités 7 à 11 on a pu observer une très légère augmentation.

A la lecture du tableau 4 de l'annexe 4, on constate que la part allouée à chaque université est demeurée à peu près la même, de 1982-83 à 1985-86, sauf à Laval et à l'UQAM, où on a observé une croissance importante, et à l'INRS-Éducation, où la part a chuté.

#### 4.4.5 Les montants moyens de subventions

C'est en éducation que les montants moyens versés par équipe sont les plus faibles, comme on peut le voir au tableau 16. Ils sont plus élevés en sciences de laboratoire qu'en sciences sociales et humaines; dans ce cas, la différence vient surtout des montants alloués pour les équipements, les montants moyens de fonctionnement étant sensiblement les mêmes.

Tableau 16

Montant moyen accordé par équipe par le Fonds FCAR,  
par année et par comité  
1982-83 à 1985-86

	Fonctionnement \$	Équipement \$	Total \$
Comités 1 à 5			
1982-83	21 490	3 441	24 931
1983-84	19 786	3 653	23 439
1984-85	19 721	4 760	24 481
1985-86	19 204	3 009	22 213
Comité 6			
1982-83	18 878	670	19 548
1983-84	17 147	723	17 870
1984-85	18 278	837	19 115
1985-86	16 515	876	17 391
Comités 7 à 11			
1982-83	19 127	236	19 363
1983-84	19 157	315	19 472
1984-85	19 164	658	19 822
1985-86	20 300	530	20 830

Source: Fonds FCAR, totalisations spéciales.

Le tableau 5 de l'annexe 4 montre que, dans le cas du comité 6, les montants moyens versés par équipe varient passablement d'une université à l'autre. Ils sont rarement plus élevés que la moyenne d'ensemble, sauf à l'INRS-Éducation, les 2 premières années de la période, et à Concordia. Cependant, ils sont souvent plus faibles; règle générale, les montants moyens les plus faibles se retrouvent dans les petites universités: l'UQAC, l'UQAH et l'UQAT notamment.

Les montants moyens versés aux équipes les plus subventionnées par le Fonds FCAR ont cependant connu une évolution fort différente. A la lecture du tableau 6 de l'annexe 4, on constate que le montant moyen (exprimé en dollars courants) versé par équipe, aux équipes du premier quartile, de 1982-83 à 1985-86, n'a augmenté que dans 2 cas: le comité 7 (Aménagement/ Développement économique/ Économie appliquée/ Planification/ Théorie économique/ Urbanisme) et le comité 11 (Communications/ Criminologie/ Loisirs/ Orientation scolaire et professionnelle/ Orthopédagogie/ Psychologie clinique/ Relations industrielles/ Services de santé/ Travail social).

Dans les autres comités, les montants moyens versés aux équipes les plus subventionnées sont demeurés au même niveau ou bien ont diminué. Pour le comité 6, on note que le montant moyen par équipe du premier quartile est passé de 33 222 \$ en 1982-83 à 24 243 \$ en 1985-86, une baisse de 27% en 4 ans, en dollars courants toujours.

#### 4.4.6 Les équipes de recherche

##### 4.4.6.1 Le nombre de chercheurs et d'étudiants

Le nombre moyen de chercheurs par équipe est plus élevé dans le cas des sciences de laboratoire qu'en éducation ou en sciences sociales et humaines. Le tableau 17 montre qu'il est de 4,5 pour les comités 1 à 5, contre 2,8 pour le comité 6 et les comités 7 à 11, pour la période 1982-83 à 1985-86.

On observe le même phénomène en ce qui concerne le nombre d'étudiants dans les équipes de recherche subventionnées dans le cadre d'Équipes et séminaires. Les équipes des sciences de laboratoire regroupent en moyenne 2,6 étudiants chacune pour la période 1982-83 à 1985-86, alors que celles d'éducation et des sciences sociales et humaines n'en comptent que 2,2.

Dans le cas du comité 6, on constate, à la lecture du tableau 7 de l'annexe 4, que le nombre moyen de chercheurs par équipe demeure assez proche de la moyenne, d'une université à l'autre, sauf dans 3 institutions où il est plus élevé: l'UQAM, l'UQAR et l'INRS-Éducation.

Le tableau 8 de l'annexe 4 montre, qu'à Laval, à Montréal et à l'UQAM, le nombre moyen d'étudiants dans les équipes subventionnées par le comité 6 a tendance à être plus élevé que la moyenne; le nombre moyen d'étudiants est par contre très faible à l'UQAR et à l'INRS-Éducation, de même qu'à l'UQAT.

Tableau 17

Nombre moyen de chercheurs et d'étudiants par équipe subventionnée  
par le Fonds FCAR, par comité  
1982-83 à 1985-86

	Nombre moyen de chercheurs	Nombre moyen d'étudiants			
		1er cycle	2e cycle	3e cycle	Total
Comités 1 à 5					
1982-83	4,4	0,2	0,9	0,7	1,9
1983-84	4,4	0,3	1,3	0,9	2,4
1984-85	4,6	0,4	1,4	1,0	2,9
1985-86	4,4	0,3	1,5	1,1	2,9
1982-83 à 1985-86	4,5	0,3	1,3	1,0	2,6
Comité 6					
1982-83	2,9	0,2	0,9	0,5	1,6
1983-84	2,7	0,1	1,5	0,7	2,3
1984-85	2,9	0,2	1,5	0,7	2,4
1985-86	2,9	0,2	1,4	0,8	2,3
1982-83 à 1985-86	2,8	0,2	1,3	0,7	2,2
Comités 7 à 11					
1982-83	2,8	0,1	0,9	0,5	1,5
1983-84	2,9	0,2	1,3	0,8	2,3
1984-85	2,8	0,2	1,3	0,8	2,4
1985-86	2,8	0,2	1,4	0,8	2,4
1982-83 à 1985-86	2,8	0,2	1,2	0,7	2,2

Source: Fonds FCAR, totalisations spéciales.

#### 4.4.6.2 La formation des étudiants

Des différences importantes peuvent être notées dans le niveau de formation des étudiants participants aux équipes de recherche. Le tableau 18 nous indique que:

- c'est en sciences de laboratoire que les étudiants de 3e cycle sont proportionnellement les plus nombreux, soit 38%, contre seulement 31% en éducation et 34% en sciences sociales et humaines;
- les équipes d'éducation font davantage appel à des étudiants de 2e cycle (62%) que les équipes des sciences sociales et humaines (57%) et celles des sciences de laboratoire (50%);
- les étudiants de 1er cycle sont proportionnellement plus nombreux en sciences de laboratoire (12%) qu'en sciences sociales et humaines (9%) ou qu'en éducation (7%).

C'est à Montréal et à Laval, de même qu'à McGill et à Concordia mais dans une moindre mesure, que les équipes financées par le comité 6 du Fonds FCAR font proportionnellement plus appel à des étudiants de doctorat. Toutefois, comme nous le montre le tableau 9 de l'annexe 4, même dans les 4 universités qui offrent un doctorat en éducation, les étudiants de 3e cycle ne comptent jamais pour plus de 50%.

Tableau 18

Répartition selon le cycle, des étudiants participant aux équipes subventionnées par le Fonds FCAR, par comité (en %)  
1982-83 à 1985-86

	1er cycle %	2e cycle %	3e cycle %	Total %
Comités 1 à 5				
1982-83	12,7	48,3	38,9	100,0
1983-84	13,2	51,4	35,5	100,0
1984-85	14,0	49,5	36,4	100,0
1985-86	10,3	50,6	39,1	100,0
1982-83 à 1985-86	12,4	50,1	37,5	100,0
Comité 6				
1982-83	10,9	58,4	30,7	100,0
1983-84	5,8	65,9	28,3	100,0
1984-85	7,0	62,4	30,5	100,0
1985-86	6,6	59,7	33,6	100,0
1982-83 à 1985-86	7,3	62,0	30,7	100,0
Comités 7 à 11				
1982-83	9,4	56,2	34,5	100,0
1983-84	8,9	58,1	33,1	100,0
1984-85	7,7	57,2	35,1	100,0
1985-86	9,7	57,9	32,4	100,0
1982-83 à 1985-86	8,9	57,4	33,7	100,0

Source: Fonds FCAR, totalisations spéciales.

Les étudiants de 2e cycle sont majoritaires dans toutes les universités, sauf à l'UQAM en 1982-83 et à Montréal en 1985-86. Certaines universités comptent presque exclusivement sur les étudiants de maîtrise: l'UQAR, l'UQAC et Sherbrooke. Quant aux étudiants de 1er cycle, ils comptent rarement pour plus de 10%, sauf à l'UQAM où, durant 4 ans, ils constituaient entre 16% et 27% des équipes.

#### 4.4.7 Les équipes en émergence

Le nombre d'équipes en émergence a tendance à diminuer, comme on peut le constater à la lecture du tableau 10 de l'annexe 4: alors qu'elles représentaient 18% du nombre total d'équipes en 1982-83, elles ne comptent plus que pour 11% en 1985-86.

C'est en sciences de laboratoire que les équipes en émergence représentent la plus faible proportion, soit 8% en 1985-86. En éducation et en sciences sociales et humaines, la proportion est de près du double, soit 14% et 16% respectivement, à la même date.

Le tableau 11 de l'annexe 4 montre que l'on peut observer la même évolution en ce qui concerne les montants versés aux équipes en émergence: en valeur absolue et en valeur relative, les montants ont diminué, si bien qu'en 1985-86, les équipes en émergence reçoivent moins de 10% des sommes versées dans le cadre du Programme équipes et séminaires. Les proportions demeurent plus élevées dans le cas du comité 6 (13,2%) et des comités 7 à 11 (12,7%).

Les équipes en émergence reçoivent toutefois moins d'argent par équipe que les équipes régulières: alors qu'elles comptent pour 11% des équipes, les équipes en émergence ne reçoivent que 9% des subventions.

#### 4.4.8 Conclusion

Les projets subventionnés par le comité 6 se distinguent nettement de ceux que financent les comités 1 à 5, notamment en ce qui a trait aux montants moyens et au nombre moyen de chercheurs et d'étudiants. Ils s'apparentent davantage aux projets des sciences sociales et humaines bien que certaines différences peuvent être observées, surtout en ce qui a trait aux montants moyens par équipe et à la formation des étudiants participant aux équipes.

5. LES DÉPENSES DE RECHERCHE EN ÉDUCATION DANS LES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

5.1 La recherche en éducation dans l'ensemble de la recherche universitaire (tableau 19)

5.1.1 La répartition des subventions et commandites

Au cours de la période 1979-80 à 1983-84, 683,0 millions de \$ ont été attribués aux universités du Québec, sous forme de 34 954 subventions ou commandites, pour la recherche et le soutien à la recherche dans tous les domaines; pour l'année 1983-84, le montant était de 172,1 millions de \$ et se répartissait en 8 150 subventions ou commandites.

De ces 683,0 millions de \$, 3,8% ou 25,8 millions ont été versés aux unités administratives d'éducation, c'est-à-dire les facultés, écoles ou départements de sciences de l'éducation, d'éducation physique et de psychoéducation; en 1983-84, les subventions et commandites se chiffraient à 7,3 millions de \$ ou 4,3% de l'ensemble de la recherche.

Les 2 283 subventions ou commandites attribuées à l'éducation au cours des 5 années représentent 6,5% de l'ensemble: la proportion du nombre de subventions et commandites est relativement plus élevée que celle des sommes affectées à l'éducation (3,8%), ce qui se traduit par une valeur moyenne par projet plus faible en éducation (11 295\$) que dans l'ensemble des domaines (19 540\$).

Tableau 19  
 Évolution du nombre et des montants de subventions et commandites reçues par les unités administratives d'éducation et par l'ensemble des unités administratives  
 1979-80 à 1983-84

Années	Unités administratives	Nombre de subv. et commandites #	% par rapport à l'ensemble	Montants \$	% par rapport à l'ensemble	Valeurs moyenne	Valeurs moyenne
			%	\$	%	précédente	précédente
1979-80	Education	3 522	5,5	2 830 740	3,0	37,7	8 042
	Total	6 410	100,0	95 689 896	100,0	11,7	14 928
1980-81	Education	3 744	5,9	4 397 866	3,7	55,3	11 759
	Total	6 316	100,0	117 979 221	100,0	23,3	18 679
1981-82	Education	4 677	6,7	5 293 224	3,8	20,3	11 335
	Total	6 947	100,0	140 787 110	100,0	19,3	20 266
1982-83	Education	5 200	7,3	5 943 738	3,8	12,3	11 430
	Total	7 131	100,0	156 350 089	100,0	11,1	21 925
1983-84	Education	570	7,0	7 320 267	4,3	23,2	12 843
	Total	8 150	100,0	172 182 951	100,0	10,1	21 127
TOTAL	Education	2 283	6,5	25 785 835	3,8	(1) 158,6	11 295
Toutes unités adm.		34 954	100,0	682 989 267	100,0	79,9	19 540

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec, DGERU, MEQ.

(1) Variations de 1983-84 par rapport à 1979-80.

Entre les années 1979-80 et 1983-84, le nombre et le pourcentage des subventions et commandites sont passés de 352 (5,5%) à 570 (7,0%) par rapport à l'ensemble des subventions et contrats; par ailleurs, le montant et la proportion des sommes versées en subventions et commandites sont passés de 2,8 millions de \$ (3,0%) à 7,3 millions (4,3%) par rapport à l'ensemble des subventions et contrats. Parallèlement, la valeur moyenne des subventions versées en éducation a augmenté, passant de 8 042\$ en 1979-80 à 12 843\$ en 1983-84.

#### 5.1.2 L'évolution des montants versés en subventions et commandites (tableau 19)

Au cours des 5 années, la croissance des sommes affectées à l'éducation a été de 158,6%, alors qu'elle n'a été que de 79,9% pour l'ensemble des domaines; la part de l'éducation a donc crû plus rapidement durant cette période.

La croissance plus forte des sommes consacrées à la recherche en éducation par rapport à celles consacrées à tous les domaines se vérifie pour chacune des années, sauf en 1982-83.

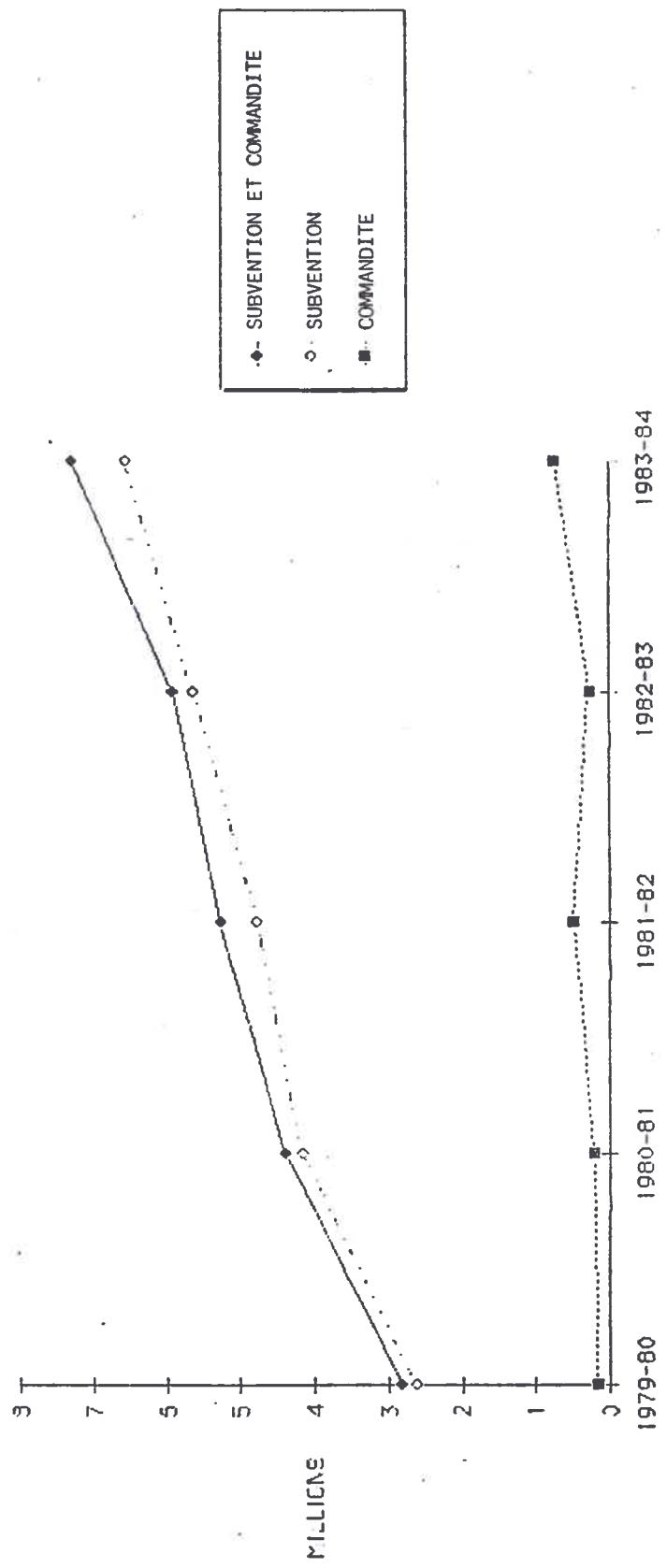
La croissance des subventions, au cours des 5 années, est de 148,5% en éducation et de 84,6% pour l'ensemble de la recherche (1). Pour toutes ces années, sauf 1981-82, la croissance des subventions en éducation est nettement plus forte que celle des subventions octroyées à tous les domaines; les années marquantes sont 1979-80 et 1980-81.

La croissance des commandites est de 304,5% en éducation au cours des mêmes années et de 53,6% pour l'ensemble des domaines (2).

(1) Voir le tableau I en annexe.  
(2) Voir le tableau II en annexe.

FIGURE 6

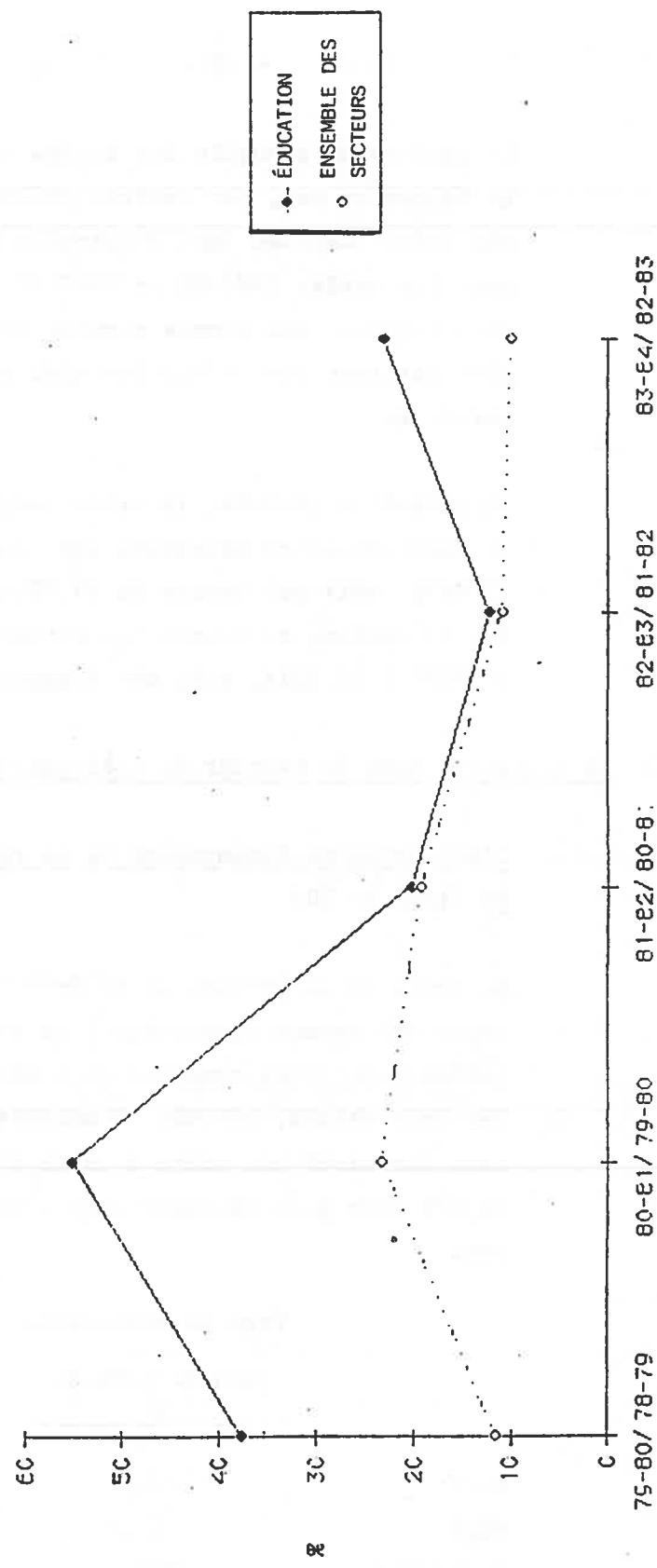
Evolution ces montants versés en subventions et commandites pour la recherche dans le secteur de l'éducation, 1979-80 à 1983-84



Données des tableaux 1

Figure 7

Taux de variation annuelle des montants versés en subventions et commandites pour la recherche dans le secteur de l'éducation,  
1979-80 à 1983-84



La croissance annuelle des sommes versées en commandites en éducation est, par contre, généralement plus faible que celle observée dans l'ensemble des domaines, sauf pour les années 1981-82 et 1983-84, où elle est beaucoup plus élevée. Les sommes versées en commandites étant plus petites, les variations sont relativement plus importantes.

De 1979-80 à 1983-84, la valeur moyenne des subventions et commandites en éducation est passé de 8 042\$ à 12 843\$, soit une hausse de 59,7%; durant la même période, la moyenne de toutes les recherches évoluait de 14 928\$ à 21 127\$, soit une augmentation de 41,5%.

## 5.2 La recherche dans le secteur de l'éducation par université

### 5.2.1 L'évolution du financement de la recherche par université (tableau 20)

Au cours de la période de 1979-80 à 1983-84, la croissance des sommes consacrées à la recherche sous forme de subventions ou de commandites a atteint, dans l'ensemble des universités, 158,6%; 5 universités ont connu un taux supérieur et, grâce à cette croissance plus rapide, majoré leur part relative dans l'ensemble de la recherche:

	Taux de croissance 1983-84/1979-80 %	Part relative du financement	
		1979-80 %	1983-84 %
UQAR	3 023,0	0,3	3,5
UQAT	712,5	1,3	4,2
Concordia	297,8	2,6	3,9
INRS	278,4	2,3	3,4
Laval	236,5	20,8	27,0

Tableau 20

Évolution des montants de subventions et commandites reçues par les unités administratives d'éducation, par universités  
1979-80 à 1983-84

Années	Universités	Laval	Montréal	Sherbrooke	Univ. du Québec	Univ. francophones	McGill	Concordia	Univ. anglophones	Ensemble
1979-80	S (1) $\frac{\Delta}{\Delta}$ H	588 257 20,8 $\Delta$ 5,3	541 698 19,1 85,9	300 994 10,6 159,3	1 162 357 41,1 68,1	2 593 306 91,6 50,7	165 517 5,8 - 31,8	71 917 2,6 - 21,6	237 434 8,4 - 29,0	2 830 740 100,0 37,8
1980-81	S $\frac{\Delta}{\Delta}$ H	938 512 21,3 $\Delta$ 59,5	638 858 19,2 54,9	347 132 7,9 15,3	1 848 984 42,0 59,1	3 973 486 90,4 53,2	239 990 5,- 45,0	184 430 4,2 156,5	424 380 9,6 78,1	4 397 886 100,0 55,4
1981-82	S $\frac{\Delta}{\Delta}$ H	1 142 625 21,6 $\Delta$ 21,8	778 489 14,6 - 7,2	381 072 7,2 9,8	2 178 507 41,2 17,8	4 480 693 84,6 12,8	315 305 6,0 31,4	497 226 9,4 169,6	812 531 15,4 91,5	5 295 224 100,0 20,4
1982-83	S $\frac{\Delta}{\Delta}$ H	1 597 575 26,0 $\Delta$ 39,8	616 243 15,4 17,7	374 004 6,3 - 1,9	2 563 513 43,1 17,7	5 451 335 91,7 21,7	317 207 5,3 0,6	175 196 3,0 - 64,8	492 403 8,3 - 39,4	5 943 739 100,0 12,3
1983-84	S $\frac{\Delta}{\Delta}$ H	1 979 570 27,0 $\Delta$ 23,9	1 346 340 15,4 46,9	459 593 6,3 22,9	2 884 654 39,1 12,5	6 670 157 91,1 22,7	364 042 5,0 14,8	286 068 3,9 63,3	650 110 6,9 32,0	7 320 267 109,6 23,2
TOTAL	S $\frac{\Delta}{\Delta}$ H 1983-84 / $\Delta$ 1979-80	6 246 539 24,2 136,5	4 421 625 17,0 149,5	1 862 795 7,2 52,7	10 638 015 41,3 146,1	23 168 977 89,0 157,1	1 403 031 5,1 119,9	1 214 237 4,7 297,8	2 616 858 10,1 173,8	25 735 535 100,0 158,6

Tableau 20 (suite)

Années	Universités	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	UQ (total)	Ensemble des Univ.
1979-80	S z p/r au total de l'UQ z p/r au total des Un. $\Delta$ z	195 971 16,9 50,4 6,9 184,6	585 654 50,4 20,7 30,5	77 166 6,6 2,7 52,3	8 350 0,7 0,3 - 35,0	192 014 16,5 6,8 2 883,0	37 767 3,3 1,3 177,7	65 435 5,6 2,3 - 27,5	1 162 357 100,0 41,0 68,1	2 830 740 - 100,0 37,8
1980-81	S z p/r au total de l'UQ z p/r au total des Un. $\Delta$ z	438 269 - 23,7 27,2 10,0 123,6	502 493 23,7 6,0 11,4 - 14,2	111 447 6,0 2,5 44,4	103 916 5,6 2,4 1 144,5	234 325 12,7 5,3 22,0	258 373 14,0 5,9 584,1	200 159 10,6 4,5 203,9	1 848 984 100,0 42,0 59,1	4 397 886 - 100,0 55,4
1981-82	S z p/r au total de l'UQ z p/r au total des Un. $\Delta$ z	497 240 22,8 32,0 9,3 13,5	697 114 6,4 13,2 2,6 38,7	139 715 9,4 2,6 2,4 29,4	204 753 9,4 3,9 97,0	182 704 8,4 3,5 - 22,2	201 012 9,2 3,8 - 22,2	155 669 11,8 4,8 27,9	2 178 507 100,0 41,1 17,8	5 295 224 - 100,0 20,4
1982-83	S z p/r au total de l'UQ z p/r au total des Un. $\Delta$ z	497 339 19,4 40,7 8,3 0	1 044 492 40,7 17,6 14,9	160 482 6,3 2,7 - 15,7	172 586 6,7 2,9 - 15,7	220 831 8,6 3,7 20,9	243 776 9,5 4,1 21,2	234 007 8,5 3,8 - 12,5	2 533 513 100,0 43,1 17,7	5 943 739 - 100,0 10,1
1983-84	S z p/r au total de l'UQ z p/r au total des Un. $\Delta$ z	460 181 16,0 39,0 6,3 - 7,5	1 125 775 3,1 1,2 1,2 - 43,6	90 458 9,1 3,5 5,4 51,1	260 768 13,6 5,4 4,2 78,0	393 033 11,5 3,7 4,2 25,9	306 840 10,6 3,1 3,1 10,5	247 599 8,6 3,1 10,5	2 684 654 100,0 39,4 12,5	7 320 267 - 100,0 22,3
TOTAL	S z p/r au total de l'UQ z p/r au total des Un. 1983-84/1979-80 $\Delta$ z	2 059 000 19,6 37,2 8,1 134,8	3 955 528 5,5 2,3 2,3 93,2	579 268 7,1 2,3 4,8 17,2	750 375 11,5 4,8 4,1 3 023,0	1 222 907 9,8 4,1 3,9 104,7	1 047 768 2,6 3,9 4,1 712,5	993 169 9,3 3,9 3,9 278,4	10 638 015 100,0 41,3 41,3 148,2	25 735 535 - 100,0 100,0 151,9

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec. DGERU, MEQ.

(1) % H = % horizontal, c'est-à-dire par rapport à l'ensemble des universités.

Les établissements qui en 1979-80 obtenaient une faible part du financement ont pu plus facilement faire des gains importants. Seule l'Université Laval a pu, malgré sa part importante du financement en 1979-80, manifester un nouvel essor en 1983-84.

Les autres établissements ont affiché un taux de croissance inférieur à celui de l'ensemble du secteur de l'éducation; cette baisse a eu pour effet de faire baisser leur part relative du financement:

	Taux de croissance 1983-84/1979-80 %	Part relative du financement	
		1979-80 %	1983-84 %
Montréal	148,5	19,1	18,4
McGill	119,9	5,8	5,0
UQAH	104,7	6,8	5,4
UQTR	92,2	20,7	15,4
Sherbrooke	52,7	10,6	6,3
UQAC	17,2	2,7	1,2

5.2.2 La répartition des subventions et des commandites entre les universités francophones et anglophones (tableau 21)

Les 25,8 millions de \$ en 5 ans affectés à la recherche en éducation, se répartissent selon les proportions de 90% et de 10% entre les universités francophones et les universités anglophones; ces proportions ont assez peu varié au cours de la période de 5 ans.

Tableau 21

Répartition des sommes entre les universités francophones  
et anglophones selon le type de financement (en %)  
1979-80 à 1983-84

	Francophones	Anglophones
	%	%
Subventions	91,0	9,0
Commandites	75,0	25,0
Total	89,9	10,1

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec.

Le tableau 21 montre que les universités anglophones ont reçu proportionnellement plus de commandites et moins de subventions, que ce qu'on a pu observer pour l'ensemble des universités.

#### 5.2.3 La position relative des universités (tableaux 20, 22, et 23)

En considérant l'Université du Québec globalement, on distingue 3 sous-groupes, selon l'importance des montants globaux obtenus en subventions et commandites pour la période de 5 ans (tableau 20):

Université du Québec	41,3%
Laval et Montréal	24,2% et 17,2%
Sherbrooke, McGill, Concordia	4,7% à 7,2%

Figure 8  
Répartition en pourcentage par universités des montants versés en subventions et commandites pour la recherche dans les unités administratives d'éducation  
1979-80 à 1983-84

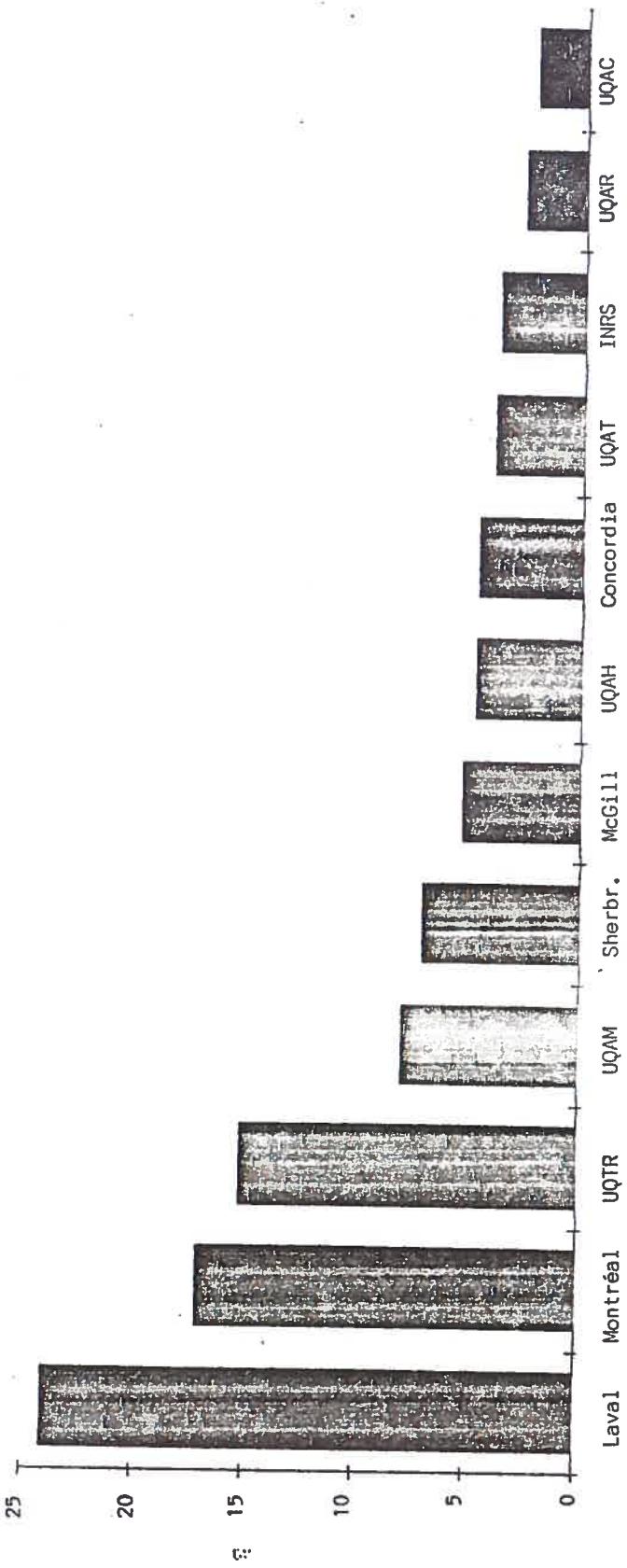


Tableau 22  
 Montants annuels moyens reçus par les professeurs des unités  
 administratives d'éducation, par sous-secteurs(1)  
 1981-82 à 1983-84

Universités	1 Unités adminis- tratives d'éducation	2 Sous-secteur éducation physique	3 Sous-secteur éducation	4 Sous-secteur édu- cation, moins ce qui vient du MEQ(2)
	\$	\$	\$	\$
Laval	11 741	14 270	10 914	7 967
Montréal	7 293	9 533	7 269	5 037
Sherbrooke	4 307	1 509	5 119	1 766
McGill	2 839	—	2 839	2 839
Concordia	9 984	1 382	12 775	12 775
UQ	9 235	18 829	7 549	2 846
UQAM	5 773	5 372	5 926	3 485
UQTR	19 912	34 709	11 434	4 345
UQAC	4 201	—	4 201	2 764
UQAR	5 064	—	5 064	1 843
UQAH	16 595	—	16 595	2 257
UQAT	8 948	—	8 948	1 539
Ensemble	7 769	11 551	7 236	4 298

1) Calculés sur la base du nombre de professeurs réguliers venant du CUQ.

2) Notamment le PPMF et le PPMEP ; données estimées.

Le tableau 23 (colonne 1) indique pour chaque établissement la position qu'il occupe par rapport au montant global reçu au cours des 5 années. En termes de sommes globales reçues en subventions et commandites, les universités Laval et de Montréal occupent les 2 premières positions, Sherbrooke et McGill les positions moyennes (5 et 6); l'UQTR et l'UQAM (3 et 4) se placent entre Montréal et Sherbrooke.

Toutefois, pour situer plus adéquatement l'effort de recherche en éducation de chaque université, il est plus juste d'utiliser le montant annuel moyen reçu par chaque professeur et calculé sur une période de 3 ans, de 1981-82 à 1983-84. Pour l'ensemble des unités administratives d'éducation, les montants annuels moyens par professeur (1) s'échelonnent, d'une université à l'autre, de 19 912\$ à l'UQTR à 2 839\$ à McGill soit un écart de 7,0:1. Les universités forment 4 sous-groupes: le premier, entre 15 000\$ et 20 000\$, comprend l'UQTR et l'UQAH; le second entre 9 000\$ et 12 000\$ inclut Laval, Concordia et l'UQAT; le troisième, entre 4 000\$ et 8 000\$, comprend Montréal, l'UQAR, Sherbrooke, l'UQAM et l'UQAC; enfin, McGill avec 2 839\$. La moyenne pour l'ensemble des universités dans le secteur éducation est de 7 769\$ (tableau 22, colonne 1).

Le rapport entre les sommes globales consacrées à la recherche et le nombre de professeurs réguliers a pour effet de modifier radicalement la position relative de chaque établissement. Les universités les plus importantes en termes d'étudiants ou de professeurs perdent les premières positions au profit des universités plus petites (voir la colonne 2 du tableau 23) qui jouissent d'importantes subventions du PPMF et du PPMEP dans certains cas.

(1) En incluant les montants versés par le ministère de l'Education du Québec, par exemple pour PPMF ou PPMEP.

Tableau 23  
Position de chaque université par rapport au financement de la recherche reçue  
par les universités administratives d'éducation

Universités (2)	1 Rang p./r au montant global reçu 1979-1980 1983-1984	2 Rang p./r au montant moyen par prof. 1981-1982 1983-1984 (1)	3 Rang p./r au montant moyen en éduc. phys. 1981-82 1983-84 (1)	4 Rang p./r (1) au montant moyen en sciences de l'éducation moins ce qui vient du MEQ(1)	5 Rang p./r (1) au montant moyen en sciences de l'éducation moins ce qui vient du MEQ(1)	6 Rang (3) attribué dans le rapport Lacroix
Laval	1	3	2	4	2	1
Montréal	2	6	3	6	3	6
Sherbrooke	5	9	5	8	10	7
McGill	6	11	—	11	6	4
Concordia	8	4	6	2	1	3
U.Q. (2)			(5-6)	(5-6)	(6-8)	
U.Q.A.M.	4	7	4	7	5	5
U.Q.T.R.	3	1	1	3	4	
U.Q.A.C.	11	10	—	10	7	
U.Q.A.R.	10	8	—	9	9	
U.Q.A.H.	7	2	—	1	6	
U.Q.A.T.	9	5	—	5	11	

1) Pour calculer les montants moyens nous avons utilisé le nombre de professeurs réels.

2) L'INRS ne peut être comparé aux autres établissement car il ne s'y donne pas d'enseignement.

3) Le rang traduit le rapport entre les subventions accordées à l'université i par rapport à l'ensemble des universités du Québec sur le personnel enseignant de l'université i par rapport à l'ensemble des universités du Québec, pour l'année 1982-83. Les subventions proviennent:

- a) des organismes fédéraux: CRSI, CRNSG, CRM, autres.
- b) des organismes provinciaux: FCAR, FRSQ, CRSAQ, CQRS.

Dans Rapport du groupe de travail sur les priorités au Comité de la planification de l'Université de Montréal. Annexe 3, T. A1.6, p. 36, sv. 1985.

5.3 La répartition du financement de la recherche entre les sciences de l'éducation, l'éducation physique et la psychoéducation  
(tableau 24)

Le secteur de l'éducation, tel que défini dans cette étude, inclut les sciences de l'éducation, l'éducation physique et la psychoéducation.

La répartition des 25,8 millions de \$ entre ces 3 composantes donne, pour la période de 5 ans, les pourcentages suivants:

	%
Sciences de l'éducation	77,4
Éducation physique	22,0
Psychoéducation	<u>0,6</u>
Total	100,0

Au cours des 5 années, de 1979-80 à 1983-84, cette répartition a varié; les sciences de l'éducation, après une hausse de 10 points de % (84,7%) en 1980-81, a connu une baisse continue jusqu'à 1983-84 pour atteindre 73,7%; l'éducation physique, au contraire, après une chute de 10 points de % en 1980-81 (14,9%), a eu une ascension jusqu'à 1983-84 et marque 25,6%; la psychoéducation se maintient autour du 0,6% sauf en 1980-81 où elle a subi une légère baisse.

Seule l'Université de Montréal comprend les 3 composantes, à savoir les sciences de l'éducation, l'éducation physique et la psychoéducation; 5 autres universités: Laval, Sherbrooke, UQAM, UQTR et Concordia ont 2 des 3 composantes, soit sciences de l'éducation et éducation physique. Or d'une université à l'autre, la part relative de ces 3 composantes varie considérablement.

Figure 9

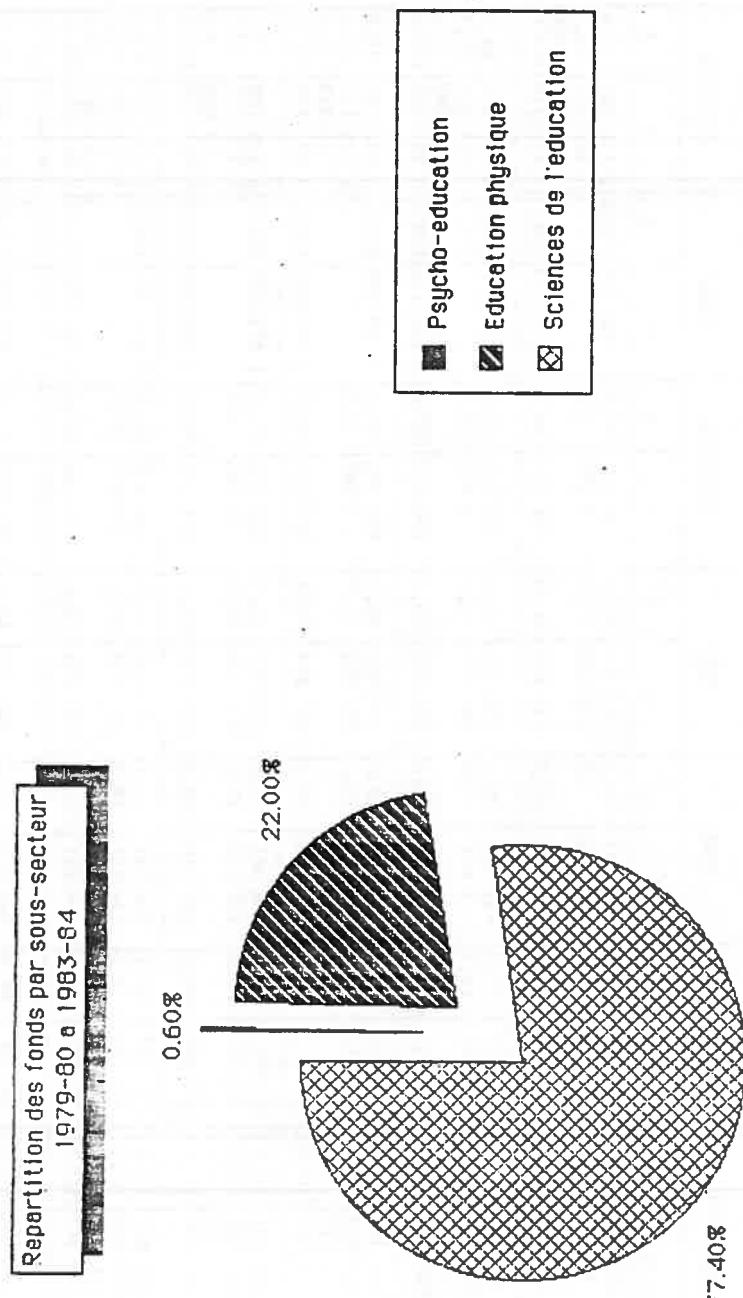


Tableau 24

Évolution des montants de subventions et commandites reçues par les unités administratives d'éducation, par sous-secteurs et par universités  
1979-80 à 1983-84

83 -

Années	Un. adm.	LAVAL		MONTREAL		SHERBROOKE		UQAM		UQTR		CONCORDIA		AUTRES		ENSEMBLE	
		\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
1979-80	Sc. éd.	318 418	54,1	444 852	82,1	274 276	91,1	194 033	99,0	276 515	47,2	66 419	92,4	546 249	100,0	2 120 762	74,9
	Ed. phy.	269 839	45,9	75 946	14,0	26 718	8,9	1 938	1,0	309 139	52,8	5 498	7,6			689 078	24,3
	Psy. éd.			20 900	3,9					268 179	53,4	4 672	2,5			20 900	0,8
	Total	588 257	100,0	541 698	100,0	300 994	100,0	195 971	100,0	585 654	100,0	71 917	100,0	546 249	100,0	2 830 740	100,0
1980-81	Sc. éd.	722 736	77,0	712 246	84,9	297 356	85,7	431 269	98,4	234 314	46,6	179 758	97,5	1 148 172	100,0	3 725 851	84,7
	Ed. phy.	215 776	33,0	110 111	13,1	49 776	14,3	7 000	1,6			4 672	2,5			655 514	14,9
	Psy. éd.			16 501	2,0											16 501	0,4
	Total	938 512	100,0	838 858	100,0	347 132	100,0	438 269	100,0	502 493	100,0	184 430	100,0	1 148 172	100,0	4 397 866	100,0
1981-82	Sc. éd.	686 743	60,1	599 340	77,0	330 446	86,7	435 698	87,6	336 057	68,2	494 640	99,5	1 299 458	100,0	4 182 382	79,0
	Ed. phy.	455 882	39,9	147 830	19,0	50 626	13,3	61 542	12,4	361 057	51,8	2 586	0,5			1 079 523	20,4
	Psy. éd.			31 319	4,0											31 319	0,6
	Total	1 142 625	100,0	778 489	100,0	381 072	100,0	497 240	100,0	697 114	100,0	497 226	100,0	1 299 458	100,0	5 293 224	100,0
1982-83	Sc. éd.	1 165 439	73,0	758 431	82,8	341 853	91,4	376 865	75,8	370 243	35,5	168 980	96,5	1 338 889	100,0	4 520 700	76,1
	Ed. phy.	432 136	27,0	114 152	12,4	32 151	8,6	120 474	24,2	674 249	64,5	6 216	3,5			1 379 378	23,2
	Psy. éd.			43 660	4,8											43 660	0,7
	Total	1 597 575	100,0	916 243	100,0	374 004	100,0	497 339	100,0	0 492	100,0	175 196	100,0	1 338 889	100,0	5 943 738	100,0
1983-84	Sc. éd.	1 454 848	73,5	822 945	61,1	448 797	97,7	325 247	70,7	425 622	37,8	256 168	89,6	1 662 740	100,0	5 396 367	73,7
	Ed. phy.	524 722	26,5	472 050	35,1	10 796	2,3	134 934	29,3	700 153	62,2	29 900	10,4			1 872 555	25,6
	Psy. éd.			51 345	3,8											51 345	0,7
	Total	1 979 570	100,0	1 346 340	100,0	459 593	100,0	460 181	100,0	1 225 775	100,0	286 068	100,0	1 662 740	100,0	7 320 267	100,0
1979-80 - 1983-84	Sc. éd.	4 348 184	69,6	3 337 814	75,5	1 692 728	90,9	1 763 112	84,4	1 642 751	41,5	1 165 965	96,0	5 995 508	100,0	19 946 062	77,4
	Ed. phy.	1 898 355	30,4	920 089	20,8	170 067	9,1	325 888	15,6	312 777	58,5	48 872	4,0			5 676 048	22,0
	Psy. éd.			163 725	3,7											163 725	0,6
	Total	6 246 539	100,0	4 421 628	100,0	1 862 795	100,0	0 089 000	100,0	3 955 528	100,0	1 214 837	100,0	5 995 508	100,0	25 785 835	100,0

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec. DGERU, MEQ.

figure 10

répartition en pourcentages par université des montants versés en subventions et commandites pour la recherche dans ces trois sous-secteurs de l'éducation, 1979-80 à 1983-84

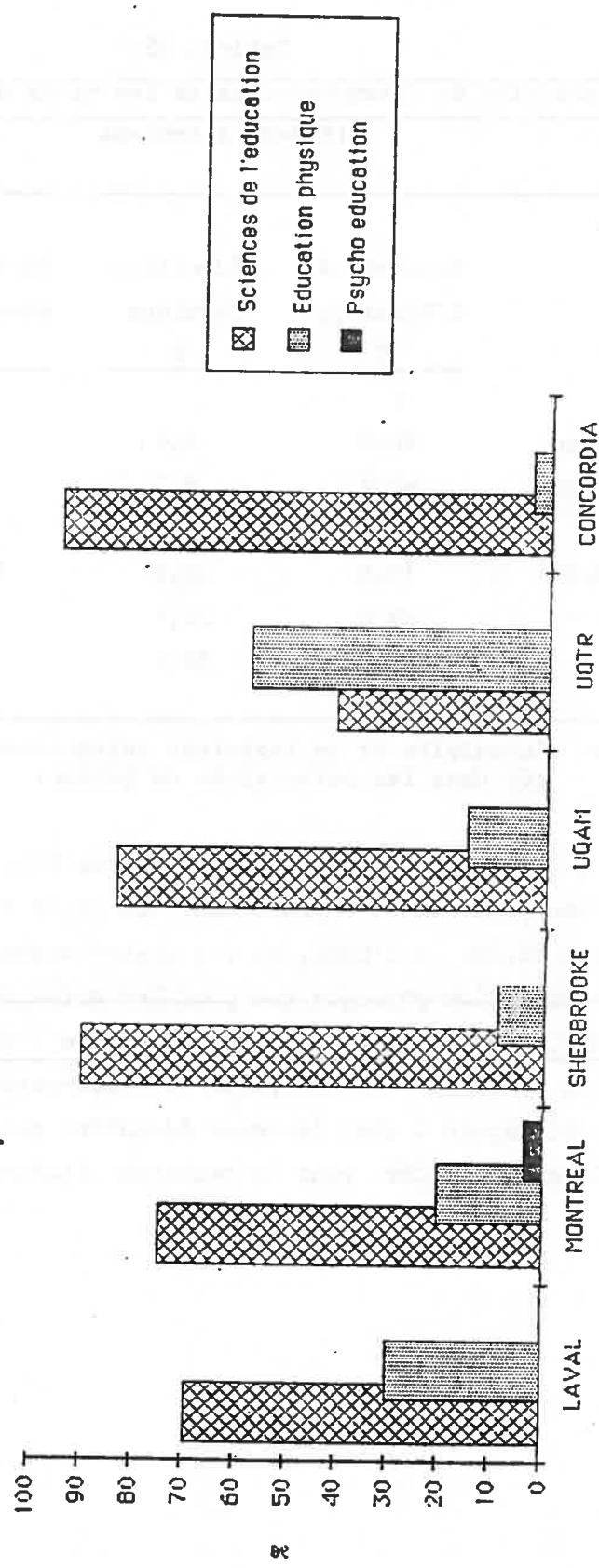


Tableau 25

Répartition du financement entre les trois sous-secteurs  
1979-80 à 1983-84

	Sciences de l'éducation	Éducation physique	Psycho-éducation	Total
	%	%	%	%
Concordia	96,0	4,0	-	100,0
Sherbrooke	90,9	9,1	-	100,0
UQAM	84,4	15,6	-	100,0
Montréal	75,5	20,8	3,7	100,0
Laval	69,6	30,4	-	100,0
UQTR	41,5	58,5	-	100,0

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec.

Alors qu'à Concordia les sommes affectées à la recherche en éducation physique ne représentent que 4%, à l'UQTR elles atteignent 58,5%. A l'UQTR, il y a plus d'argent pour la recherche en éducation physique que pour les sciences de l'éducation. A l'UQTR, le partage entre les sciences de l'éducation et l'éducation physique avait respecté la quasi-parité jusqu'en 1981-82, mais, depuis 2 ans, le volet éducation physique reçoit plus de 60% des ressources pour la recherche (tableau 24).

A Laval, la part allouée à l'éducation physique tend à diminuer; elle passe de 45,9% en 1979-80 à 26,5% en 1983-84. A Montréal, la tendance générale est à la hausse en éducation physique. A l'UQAM, l'éducation physique manifeste une croissance considérable, sa portion sautant de 1,0% à 29,3% en cinq ans. A Concordia, l'éducation physique a subi une diminution importante de 1979-80 (7,6%) à 1981-82 (0,5%) puis a remonté vigoureusement à 10,4% en 1983-84.

La subvention annuelle moyenne par professeur régulier est, sauf à Sherbrooke et à Concordia, plus importante en éducation physique qu'en sciences de l'éducation: la différence atteint à l'UQTR 23 390\$ (voir le tableau 22, colonne 2).

L'UQTR domine manifestement le groupe des facultés ou départements d'éducation physique avec une subvention moyenne de 34 709\$; la seconde université est Laval avec une moyenne de 14 270\$ (voir le tableau 23, colonne 3).

#### 5.4 Lieux de réalisation de la recherche en éducation

Les universités québécoises consacrent 24,6 millions de \$ à la recherche sur des thèmes en éducation (1). De cette somme, 73,1% est assumé par les unités administratives d'éducation telles que définies dans cette étude. L'autre quart est pris en charge par d'autres facultés, départements ou services des universités.

(1) Définis selon les catégories CLARDER. Ne correspond pas tout à fait aux dépenses de recherche des unités administratives d'éducation, d'une part parce que ces dernières réalisent des recherches dans un domaine autre que l'éducation et, d'autre part, parce que des projets de recherche en éducation sont réalisés en dehors des unités administratives d'éducation (voir à l'annexe 2)..

La moitié des établissements se modèlent sur ce 73%; toutefois, Concordia, l'UQAC et l'UQAT se situent significativement à un niveau inférieur, soit respectivement 58,8%, 58,3%, 38%, ce qui implique qu'un plus grand volume d'activités de recherche en éducation se déroule hors du secteur de l'éducation. En sens inverse, l'UQTR, l'UQAR et l'UQAH ont plutôt tendance à concentrer davantage ces activités à l'intérieur du secteur éducation avec des proportions de 95,1%, 90,8% et 96,5% (tableau 26).

Le quart de la recherche hors du secteur de l'éducation se distribue dans un grand nombre de facultés, départements ou services, de telle sorte qu'il n'y a pas de grandes concentrations.

Outre l'éducation permanente, certains centres de recherche et les services pédagogiques universitaires qui totalisent 2,6% et qui n'ont pas été inclus dans les unités administratives d'éducation, on peut distinguer 4 sous-groupes:

1-	Sciences humaines et sociales	7,4%
	Sciences de l'administration	<u>1,8</u>
		9,2
2-	Mathématiques	1,8
	Sciences	2,2
	Sciences de la santé	<u>3,7</u>
		7,7
3-	Lettres, linguistique	2,5
	Musique et art	<u>1,9</u>
		4,4
4-	Administration universitaire	0,3
	Bibliothèque + centre de sondage	<u>2,7</u>
		3,0

Tableau 26

Subventions et commandites reçues en 5 ans par les unités administratives d'éducation et par les autres unités administratives, pour des recherches en éducation(1), par universités 1979-80 à 1983-84

Universités Unités administratives	LAVAL		MONTREAL		SHERBROOKE		U.Q. (total)(2)		MCGILL		CONCORDIA		ENSEMBLE	
	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z
Unités administ. d'éducation	3 672 794	73,3	3 277 493	69,6	1 349 425	72,1	7 538 808	77,6	1 102 843	70,6	884 611	58,8	18 025 974	73,1
Education permanente			168 237	3,6	2 000	0,1							170 237	0,7
Centre de recherche et serv. de dév. péd.							98 698	1,0	248 755	15,9	124 130	8,3	471 783	1,9
Lettres-linguistique	156 937	3,0	30 794	0,7	116 437	11,5	208 484	2,2					612 652	2,5
Sciences humaines et sociales	294 996	5,6	438 539	9,3	39 630	2,1	650 124	6,7			399 521	26,6	1 822 180	7,4
Sciences de l'adm.							429 920	4,4			8 500	0,6	438 420	1,8
Mathématiques					55 987	3,0	332 585	3,4			53 423	3,5	441 995	1,3
Sciences					155 596	8,3	380 472	3,9					536 068	2,2
Sciences de la santé	659 153	12,4	3 300	0,1	53 753	2,9			198 937	12,8			915 143	3,7
Musique et arts	290 505	5,5	142 951	3,0					2 000	0,1	33 915	2,2	469 371	1,9
Administration universitaire	-						77 460	0,8					77 460	0,3
Bibliothèque et centre de sondage	10 030	0,2	644 953	13,7					9 000	0,6			663 953	2,7
Total	5 284 385	100,0	4 706 267	100,0	1 872 198	100,0	9 716 751	100,0	1 561 535	100,0	1 504 100	100,0	24 645 236	100,0

Tableau 26 (suite)

Universités Unités administratives	UQAM		UQTR		UQAC		UQAR		UOAH		UQAT		INRS	
	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z
Unités administ. d'éducation	1 596 345	71,5	1 965 210	95,1	658 374	58,3	647 212	90,8	1 495 070	96,5	262 804	35,1	913 793	75,0
Education permanente														
Centre de recherche et serv. de dév. péd.			47 748	2,3										
Lettres-linguistique	156 484	7,0	52 000	2,5										
Sciences humaines et sociales	124 515	5,6			470 680	41,7			54 729	3,5				
Sciences de l'adm.			1 899	0,1							428 021	62,0		
Mathématiques	332 585	14,9												
Sciences	23 695	1,0					52 779	7,4					303 998 <sup>(2)</sup>	25,0
Sciences de la santé														
Musique et arts														
Administration universitaire							12 860	1,8						
Bibliothèque et centre de sondage														
Total	2 233 624	100,0	2 066 857	100,0	1 129 254	100,0	712 851	100,0	1 549 799	100,0	690 825	100,0	1 217 791	100,0

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec, DGERU, MEQ.  
Notes: (1) Définies selon les catégories CLARDER.

(2) Le total pour l'Université du Québec inclut un montant de 115 750\$ réparti entre l'Énep et la TÉLUQ, qui n'est pas détaillé.

Au niveau de chaque université, certaines concentrations apparaissent en fonction des spécialisations ou de l'organisation de chacune:

- Laval:	Sciences de la santé	12,4%
	Sciences humaines et sociales	5,6%
	Musique et arts	5,5%
- Montréal:	Centre de sondage	13,7%
	Sciences humaines et sociales	9,3%
- Sherbrooke:	Lettres, linguistique	11,5%
	Sciences	8,3%
- McGill:	Centre de recherche et service	
	pédagogique	15,9%
	Sciences de la santé	12,8%
- Concordia:	Sciences humaines et sociales	26,6%
	Centre de recherche et service	
	pédagogique	8,3%
- UQAM:	Mathématiques	14,9%
	Lettres, linguistique	7,0%
	Sciences humaines et sociales	5,6%
- UQAC:	Sciences humaines et sociales	41,7%
- UQAR:	Sciences	7,4%
- UQAT:	Sciences de l'administration	62,0%
- INRS-EAU:	Sciences	25,0%

### 5.5 Le mode de financement de la recherche (tableau 27)

Le financement de la recherche en éducation au Québec vient dans une proportion de 92,5% (1) des subventions et dans une proportion de 7,5% des commandites. Les proportions respectives pour l'ensemble de la recherche universitaires sont de 86% et de 14%.

Dans le secteur de l'éducation, le niveau de partage est sensiblement le même, qu'il s'agisse des sciences de l'éducation (92,5% et 7,5%) ou de l'éducation physique (92,3% et 7,7%). Le sous-secteur psychoéducation de l'Université de Montréal n'a reçu que des subventions.

Toutefois, la réalité de chacune des institutions ne se modèle pas uniformément sur ce portrait d'ensemble:

- à Montréal et à Sherbrooke, la part des commandites est beaucoup plus importante en éducation physique (13,9% et 12,7%) qu'en sciences de l'éducation (4,1% et 0,3%);
- à l'UQTR et à Concordia, les sciences de l'éducation reçoivent une bien plus grande part de commandites (14,1% et 37,5%) que l'éducation physique (5,6% et 0,0%);
- l'UQAM n'a pas de financement venant de commandites en sciences de l'éducation et pratiquement pas en éducation physique (0,2%);
- à Laval la proportion des commandites est de 8,7%; elle est sensiblement la même pour les sciences de l'éducation (8,9%) et l'éducation physique (8,3%).

(1) Les universités considèrent les montants reçus des programmes PPMF et PPMEP comme des subventions.

Tableau 27  
 Subventions et commandites reçues en 5 ans par les unités administratives  
 d'éducation, par sous-secteurs et par types de financement  
 1979-80 à 1983-84

Universités unités adm.	Subventions		Commandites		Subventions et commandites	
	\$	%	\$	%	\$	%
Laval						
sc. éduc.	3 959 345	91,1	388 839	8,9	4 348 184	100,0
éduc. phys.	1 740 551	91,7	157 804	8,3	1 898 355	100,0
Total	5 699 896	91,3	546 643	8,7	6 246 539	100,0
Montréal						
sc. éduc.	3 199 617	95,9	138 197	4,1	3 337 814	100,0
éduc. phys.	791 966	86,1	128 123	13,9	920 089	100,0
psycho-éduc.	163 725	100,0	-	0,0	163 725	100,0
Total	4 155 308	94,0	266 320	6,0	4 421 628	100,0
Sherbrooke						
sc. éduc.	1 688 228	99,7	4 500	0,3	1 692 728	100,0
éduc. phys.	148 523	87,3	21 544	12,7	170 067	100,0
Total	1 836 751	98,6	26 044	1,4	1 862 795	100,0
UQAM						
sc. éduc.	1 763 112	100,0	-	0,0	1 763 112	100,0
éduc. phys.	325 288	99,8	600	0,2	325 888	100,0
Total	2 088 400	99,9	600	0,1	2 089 000	100,0
UQTR						
sc. éduc.	1 410 514	85,9	232 237	14,1	1 642 751	100,0
éduc. phys.	2 183 058	94,4	129 719	5,6	2 312 777	100,0
Total	3 593 572	90,9	361 956	9,1	3 955 528	100,0
Concordia						
sc. éduc.	728 686	62,5	437 279	37,5	1 165 965	100,0
éduc. phys.	48 872	100,0	-	0,0	48 872	100,0
Total	777 558	64,0	437 279	36,0	1 214 837	100,0
Autres						
sc. éduc.	5 703 691	95,1	291 817	4,9	5 995 508	100,0
Toutes universités						
sc. éduc.	18 453 193	92,5	1 492 869	7,5	19 946 062	100,0
éduc. phys.	5 238 258	92,3	437 790	7,7	5 676 048	100,0
psycho-éduc.	163 725	100,0	-	0,0	163 725	100,0
Total	23 855 176	92,5	1 930 659	7,5	25 785 835	100,0

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commandités  
 dans les universités du Québec. DGERU, MEQ.

## 6. LA RECHERCHE EN ÉDUCATION: RÉSULTATS ET RETOMBÉES

La recherche en éducation demeure encore mal connue, limitant d'autant ses retombées. Cette méconnaissance vient d'abord d'une diffusion encore problématique des résultats de recherche. Si bien que plusieurs croient encore qu'à l'université on néglige la recherche appliquée et la recherche-action, alors que c'est plutôt l'inverse qu'on constate, selon le Comité d'étude sur la formation et le perfectionnement des enseignants.

A ce problème de méconnaissance s'ajoute un obstacle supplémentaire: le peu de recherches dans certains domaines, pourtant essentiels à la société québécoise.

### 6.1 Les thèmes de recherche en éducation

Près de la moitié de la recherche en éducation dans les universités québécoises concerne l'enseignement: le tableau 28 montre que, dans l'ensemble du réseau, 46% des montants de subventions ou de commandites reçues entre 1979-80 et 1983-84 ont été versés pour des recherches sur l'enseignement, dont 38% pour des recherches en didactique (1).

D'une université à l'autre, le poids des recherches en enseignement varie passablement. Il est plus faible à Laval (30%) et à Concordia (33%) et plus élevé à Sherbrooke (62%) et dans le réseau de l'UQ (60%), plus particulièrement à l'UQAC (76%), à l'UQAH (80%) et à l'UQAT (90%).

(1) Selon l'Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec. Les proportions ont été calculées en tenant compte de toutes les recherches en éducation quels que soient les facultés ou départements où elles s'effectuent (24,6 millions de \$ en 5 ans, de 1979-80 à 1983-84), en plus de toutes les recherches réalisées dans les unités administratives d'éducation dont la catégorie n'est pas précisée (3,2 millions de \$).

Tableau 28

Subventions et commandites reçues en 5 ans pour des recherches en éducation(1)  
par thèmes et par universités  
· 1979-80 à 1983-84

Universités	LAVAL		MONTREAL		SHERBROOKE		U.Q. (2)		MCGILL		CONCORDIA		TOTAL	
	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z
Catégories CLARDER														
ENSEIGNEMENT	2 081 657	29,9	2 131 927	41,1	1 240 443	61,7	6 111 491	59,6	819 835	44,6	526 694	33,2	12 912 047	46,4
A - Enseignement par ordre	194 625	2,8	169 014	3,3	34 806	1,7	196 343	1,9	52 140	2,8	26 144	1,6	673 072	2,4
B - Education spéciale	3 103	0,1	195 722	3,6	11 459	0,6	591 551	5,8	183 681	10,0	95 270	6,0	1 080 786	3,5
C - Didactiques	1 848 549	26,5	1 584 027	30,5	1 038 582	51,6	5 268 943	51,4	546 854	29,8	405 280	25,6	10 692 235	38,4
D - Pédagogie	35 380	0,5	163 164	3,5	155 596	7,8	54 654	0,5	37 160	2,0			465 954	1,7
Education permanente et Education des adultes	130 901	1,9	168 237	3,2			54 121	0,5			51 491	3,2	404 750	1,4
Administration scolaire	518 609	7,4	213 572	4,1	39 000	1,9	214 367	2,1					985 548	3,5
Fond., hist. et philo. de l'éducation			21 226	0,4			45 220	0,4					66 446	0,2
Psychologie et orientation	269 965	4,2	411 805	7,9	209 416	10,4	208 296	2,0	115 141	6,3	216 372	13,6	1 450 995	5,2
Technologie de l'ens. et moyens audio-visuels	129 363	1,8	347 449	6,7	85 632	4,3	117 709	1,2	68 637	3,7	213 929	13,5	962 719	3,5
Docimologie et méthodes d'évaluation	292 021	4,2	300	0,0	48 834	2,4	253 705	2,5	10 000	0,6	1 500	0,1	606 360	2,2
Educ. physique et kinanthropologie	1 251 405	17,9	701 162	13,5	147 625	7,4	909 572	8,9	37 450	2,0	10 850	0,7	3 058 064	11,1
Recherche en éducation en général	590 464	8,5	710 589	13,7	101 248	5,0	1 802 270	17,6	510 472	27,8	483 264	30,5	4 198 307	15,1
Total	5 284 305	75,8	4 706 267	90,6	1 872 198	93,1	9 716 751	94,8	1 561 535	85,0	1 504 100	94,6	24 645 236	88,5
Non applicable	1 685 674	24,2	490 173	9,4	139 211	6,9	537 038	5,2	274 863	15,0	81 703	5,2	3 208 862	11,5
Grand total	6 970 259	100,0	5 196 440	100,0	2 011 409	100,0	10 253 789	100,0	1 836 398	100,0	1 585 803	100,0	27 854 098	100,0

Tableau 28 (suite)

Universités	UQAM		UQTR		UQAC		UQAR		UQAH		UQAT		INRS	
	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z	S	Z
Catégories CLARDER														
ENSEIGNEMENT	1 196 533	49,1	1 237 245	56,9	879 309	76,4	564 655	64,1	1 274 001	80,4	614 286	90,0	334 312	27,1
A - Enseignement par ordre	28 569	1,6	98 750	4,6	33 421	2,9	10 609	1,2	2 561	0,2	12 413	1,8		
B - Education spéciale	273 442	11,2	146 491	6,7			11 762	1,3	159 197	10,0	659	0,1		
C - Didactiques	891 432	36,2	991 311	45,6	844 249	73,4	498 352	56,6	1 112 223	70,2	595 914	87,3	334 312	27,1
D - Pédagogie	3 090	0,1	693	0,0	1 639	0,1	43 932	5,0			5 300	0,8		
Education permanente et Education des adultes			6 731	0,3					46 990	2,9	400	0,1		
Administration scolaire			50 500	2,3	103 040	9,0					26 827	3,9		
Fond., hist. et philo. de l'éducation	8 613	0,4	31 567	1,5					1 240	0,1	3 800	0,6		
Psychologie et orientation	99 483	4,1	60 245	2,8	2 000	0,2	10 440	1,2	36 128	2,3				
Technologie de l'ens. et moyens audio-visuels	3 135	0,1	47 748	2,2			12 860	1,5	23 366	1,5				
Docimologie et méthodes d'évaluation			126 579	5,8	40 422	3,5	42 180	4,8	36 184	2,3	8 340	1,2		
Educ. physique et kinanthropologie	257 764	10,6	328 696	15,1	14 919	1,3			4 195	0,2			303 998	24,6
Autres	668 096	27,5	177 546	8,2	89 564	7,8	82 716	9,4	156 496	9,9	8 371	1,2	579 481	46,9
Total	2 233 624	91,8	2 066 857	95,1	1 129 254	98,2	712 851	81,0	1 578 600	99,6	662 024	97,0	1 217 791	98,6
Non applicable	198 965	8,2	107 503	4,9	20 463	1,8	167 236	19,0	5 703	0,4	20 355	3,0	16 808	1,4
Grand total	2 432 589	100,0	2 174 360	100,0	1 149 717	100,0	880 087	100,0	1 584 308	100,0	682 379	100,0	1 234 599	100,0

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec, DGERU, MEQ.

Notes: (1) Selon les catégories CLARDER.

(2) Le total de l'Université du Québec inclut un montant de 115 750\$ alloué à la TÉLUQ et à l'Énap et non explicité dans ce tableau.

Dans toutes les universités, les trois quarts ou plus des recherches en enseignement portent sur la didactique: soit la didactique en général, soit la didactique de l'une ou l'autre des disciplines d'enseignement du primaire, du secondaire ou du collégial. Le tableau 29 donne, pour chaque université, les montants de subventions et commandites reçues de 1979-80 à 1983-84 pour la recherche en didactique. L'importance de chacune des disciplines d'enseignement n'est pas partout la même; dans l'ensemble du réseau, les disciplines auxquelles on a affecté le plus d'argent sont les suivantes:

% par rapport au total de la recherche en éducation

enseignement professionnel et technique	12,5%
enseignement du français (langue maternelle)	7,8%
théorie et méthodologie de la lecture	3,4%
enseignement des sciences de la santé	3,0%

L'importance de l'enseignement professionnel et technique et l'enseignement du français (langue maternelle) s'explique en partie par les programmes lancés par le ministère de l'Éducation du Québec, PPMF et PPMEP.

Les dépenses de recherche dans les catégories autres qu'enseignement comptent pour 54%. Si on exclut les catégories "générales", on constate, à la lecture du tableau 40, que sur 7 catégories seulement 2 comptent pour 5% ou plus de la somme totale consacrée à la recherche en éducation de 1979-80 à 1983-84: éducation physique et kinanthropologie (11%) et psychologie et orientation (5%).

Tableau 29

Subventions et commandites reçues en 5 ans pour des recherches  
en didactique(1), par thèmes et par universités  
1979-80 à 1983-84

Universités Catégorie CLARDER	LAVAI.		MONTREAL		SHERBROOKE		UQ		McGILL.		CONCORDIA		TOTAL	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Didactique en général	288 133	15,6	50 288	3,2	83 067	8,0	499 889	9,3	64 201	11,7	11 500	2,8	997 077	9,3
Didactique des langues en général	146 584	7,9	30 794	1,9	140 692	13,6	-	-	-	-	9 913	2,5	327 983	3,1
Ens. français langue matern.	156 937	8,5	486 127	30,7	216 437	20,8	1 329 476	25,2	-	-	2 000	0,5	2 190 917	20,5
Ens. des langues secondes	-	-	114 262	7,2	-	-	66 591	1,3	94 786	17,4	90 905	22,4	366 544	3,4
Théorie et méthodologie de la lecture	98 424	5,3	183 514	11,6	91 488	8,8	390 476	7,4	30 760	5,6	163 899	40,4	958 561	9,0
SOUS-TOTAL	401 943	21,7	814 697	51,4	468 617	41,2	1 780 543	33,9	125 546	23,0	266 717	65,8	3 844 045	36,0
Ens. des mathématiques	26 050	1,4	128 780	8,1	55 987	5,4	212 805	4,0	16 478	3,0	53 423	13,2	493 521	4,6
Ens. des sciences	93 400	5,0	8 700	0,5	38 260	3,7	201 245	3,8	-	-	-	-	341 601	3,2
Ens. des sci. de la santé	659 103	35,7	3 000	0,2	4 919	0,4	33 912	0,7	140 714	25,7	-	-	841 694	7,9
Ens. dans le domaine de l'adm. + com.	68 200	3,7	26 734	1,7	20 580	2,0	83 719	1,6	-	-	8 500	2,1	207 733	1,9
SOUS-TOTAL	846 803	45,8	167 214	10,5	119 746	11,5	531 681	10,1	157 192	28,7	61 923	15,3	1 884 559	17,6
Ens. prof. et technique	21 163	1,2	402 177	25,4	387 152	37,3	2 446 330	46,4	197 916	36,2	31 225	7,7	3 485 963	32,6
Didactique des arts	-	-	6 700	0,4	-	-	4 500	0,1	-	-	4 966	1,2	16 166	0,1
Ens. de la musique	290 505	15,7	7 000	0,5	-	-	-	-	2 000	0,4	28 949	7,2	328 454	3,1
SOUS-TOTAL	290 505	15,7	13 700	0,9	-	-	4 500	0,1	2 000	0,4	33 915	8,4	344 620	3,2
Cours de conduite et sécurité routière	-	-	135 951	8,6	-	-	-	-	-	-	-	-	135 951	1,3
GRAND TOTAL	1 848 549	100,0	1 584 027	100,0	1 038 582	100,0	5 268 943	100,0	546 854	100,0	405 280	100,0	10 691 235	100,0

Tableau 29 (suite)

Universités Catégorie CLARDER	UQAM		UQTR		UQAC		UQAR		UQAH		UQAT		INRS	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Didactique en général	225 011	25,5	64 890	9,6	35 434	4,2	15 498	3,1	119 406	19,7	-	-	9 645	2,9
Didactique des langues en général	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ens. français langue matern.	79 666	9,0	135 577	13,7	314 628	37,3	285 637	57,3	409 634	36,8	104 334	17,5	-	-
Ens. des langues secondes	66 591	7,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Théorie et méthodologie de la lecture	74 318	8,4	30 311	3,0	105 894	12,5	41 508	8,3	95 606	8,5	42 839	7,2	-	-
SOUS-TOTAL	220 575	25,0	165 888	16,7	420 522	49,8	327 145	65,6	505 240	45,4	147 173	24,7	-	-
Ens. des mathématiques	107 574	12,2	1 672	0,2	12 531	1,5	52 779	10,6	3 064	0,3	-	-	24 035	7,2
Ens. des sciences	28 400	3,2	59 870	6,0	37 255	4,4	7 300	1,5	47 700	4,3	20 720	3,5	-	-
Ens. des sci. de la santé	-	-	-	-	-	-	-	-	33 912	3,0	-	-	-	-
Ens. dans le domaine de l'adm. + com.	17 820	2,1	1 899	0,2	-	-	-	-	64 000	5,8	-	-	-	-
SOUS-TOTAL	153 794	17,5	63 441	6,4	49 786	5,9	60 079	12,1	148 676	13,4	20 720	3,5	24 035	7,2
Ens. prof. et technique	277 552	31,5	667 092	67,3	338 502	40,1	95 630	19,2	338 901	30,5	428 021	71,8	300 632	89,9
Didactique des arts	4 500	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ens. de la musique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL	4 500	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cours de conduite et sécurité routière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
GRAND TOTAL	881 432	100,0	991 311	100,0	844 249	100,0	498 352	100,0	1 112 223	100,0	595 914	100,0	334 312	100,0

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec, DGERU, MEQ.

(1) Selon les catégories CLARDER.

Comme il a été dit plus haut, l'importance des différentes catégories varie beaucoup d'une université à l'autre. Le tableau 30 signale les universités qui consacrent relativement plus de ressources à une catégorie de recherche comparativement à l'ensemble des universités, tout en leur affectant un volume de ressources financières parmi les plus importants.

Le tableau 31 présente les concentrations relatives les plus significatives, cette fois-ci pour la seule recherche en didactique.

Certains domaines de recherche ne sont encore que peu ou pas développés. Le Comité d'étude sur la formation et le perfectionnement des enseignants identifiait dans son Rapport, comme lacune grave, "l'absence de recherche évaluative sur le système scolaire" (1).

Par ailleurs, l'examen des projets de recherche subventionnée permet d'identifier des thèmes de recherche encore peu développés. Par exemple, pour la période de 1979-80 à 1983-84, les créneaux suivants étaient peu ou pas occupés:

- l'enseignement des langues secondes;
- l'enseignement de la mathématique et des sciences;
- l'enseignement des arts;
- l'enseignement en milieu multiculturel;
- l'histoire de l'éducation.

On constate aussi l'absence de recherche en pédagogie universitaire, dans les universités francophones. L'éducation spéciale et la formation des enseignants du secondaire paraissent également être des thèmes de recherche peu exploités.

(1) Comité d'étude sur la formation et le perfectionnement des enseignants, Rapport, Commission d'étude sur les universités, mai 1979, p. 56.

Tableau 30

Concentrations thématiques importantes en éducation  
1979-80 à 1983-84

UNIVERSITÉS	THÈMES	IMPORTANCE	
		absolue 000\$	relative %
Laval	Education physique	1 251	17,9
	Administration scolaire	518	7,4
	Docimologie et évaluation	292	4,2
Montréal	Education physique	701	13,5
	Psychologie et orientation	411	7,9
	Pédagogie	183	3,5
Sherbrooke	Didactiques	1 039	51,6
	Pédagogie	156	7,8
	Psychologie et orientation	209	10,4
McGill	Education spéciale	184	10,0
Concordia	Technologie de l'enseignement	214	13,5
	Psychologie et orientation	216	13,6
UQAM	Education spéciale	273	11,2
	Didactiques	881	36,2
UQTR	Éducation physique	329	15,1
	Education spéciale	146	6,7
	Docimologie	127	5,8
UQAC	Administration scolaire	103	9,0
	Didactiques	884	73,4
UQAR	Didactiques	498	56,6
UQAH	Education spéciale	159	10,0
	Didactiques	1 112	70,2
UQAT	Didactiques	596	87,3

Tableau 31

Concentrations thématiques importantes dans le domaine des didactiques  
1979-80 à 1983-84

UNIVERSITÉS	THÈMES	IMPORTANCE	
		absolue 000\$	relative %
Laval	Enseignement des sciences de la santé	659	35,7
	Enseignement de la musique	291	15,7
	Didactique en général	288	15,6
Montréal	Enseignement du français	486	30,7
	Cours de conduite et sécurité routière	136	8,6
	Enseignement des langues secondes	114	7,2
Sherbrooke	Didactiques des langues en général	141	13,6
	Ens. du français (langue maternelle)	216	20,8
McGill	Enseignement des langues secondes	95	17,4
	Enseignement des sciences de la santé	141	25,7
Concordia	Théorie et méthodologie de la lecture	164	40,4
	Enseignement des langues secondes	91	22,4
	Enseignement des mathématiques	53	13,2
UQAM	Didactiques en général	225	25,5
	Enseignement des mathématiques	108	12,2
UQTR	Enseignement prof. et technique	667	67,3
UQAC	Enseignement du français (langue mat.)	315	37,3
	Théorie et méthodologie de la lecture	106	12,5
	Enseignement prof. et technique	339	40,1
UQAR	Enseignement du français (langue mat.)	286	57,3
	Ens. des mathématiques	53	10,6
UQAH	Enseignement du français (langue mat.)	410	36,8
	Ens. dans le domaine de l'adm. & com.	64	5,8
UQAT	Enseignement prof. et technique	428	71,8

## 6.2 Les types de recherche

On distingue généralement 3 types de recherche en éducation: la recherche fondamentale, la recherche appliquée, de même que la recherche-action, en émergence, donc encore mal définie.

Dans son Rapport, le Comité d'étude sur la formation et le perfectionnement des enseignants avait identifié un double "malentendu" en ce qui a trait aux types de recherches effectuées en éducation. D'une part, les universitaires tendent à croire que les enseignants sont indifférents à leurs recherches, malgré les innovations nombreuses qu'ils apportent; d'autre part, les enseignants pensent que la recherche universitaire ne se limite qu'à la recherche fondamentale. Or cette dernière est à peu près absente de l'université: "en éducation on effectue des recherches appliquées ou des recherches-actions sous le mode quasi exclusif de la commandite et de la recherche orientée" (1). Les membres du Comité estiment que, même à l'université persiste une certaine méfiance à l'égard de la recherche fondamentale en éducation.

De plus, le Comité estime qu'il existe "un indéniable intérêt de la part des praticiens pour l'expérimentation pédagogique et la recherche en éducation" (2). La collaboration entre universitaires et praticiens est malgré tout particulièrement difficile. Toutefois,

"Il en ressort un constat: les conditions concrètes dans lesquelles se déroule la recherche ne sont guère favorables à une recherche universitaire en éducation, surtout si une telle recherche tente d'associer le milieu scolaire, y compris les parents. Ces difficultés tiennent aux structures de gestion, de programmation et de coordination interne des

(1) Comité d'étude sur la formation et le perfectionnement des enseignants, op. cit., p. 55.

(2) Ibid., p. 55.

universités et non seulement aux problèmes que posent toute expérimentation pédagogique ou toute innovation dans le milieu scolaire." (1)

Outre l'équilibre à trouver entre les différents types de recherche, un problème important persiste: celui de la diffusion des résultats de la recherche en éducation.

### 6.3 La diffusion des résultats de recherche

Le Comité d'étude sur la formation et le perfectionnement des enseignants soulignait, dans son Rapport publié en 1979, le problème de la diffusion des résultats de recherche: les universités, collèges, commissions scolaires ou gouvernement ne parviennent pas "à faire connaître et reconnaître [leurs] projets et [leurs] réalisations" (2).

Depuis 1979, le ministère de l'Éducation a engagé 2 actions importantes:

- en 1980, il lançait un répertoire annuel des projets de recherche en cours dans le domaine de l'éducation;
- en 1981, il mettait en opération la base de données ÉDUQ (pendant québécois d'ERIC), bibliographie analytique annuelle sur l'éducation au Québec.

Le problème de la diffusion des résultats de la recherche en éducation demeure, malgré l'ajout de 2 nouvelles sources de référence. ÉDUQ, qui s'intéresse aux publications dans son sens large, donc aux projets de recherche terminés, est encore gravement lacunaire, limitant ainsi son utilité. En ce sens, la recherche en éducation, malgré l'importance qu'elle a acquise au cours des dernières années ne produit pas toutes les retombées qu'on pourrait en attendre.

(1) Ibid., p. 52.

(2) Ibid., p. 57.

## 7. L'EFFORT DE RECHERCHE EN RAPPORT AVEC LA CLIENTÈLE ET LA DIPLOMATION

La présente section tente de répondre à la question suivante: est-ce que l'effort de recherche est relié à la proportion de professeurs réguliers et aux proportions de clientèles et de diplômés et de l'effort de recherche?

### 7.1 Les sciences de l'éducation

La clientèle totale calculée en étudiants équivalents à temps complet pour les deuxième et troisième cycles de 1982 et 1983 (inscriptions de l'automne) se chiffre à 3687,8 dans les facultés ou départements des sciences de l'éducation.

Le nombre de diplômés à la maîtrise et au doctorat pour les mêmes années est de 1137.

Le nombre moyen de professeurs (équivalents à temps complet) pour 1982 et 1983 s'établit à 598,9.

L'effort de recherche est ici calculé à partir de la compilation du sous-secteur "éducation", qui exclut l'éducation physique et la kinanthropologie.

Cette comparaison ne tient pas compte du tout des inscriptions et des diplômés du premier cycle. Or plusieurs établissements ont fait porter le gros de leurs efforts de ce côté au cours des années passées.

Le tableau 32 présente la répartition en pourcentage de chacun des éléments par université.

Compte tenu de leur nombre de professeurs, Montréal et Concordia réussissent à recevoir une plus grande proportion d'étudiants et produire un plus grand nombre de diplômés et à obtenir une plus grande proportion de fonds de recherche.

Tableau 32

Répartition des clientèles, des diplômés, des professeurs et des ressources financières consacrées à la recherche dans le sous-secteur "sciences de l'éducation" (en %)  
1982-83 et 1983-84

Universités	Clientèles 2e & 3e cycles %	Diplômés 2e & 3e cycles %	Professeurs %	Subventions & contrats de recherche (1) %
Laval	21,8	13,0	16,4	23,9
Montréal	32,3	35,0	16,2	18,4
Sherbrooke	9,6	4,9	11,9	7,5
McGill	18,5	22,2	16,9	7,7
Concordia	5,7	10,8	3,9	5,8
U.Q.	12,1	14,1	34,7	36,7
UQAM	4,8	4,1	10,4	8,3
UQTR	2,4	2,8	5,4	8,3
UQAC	0,9	1,1	5,0	5,2
UQAR	1,0	3,6	6,8	3,4
UQAH	2,4	2,5	2,6	6,6
UQAT	0,6	0,0	4,5	4,9
TOTAL	N %	3 687,8 100,0	1 137 100,0	616 100,0
				10 450 167 100,0

(1) Subventions et commandites calculées sur la base thématique des codes CLARDER et non par unité administrative.

A l'inverse, l'UQAM, Sherbrooke et l'UQAR n'ont pas une proportion de clientèle et de diplômés et ne reçoivent pas une part du financement de la recherche qui soit en proportion de leur nombre de professeurs.

A Laval, la clientèle et les fonds de recherche sont proportionnellement supérieurs à leur pourcentage de professeurs; seuls les diplômés sortent en proportion inférieure.

A l'UQAH, la clientèle et les diplômés sont en proportion égale à celle des professeurs et ont une part de fonds de recherche supérieure.

A McGill, les professeurs ont une proportion équivalente d'étudiants, une proportion supérieure de diplômés mais ne disposent que d'une proportion inférieure de fonds de recherche.

A l'UQTR, seule la part de financement est proportionnellement positive.

L'UQAC et l'UQAT ont des proportions de clientèles et de diplômés inférieures mais une part du financement de la recherche égale.

#### 7.2 Éducation physique et kinanthropologie (tableau 33)

Le même exercice appliqué au thème de l'éducation physique et de la kinanthropologie laisse apparaître les phénomènes suivants:

- à Laval et Montréal, c'est positif pour les 3 éléments;
- à l'UQTR, plus grand effort de recherche mais moins grandes proportions d'étudiants et de diplômés;

- à McGill, plus grande proportion d'étudiants, mais proportions négatives de diplômés et de fonds de recherche;
- à l'UQAM, fonds de recherche en proportion égale mais clientèle et diplômés inférieurs proportionnellement;
- à Sherbrooke, les proportions sont inférieures pour les trois éléments;
- à Concordia, c'est négatif pour les fonds de recherche; il y a une recherche plus poussée à faire du côté des clientèles et des diplômés.

Il faut interpréter ces données avec beaucoup de circonspection, en tenant compte des mandats confiés à certaines universités, du fait qu'il est impossible de départager la tâche des professeurs entre le premier cycle, d'une part, et les deuxième et troisième cycles, d'autre part et du type de données utilisées.

Tableau 33

Répartition des clientèles, des diplômés, des professeurs  
et des ressources financières consacrées à la recherche  
dans le sous-secteur "éducation physique"(en %)  
1982-83 à 1983-84

Universités	Clientèles 2e & 3e cycles %	Diplômés 2e & 3e cycles %	Professeurs %	Subventions & contrats de recherche (1)
Laval	32,4	41,2	24,6	42,1
Montréal	35,3	37,5	17,9	26,7
Sherbrooke	9,9	8,7	15,7	1,6
UQ (total)	6,0	6,3	26,1	28,0
UQAM	0,0	0,0	14,9	14,0
UQTR	6,0	6,3	11,2	13,1
UQAC	0,0	0,0	0,0	0,9
UQAR	0,0	0,0	0,0	0,0
UQAH	0,0	0,0	0,0	0,0
UQAT	0,0	0,0	0,0	0,0
McGill	16,4	6,3	9,7	1,6
Concordia	0,0	0,0	6,0	0,0
TOTAL	N %	413,8 100,0	80 100,0	134 100,0
				1 622 954 100,0

(1) Subventions et commandites calculés sur la base thématique des codes CLARDER et non par unité administrative.

8. CONCLUSION

En 20 ans, la recherche en éducation a connu un développement impressionnant dans les universités du Québec. Alors qu'elle était à peu près inexistante en 1964, au moment de la publication du Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, elle représentait 7,3 millions de \$ de dépenses en 1983-84, dans les unités administratives d'éducation des universités du Québec.

Même si des variations importantes existent d'une université à l'autre, on peut conclure, des données présentées sur la recherche, que la performance des unités administratives d'éducation est excellente dans l'ensemble. Cette performance est comparable, à plusieurs points de vue, à celle des autres secteurs des sciences sociales et humaines. Elle est même supérieure à celle des facultés et départements d'éducation du reste du Canada.

La performance des unités administratives d'éducation du Québec en ce qui a trait à la recherche est d'autant plus significative que, d'une part, la tradition de recherche est récente et, d'autre part, que les professeurs ont eu peu de temps à consacrer à la recherche, engagés qu'ils étaient à la mise sur pied de nouveaux programmes.

Le gouvernement du Québec est le principal pourvoyeur de fonds pour la recherche en éducation: en 5 ans, de 1979-80 à 1983-84, il a contribué pour les deux tiers des montants de subventions et commandites reçues par les unités administratives d'éducation. Le Fonds FCAR et le ministère de l'Éducation ont chacun fourni pour près du tiers des montants reçus. Deux programmes spéciaux du ministère ont eu un très grand impact dans les universités, surtout les plus petites: PPMF et PPMEP, qui comptent respectivement pour environ 12% et 15% des sommes consacrées à la recherche en éducation au cours des 5 dernières années.

C'est ce qui explique l'importance de l'enseignement du français (langue maternelle) et de l'enseignement professionnel comme thèmes de recherche dans les universités, alors que d'autres thèmes, pourtant essentiels, ont connu peu ou pas de développement. Parmi les thèmes encore peu développés, on peut mentionner l'enseignement des disciplines suivantes: les langues secondes, les arts et la mathématique et les sciences.

On constate aussi l'absence de recherche sur l'enseignement en milieu multiculturel, l'histoire de l'éducation et la pédagogie universitaire.

Malgré les progrès accomplis au cours des dernières années, il reste encore beaucoup à faire. Deux aspects méritent plus particulièrement qu'on s'y attarde: l'institutionnalisation des activités et la diffusion des résultats de recherche. En effet, les résultats des recherches réalisées dans le secteur de l'éducation n'atteignent souvent pas les personnes qui pourraient en bénéficier; c'est ce qui explique, en partie du moins, une certaine incompréhension mutuelle qu'on observe entre les chercheurs et les praticiens.

De plus, les activités de recherche en éducation demeurent encore peu encadrées, peu supportées dans les universités: la recherche est encore l'affaire d'un individu et les équipes stables émergent difficilement. Cette difficulté est d'autant plus importante qu'on ne peut distinguer, dans chacune des universités du Québec, l'émergence d'une spécialisation dans certains domaines de recherche issus d'un choix d'axes de développement prioritaires de recherche.

ANNEXES

ANNEXE 1

TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAU I  
Pour l'ensemble des universités du Québec, nombre de subventions, montants accordés et répartition en pourcentage par rapport à l'ensemble, variations en pourcentage des montants accordés par rapport à l'année précédente et valeur moyenne, dans les unités administratives de l'éducation (1), 1979-80 à 1983-84

Années	Unités administratives	Nombre de subventions #	% par rapport à l'ensemble	Montants \$	% par rapport à l'ensemble	Variations des montants p/r à l'année précédente %	Valeur moyenne \$
1979-80	Education	343	5,8	2 647 078	3,3	39,7	7 717
		Total	5 953	100,0	81 461 385	100,0	11,1
1980-81	Education	362	6,4	4 168 639	4,2	57,4	11 516
		Total	5 645	100,0	98 933 505	100,0	21,4
1981-82	Education	454	7,2	4 795 696	4,0	15,0	10 563
		Total	6 296	100,0	120 252 613	100,0	21,5
1982-83	Education	496	7,6	5 666 358	4,2	18,2	11 424
		Total	6 538	100,0	136 196 162	100,0	13,3
1983-84	Education	526	7,1	6 577 405	4,4	16,1	12 505
		Total	7 448	100,0	150 335 182	100,0	10,4
TOTAL	Education	2 181	6,8	23 855 176	4,1	(2) 148,5	10 938
		Toutes Familles	31 880	100,0	587 178 847	100,0	84,6
							18 418

(1) Unités administratives d'éducation = les sciences de l'éducation, l'éducation physique et la psycho-éducation.  
(2) Variations de 1983-84 par rapport à 1979-80.

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec, DGERU, MEQ.

TABLEAU II  
Pour l'ensemble des universités du Québec, nombre de contrats, montants accordés et répartition en pourcentage par rapport à l'ensemble, variations en pourcentage des montants accordés par rapport à l'année précédente et valeur moyenne, dans les unités administratives d'éducation (1) 1979-80 à 1983-84

Années Unités administratives	Nombre de contrats #	% par rapport à l'ensemble %	Montants \$	% par rapport à l'ensemble %	Valeurs moyenne \$	Valeurs moyenne % p/r à l'année précédente
1979-80 Education	9	2,0	183 662	1,3	14,0	20 407
Total	457	100,0	14 228 511	100,0	15,3	31 135
1980-81 Education	12	1,8	229 227	1,2	24,8	19 102
Total	671	100,0	19 045 716	100,0	33,9	28 384
1981-82 Education	13	2,0	497 528	2,4	117,0	38 271
Total	651	100,0	20 534 497	100,0	7,8	31 543
1982-83 Education	24	4,0	277 380	1,4	- 44,2	11 557
Total	593	100,0	20 153 927	100,0	- 1,8	33 986
1983-84 Education	44	6,3	742 862	3,4	167,8	16 883
Total	702	100,0	21 847 769	100,0	8,4	31 122
<b>TOTAL</b> Education	102	3,3	1 930 659	2,0	(2) 304,5	18 928
Toutes unités adm.	3 074	100,0	95 810 420	100,0	53,6	31 168

(1) Unités administratives d'éducation = les sciences de l'éducation, l'éducation physique, la psycho-éducation.

(2) Variations de 1983-84 par rapport à 1979-80.

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec, DGERU, Québec.

TABLEAU III  
Montants accordés en subventions pour la recherche dans les unités administratives des sciences  
de l'éducation, d'éducation physique et de psycho-éducation, pour 1979-80 à 1983-84

Universités Années	Laval	Montréal	Sherbrooke	Univ. du Québec (2)	Univ. fran- cophones	McGill	Concordia	Univ. an- glophones	Ensemble
1979-80 (1) $\Sigma$ H $\Delta \Sigma$	515 368 19,5 - 11,5	538 356 20,3 101,7	300 994 11,4 159,3	1 054 926 39,8 77,5	2 409 644 91,0 54,5	165 517 6,3 - 31,8	71 917 2,7 - 21,6	237 434 9,0 - 29,0	2 647 078 100,0 39,8
1980-81 $\Sigma$ H $\Delta \Sigma$	924 007 22,2 79,3	783 915 18,6 45,6	326 068 7,8 8,3	1 753 845 42,1 66,3	3 787 835 90,9 57,2	239 950 5,7 45,0	140 854 3,4 95,9	380 804 9,1 60,4	4 168 639 100,0 57,5
1981-82 $\Sigma$ H $\Delta \Sigma$	1 102 125 23,0 19,3	738 999 15,4 - 5,7	381 072 8,0 16,9	2 080 179 43,3 18,6	4 302 375 69,7 13,6	315 305 6,6 31,4	178 016 3,7 26,4	493 321 10,3 29,6	4 795 696 100,0 15,0
1982-83 $\Sigma$ H $\Delta \Sigma$	1 517 691 26,8 37,7	886 252 15,6 19,9	369 024 6,5 - 3,2	2 445 638 43,2 17,6	5 218 605 92,1 21,3	272 557 4,8 - 13,6	175 196 3,1 - 1,6	447 753 7,9 - 9,2	5 666 358 100,0 18,2
1983-84 $\Sigma$ H $\Delta \Sigma$	1 640 705 74,9 8,1	1 207 785 18,4 36,3	459 593 7,0 24,5	2 693 704 41,0 10,1	6 001 788 91,3 15,0	364 042 5,5 33,6	211 575 3,2 20,8	575 617 8,7 28,6	6 577 405 100,0 16,1
TOTAL $\Sigma$ H 1983-84 / $\Delta \Sigma$ 1979-80	5 699 896 23,9 218,4	4 155 308 17,4 124,3	1 836 751 7,7 52,7	10 028 292 .42,0 155,4	21 720 247 91,0 149,1	1 357 371 5,7 119,9	777 558 3,3 194,2	2 134 929 9,0 142,4	23 855 176 100,0 148,5

(1)  $\Sigma$  H =  $\Sigma$  horizontal, c'est-à-dire par rapport à l'ensemble des universités.

(2) Détail à la page suivante.

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec. DGERU, MEQ.

Universités Années	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAR	UQAT	INRS	UQ (total)	Ensemble des Univ.
1979-80 $\Sigma$ $\Sigma$ p/r au total de l'UQ $\Sigma$ p/r au total des Un. $\Delta \Sigma$	195 971 18,6 7,4 193,3	533 513 51,0 20,3 32,9	77 166 7,3 2,9 52,3	8 350 0,8 0,3 3,8	187 514 17,8 7,1 2 813,1	37 767 3,6 1,4 177,7	9 645 0,9 0,4 - 77,9	1 054 926 100,0 39,8 77,5	2 647 078 - 100,0 39,8
1980-81 $\Sigma$ $\Sigma$ p/r au total de l'UQ $\Sigma$ p/r au total des Un. $\Delta \Sigma$	438 269 25,0 10,5 123,6	499 493 28,5 12,0 - 7,3	111 447 6,4 2,7 44,4	103 918 5,9 2,5 1 144,5	229 477 13,1 5,5 22,4	258 373 14,7 6,2 584,1	112 868 6,4 2,7 1 070,2	1 753 845 100,0 42,1 66,3	4 168 639 - 100,0 57,5
1981-82 $\Sigma$ $\Sigma$ p/r au total de l'UQ $\Sigma$ p/r au total des Un. $\Delta \Sigma$	497 240 24,0 10,4 13,5	670 524 32,2 14,0 34,2	139 715 6,7 2,9 25,4	187 753 9,0 3,9 80,7	182 704 8,7 3,8 - 20,4	201 012 9,7 4,2 - 22,2	201 231 9,7 4,2 78,3	2 080 179 100,0 43,4 18,6	4 795 696 - 100,0 15,0
1982-83 $\Sigma$ $\Sigma$ p/r au total de l'UQ $\Sigma$ p/r au total des Un. $\Delta \Sigma$	497 339 20,2 8,8 0,0	929 617 38,0 16,4 38,6	160 482 6,6 2,8 14,9	172 586 7,1 3,1 - 8,1	217 831 8,9 3,8 19,2	243 776 10,0 4,3 21,3	224 007 9,2 4,0 11,3	2 445 638 100,0 43,2 17,6	5 666 358 - 100,0 15,8
1983-84 $\Sigma$ $\Sigma$ p/r au total de l'UQ $\Sigma$ p/r au total des Un. $\Delta \Sigma$	459 581 17,1 7,0 - 7,6	955 425 35,5 14,5 - 43,6	90 458 3,4 1,4 - 39,5	240 768 8,8 3,6 80,4	393 033 14,6 6,0 25,9	306 840 11,4 4,7 10,5	247 599 9,2 3,8 10,5	2 693 704 100,0 41,0 10,1	6 577 405 - 100,0 15,3
TOTAL $\Sigma$ $\Sigma$ p/r au total de l'UQ 1983-84/1979-80 $\Delta \Sigma$	2 088 400 20,8 8,7 134,5	3 593 572 35,8 15,1 77,4	579 268 5,8 2,4 17,2	713 375 7,1 3,0 2 783,5	1 210 559 12,2 5,1 109,6	1 047 768 10,4 4,4 712,5	795 350 7,9 3,3 2 467,1	10 028 292 100,0 42,0 155,4	23 855 176 - 100,0 142,0

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec. DGERU, MEQ.

TABLEAU IV  
Montant accordés en commandites pour la recherche dans les unités administratives des sciences  
de l'éducation, d'éducation physique et de psycho-éducation, pour 1979-80 à 1983-84

Universités Années	Laval	Montréal	Sherbrooke	Univ. du Québec (2)	Univ. fran- cophones	McGill	Concordia	Bishop's	Univ. an- glophones	Ensemble
1979-80 (1) $\frac{S}{z}$ $\frac{H}{z}$ $\Delta z$	72 889 39,7 86,3	3 342 1,8 - 86,3	-	107 431 58,5 10,4	183 662 100,0 14,1	-	-	-	-	183 662 100,0 14,1
1980-81 $\frac{S}{z}$ $\frac{H}{z}$ $\Delta z$	14 505 6,3 - 80,1	54 943 24,0 1 544,0	21 064 9,2	95 139 41,5 - 11,4	185 651 81,0 1,1	-	43 576 19,0	-	43 576 19,0	229 227 100,0 24,8
1981-82 $\frac{S}{z}$ $\frac{H}{z}$ $\Delta z$	40 500 8,1 179,2	39 490 7,9 - 28,1	-	98 326 19,8 3,4	178 316 35,8 - 3,9	-	319 210 64,2	-	319 210 64,2 632,5	497 528 100,0 117,1
1982-83 $\frac{S}{z}$ $\frac{H}{z}$ $\Delta z$	79 884 28,8 97,2	29 991 10,8 - 24,1	4 980 1,8	117 875 42,5 19,9	232 730 83,9 30,5	44 650 16,1	-	-	44 650 16,1 - 86,0	277 381 100,0 - 44,2
1983-84 (1) $\frac{S}{z}$ $\frac{H}{z}$ $\Delta z$	338 665 45,6 324,1	135 554 18,7 362,0	-	190 950 25,7 62,0	668 369 90,0 187,2	-	74 493 10,0	-	74 493 10,0 66,8	742 662 100,0 167,6
TOTAL 1983-84 / 1979-80	546 643 28,3 364,9	266 320 13,8 4 045,8	26 044 1,3	609 723 31,6 77,4	1 448 730 75,0 263,9	44 650 2,3	437 279 22,7	-	481 929 25,0 71,0	1 930 659 100,0 304,5

(1)  $\frac{S}{z}$   $\frac{H}{z}$  =  $\frac{z}{z}$  horizontal, c'est-à-dire par rapport à l'ensemble des universités.

(2) Détail à la page suivante.

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec. DGCRU, MEQ.

Universités Années	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	UQAH	UQAT	INRS	UQ (total)	Ensemble des Univ.
1979-80 $\frac{S}{z}$ $\frac{p/r}{z}$ au total de l'UQ $\frac{p/r}{z}$ au total des Un. $\Delta z$	-	47 141 43,9 25,7 7,9	-	-	4 500 4,2 2,4 7,7	-	55 790 51,9 30,4 19,6	107 431 100,0 58,5 10,4	183 662 100,0
1980-81 $\frac{S}{z}$ $\frac{p/r}{z}$ au total de l'UQ $\frac{p/r}{z}$ au total des Un. $\Delta z$	-	3 000 3,2 1,3 - 93,6	-	-	4 848 5,1 2,1	-	87 291 91,7 38,1 56,4	95 139 100,0 41,5 - 11,4	229 227 100,0
1981-82 $\frac{S}{z}$ $\frac{p/r}{z}$ au total de l'UQ $\frac{p/r}{z}$ au total des Un. $\Delta z$	-	26 590 27,0 5,4 786,3	-	17 000 17,3 3,4	-	-	54 738 55,7 11,0 - 37,2	98 328 100,0 19,8 3,4	497 528 100,0
1982-83 $\frac{S}{z}$ $\frac{p/r}{z}$ au total de l'UQ $\frac{p/r}{z}$ au total des Un. $\Delta z$	-	114 875 97,5 41,4 332,0	-	-	3 000 2,5 1,1	-	-	117 875 100,0 42,5 19,9	277 381 100,0
1983-84 $\frac{S}{z}$ $\frac{p/r}{z}$ au total de l'UQ $\frac{p/r}{z}$ au total des Un. $\Delta z$	600 0,3 0,1 48,3	170 350 89,2 22,9 48,3	-	20 000 10,5 2,7	-	-	-	190 950 100,0 25,7 62,0	742 662 100,0 100,0
TOTAL 1983-84 / 1979-80 $\Delta z$	600 0,1 0,1 261,4	361 956 59,4 18,8 261,4	-	37 000 6,1 1,9	12 348 2,0 0,6	-	197 819 32,4 10,2	609 723 100,0 31,6 77,4	1 930 659 100,0 100,0 294,6

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec. DGCRU, MEQ.

Tableau V  
Répartition des principales sources de subventions selon les trois  
sous-secteurs de l'éducation, 1979-80 à 1983-84

Organismes subventionnaires	Sciences de l'éducation		Education physique		Psycho-éducation		Total	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Min. de l'Edu. (1)	7 535 744	99,0	77 000	1,0	-	-	7 612 744	100,0
· PPMF	1 784 734	100,0	-	-	-	-	1 784 734	100,0
· PPMEP	3 018 941	100,0	-	-	-	-	3 018 941	100,0
· MEQ	2 732 069	97,3	77 000	2,7	-	-	2 809 069	100,0
FCAC	5 685 117	74,3	1 871 471	24,5	93 119	1,2	7 649 707	100,0
CQRS	168 315	58,5	119 635	41,5	-	-	287 950	100,0
IRSST	-	-	231 000	100,0	-	-	231 000	100,0
CRSNG	157 434	9,6	1 490 241	90,4	-	-	1 647 675	100,0
CRSH	1 001 105	89,4	114 029	10,2	5 016	0,4	1 120 150	100,0
Cond. physique & sport amateur	31 096	12,5	218 197	85,7	-	-	249 293	100,0
Un. Laval	1 187 143	92,1	101 295	7,9	-	-	1 288 438	100,0
Un. du Québec	787 546	68,4	362 770	31,6	-	-	1 150 316	100,0
Un. de Montréal	131 780	65,7	48 361	24,1	20 490	10,2	200 631	100,0
Fonds de la campagne des années 80, Un. de Montréal	180 000	71,6	46 500	18,5	25 000	9,9	251 500	100,0
Ford Foundation	305 364	100,0	-	-	-	-	305 364	100,0
Autres	1 282 549	68,9	557 759	30,0	20 100	1,1	1 860 408	100,0
<b>Total</b>	<b>18 453 193</b>	<b>77,3</b>	<b>5 238 258</b>	<b>22,0</b>	<b>163 725</b>	<b>0,7</b>	<b>23 855 176</b>	<b>100,0</b>

- 1) Certaines universités ne distinguent pas les sommes reçues grâce aux programmes PPMF, PPMEP; elles les inscrivent sous le titre de l'organisme pourvoyeur, le ministère de l'Education.

Tableau VI  
Répartition des principales commandites selon les trois  
sous-secteurs de l'éducation, 1979-80 à 1983-84

Sources de commandites	Sciences de l'éducation		Education physique		Psycho-éducation		Total	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
MEQ	565 226	89,9	63 752	10,1	-	-	628 978	100,0
Autres	389 278	63,8	220 991	36,2	-	-	610 269	100,0
US-Army	319 210	100,0			-	-	319 210	100,0
Régie de la sécurité dans les sports	-		153 047	100,0	-	-	153 047	100,0
Conseil de la langue française	115 845	100,0	-		-	-	115 845	100,0
Ministère des Communications	103 310	100,0	-		-	-	103 310	100,0
<b>Total</b>	<b>1 492 869</b>	<b>77,3</b>	<b>437 790</b>	<b>22,7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 930 659</b>	<b>100,0</b>

Subventions reçues en 5 ans par les unités administratives d'éducation,  
par organismes subventionnaires et par universités  
1979-80 à 1983-84

Organismes subventionnaires	LAVAL		MONTREAL		SHERBROOKE		U.Q. (total)		MCGILL		CONCORDIA		ENSEMBLE	
	S	%	S	%	S	%	S	%	S	%	S	%	S	%
Min. de l'Éducation : Sous-total	81 703	12,0	1 378 193	33,2	1 003 626	54,6	4 546 222	45,3	3 000	0,2	-	-	7 612 744	31,9
· PPMF (1)	471 390	8,3	604 000	14,5	377 805	20,6	1 606 929	16,0	-	-	-	-	3 060 124	12,8
· PPMEP (1)	210 313	3,7	375 000	9,0	410 213	12,3	2 678 728	26,7	-	-	-	-	3 674 254	15,4
· MEQ (autres subv.)	-	-	399 193	9,6	215 608	11,7	260 565	2,6	3 000	0,2	-	-	878 366	3,7
FCAC	1 634 219	32,2	1 421 690	34,2	677 938	36,9	2 187 945	21,8	910 014	67,1	617 701	79,4	7 649 707	32,1
CQRS	55 780	1,0	5 955	0,1	30 800	1,7	195 415	1,9	-	-	-	-	287 950	1,2
IRSST	-	-	175 000	4,2	-	-	56 000	0,7	-	-	-	-	231 000	1,0
CRSH	256 479	4,5	210 765	5,1	48 062	2,6	473 357	4,7	51 769	3,8	79 718	10,2	1 120 150	4,7
CRSNG	672 442	11,8	114 324	2,8	-	-	745 894	7,4	107 620	2,9	7 395	1,0	1 647 675	6,9
Condition physique et sport amateur	85 561	1,5	72 306	1,7	8 405	0,5	48 924	0,5	31 096	2,3	-	-	249 293	1,0
Ford Foundation	305 364	5,3	-	18,7	-	-	-	-	-	-	-	-	305 364	1,3
Autres	1 605 348	31,7	776 575	17,6	67 919	3,7	1 774 535	17,7	253 672	16,7	72 744	9,4	4 751 293	19,7
Total	5 699 896	100,0	4 155 308	100,0	1 836 751	100,0	10 028 292	100,0	1 357 371	100,0	777 558	100,0	23 855 176	100,0

Tableau VIII (suite)

Organismes Subventionnaires	UQAM		UQTR		UQAC		UQAR		UQAH		UQAT		INRS	
	S	%	S	%	S	%	S	%	S	%	S	%	S	%
Min. de l'Éducation : Sous-total	801 919	25,4	1 056 760	29,4	231 070	39,9	500 296	70,1	1 074 513	86,1	301 054	87,2	-	-
· PPMF	61 595	2,9	287 368	8,0	20 698	3,6	364 315	51,1	498 778	40,0	374 175	37,0	-	-
· PPMEP	740 334	35,5	692 392	19,3	210 372	36,3	135 951	19,0	392 170	31,4	507 479	50,2	-	-
· MEQ (autres subv.)	-	-	77 030	2,1	-	-	-	-	183 565	14,7	-	-	-	-
FCAC	446 821	21,4	1 074 367	29,9	186 697	32,2	5 000	0,7	35 271	2,8	-	-	439 789	55,3
CQRS	-	-	119 635	3,2	-	-	51 130	7,2	-	-	-	-	24 650	3,1
IRSST	-	-	56 000	1,6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CRSH	48 204	2,3	117 051	3,3	-	-	17 908	2,5	3 590	0,3	16 394	1,6	270 210	34,0
CRSNG	101 503	4,9	639 106	17,8	-	-	-	-	-	-	-	-	5 265	0,7
Condition physique et sport amateur	48 924	2,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ford Foundation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	641 019	30,7	530 653	14,8	161 501	27,9	139 041	19,5	134 215	10,8	112 690	11,2	55 416	6,9
Total	2 088 400	100,0	3 593 572	100,0	579 268	100,0	713 375	100,0	1 247 589	100,0	1 010 738	100,0	795 350	100,0

Source: Inventaire de la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec, DGERU,

(1) Estimés dans le cas de Montréal et Sherbrooke.

ANNEXE 2

LES CONTOURS DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION

Les contours de la recherche en éducation

Pour tracer les contours de la recherche en éducation, il faut s'entendre sur les critères de délimitation.

En premier lieu, il faut tenir compte du fait que la présente étude sectorielle inclut les unités administratives (facultés ou départements) en sciences de l'éducation, en éducation physique et en psychoéducation.

Au cours des cinq années allant de 1979-80 à 1983-84, ces unités ont consacré à des activités de recherche-développement un montant de 25,8 millions de dollars (voir l'ensemble A sur la figure 1).

En second lieu, il est apparu antérieurement qu'une grande partie des activités de formation et de perfectionnement des maîtres se réalise dans d'autres unités administratives que celles de l'éducation; il ne serait donc pas étonnant de déceler des recherches en éducation à l'extérieur des facultés ou départements d'éducation.

En utilisant les thèmes en éducation tels que définis par la taxonomie CLARDER plutôt que les unités administratives, on obtient un second regroupement de ce qu'est la recherche en éducation; ce second ensemble représente 24,6 millions de dollars (voir l'ensemble B de la figure 1).

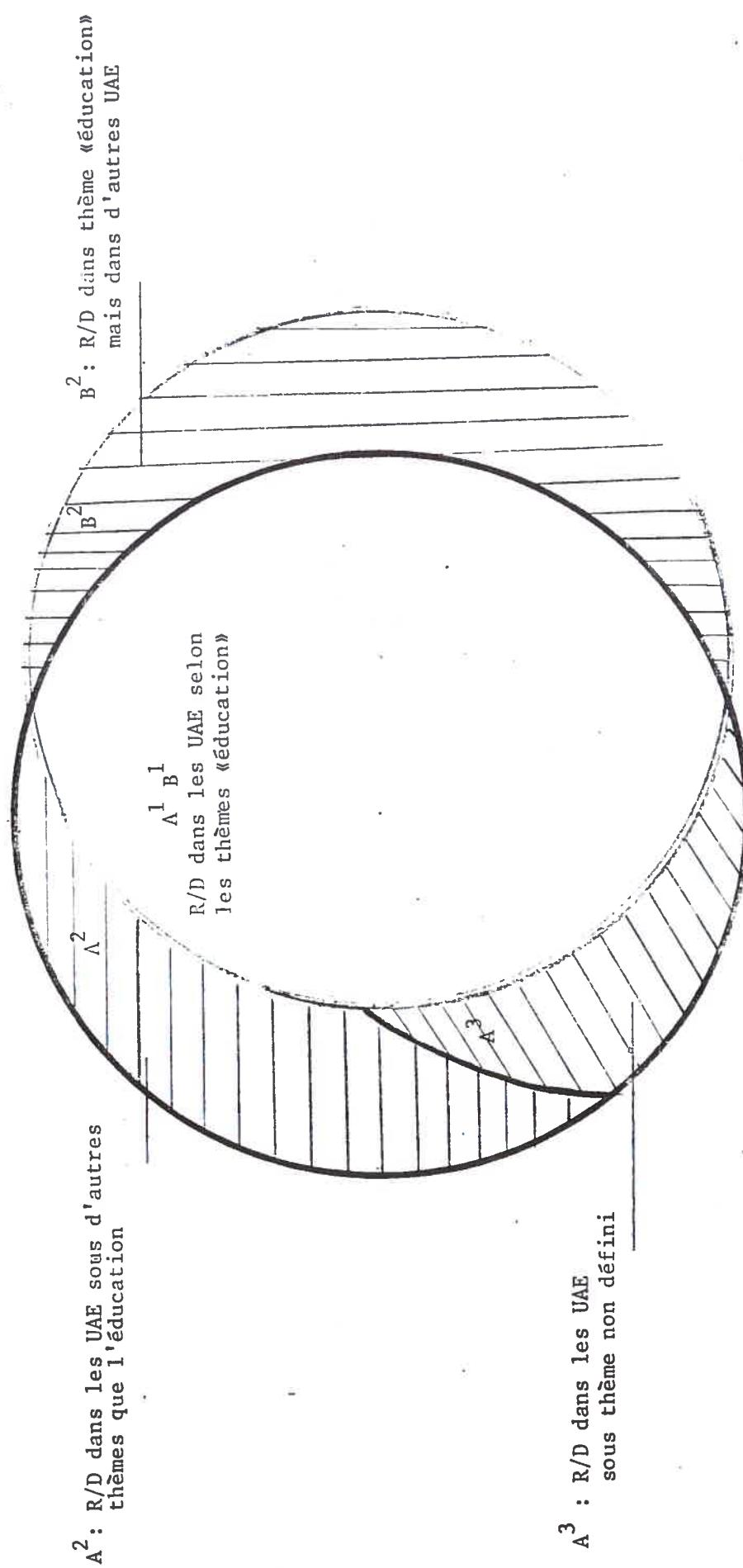
L'intersection de l'ensemble B, défini en fonction des thèmes, par l'ensemble A, caractérisé par les unités administratives, permet d'identifier l'effort dans le domaine de la recherche en éducation dans les facultés et départements d'éducation et celui réalisé dans les facultés et départements autres que l'éducation:

Figure 1

Les composantes de la recherche-développement en éducation

A Dans les unités administratives  
d'éducation (UAE)  
25 785 835\$

B Dans la famille thématique  
éducation  
24 645 236\$



A1B1 . Recherche sur les thèmes de la famille "éducation" dans les unités administratives d'éducation:	18 939 948\$	76,9%
B2 . Recherche sur les thèmes de la famille "éducation" dans les autres unités administratives que l'éducation:	5 705 288\$	23,1%
.. Total	24 645 236\$	100,0%

Enfin, au moment de la classification des activités de recherche par thème, il est apparu un résidu important pour lequel des thèmes particuliers n'ont pu être appliqués(1); la distribution de ces activités par unité administrative fait ressortir qu'un montant de 3,2 millions est dépensé dans le secteur de l'éducation.

L'ensemble A de la recherche en éducation, délimité par le critère des unités administratives, se fragmente donc en trois sous-ensembles de la façon suivante:

A1 . Recherches dans les unités administratives d'éducation sur des thèmes en éducation:	18 939 948\$	73,5%
A2 . Recherches dans les unités administratives d'éducation sur des thèmes autres que l'éducation	3 637 025\$	14,1%

(1) Une activité est placée dans la catégorie non-définie ou non applicable lorsqu'il s'agit de versements pour des frais de voyage, de conférence, d'aide à l'édition, etc. ou lorsque les codificateurs n'ont pu attribuer un thème particulier sur la base du titre fourni.

A3 . Recherches dans les unités administratives d'éducation sur des thèmes non définis:	<u>3 208 862\$</u>	<u>12,4%</u>
· Total	25 785 835\$	100,0%

Si on additionne les montants consacrés à la recherche dans les unités administratives en éducation (ensemble A) et les montants consacrés à la recherche sur des thèmes d'éducation mais réalisée dans d'autres unités administratives (B2), on obtient un total de 31,5 millions.

A . Recherches dans les unités administratives d'éducation:	25 785 835\$
B2 . Recherches sur des thèmes en éducation mais d'autres unités administratives:	<u>5 705 288\$</u>
· Total	31 491 123\$

On peut également regrouper les montants consacrés aux recherches sur des thèmes en éducation (ensemble B) et les montants affectés à des activités non définies dans les unités administratives en éducation (A3); cela donne 27,8 millions:

B . Recherches sur les thèmes en éducation:	24 645 236\$
A3 . Recherches sur des thèmes non définis mais dans des unités administratives en éducation:	<u>3 208 862\$</u>
· Total	27 854 098\$

La différence entre les deux regroupements, 3 637 025\$, représente la part des ressources affectées aux activités de recherches des unités administratives en éducation effectuées dans les autres familles thématiques que l'éducation.

ANNEXE 3

LISTE DES COMITÉS D'APPRÉCIATION  
du  
PROGRAMME EQUIPES ET SÉMINAIRES  
du  
FONDS FCAR

Liste des comités d'appréciation du Programme Équipes et séminaires du Fonds FCAR

- Comité 1: Aménagement physique du territoire/ Environnement/  
Océanographie/ Sciences de l'eau et de la terre.
- Comité 2: Technologie et sciences de l'ingénieur.
- Comité 3: Informatique/ Mathématiques/ Recherche opérationnelle.
- Comité 4: Chimie et physique.
- Comité 5: Biologie/ Psychophysiologie générale et comparée/ Sciences de l'activité physique.
- Comité 6: Sciences de l'éducation.
- Comité 7: Aménagement/ Développement économique/ Économie appliquée/  
Planification/ Théorie économique/ Urbanisme.
- Comité 8: Administration/ Droit/ Gestion.
- Comité 9: Arts/ Histoire/ Linguistique/ Littérature/ Philosophie/  
Religion/ Sociolinguistique.
- Comité 10: Anthropologie/ Démographie/ Géographie humaine/ Psychologie  
individuelle et sociale/ Science politique/ Sociologie.
- Comité 11: Communications/ Criminologie/ Loisirs/ Orientation scolaire et  
professionnelle/ Orthopédagogie/ Psychologie clinique/  
Relations industrielles/ Service de santé/ Travail social.

Source: Fonds FCAR, Rapport annuel 1984-1985, 1985, 188 pages.

ANNEXE 4

CARACTÉRISTIQUES DES PROJETS SUBVENTIONNÉS  
par  
LE FONDS FCAR  
de  
1982-83 à 1985-86

Tableau 1

Taux de réussite des demandes de subvention au Fonds FCAR,  
par comité et par année  
1982-83 à 1985-86

	Nombre de demandes de subvention	Nombre d'équipes subventionnées	Taux de réussite %
Comités 1 à 5			
1982-83	284	223	78,5
1983-84	307	243	79,2
1984-85	311	266	85,5
1985-86	351	274	78,1
1982-83 à 1985-86	1253	1006	80,3
Comité 6			
1982-83	114	87	76,3
1983-84	123	95	77,2
1984-85	116	89	76,7
1985-86	121	91	75,2
1982-83 à 1985-86	474	362	76,4
Comités 7 à 11			
1982-83	231	155	67,1
1983-84	244	155	63,5
1984-85	248	160	64,5
1985-86	258	155	60,1
1982-83 à 1985-86	981	625	63,7

Source: Fonds FCAR, totalisations spéciales.

Tableau 2

Nombre d'équipes subventionnées et montants accordés aux équipes  
par le Fonds FCAR, par comités  
1982-83 à 1985-86

	Nombre d'équipes subventionnées	Fonctionnement \$	Équipement \$	Total \$
Comités 1. à 5				
1982-83	223	4 792 260	767 377	5 559 637
1983-84	243	4 808 050	887 671	5 695 721
1984-85	266	5 245 835	1 266 240	6 512 075
1985-86	274	5 262 026	824 352	6 086 378
1982-83 à 1985-86		20 108 171	3 745 640	23 853 811
Comité 6				
1982-83	87	1 642 351	58 274	1 700 625
1983-84	95	1 628 956	68 672	1 697 628
1984-85	89	1 626 750	74 470	1 701 220
1985-86	91	1 502 841	79 699	1 582 540
1982-83 à 1985-86		6 400 898	281 115	6 682 013
Comités 7 à 11				
1982-83	155	2 964 623	36 607	3 001 230
1983-84	155	2 969 305	48 892	3 018 197
1984-85	160	3 066 212	105 249	3 171 461
1985-86	155	3 146 455	82 119	3 228 574
1982-83 à 1985-86		12 146 595	272 867	12 419 462
Total				
1982-83	465	9 399 234	862 258	10 261 492
1983-84	493	9 406 311	1 005 235	10 411 546
1984-85	515	9 938 797	1 445 959	11 384 756
1985-86	520	9 911 322	986 170	10 897 492
1982-83 à 1985-86		38 655 664	4 299 622	42 955 286

Source: Fonds FCAR, totalisations spéciales.

Tableau 3

Nombre d'équipes subventionnées par le comité 6 du Fonds FCAR,  
par universités  
1982-83 à 1985-86

	1982-83		1983-84		1984-85		1985-86	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Laval	17	19,5	16	16,8	20	22,5	21	23,1
Montréal	18	20,7	22	23,2	19	21,3	13	14,3
Sherbrooke	4	4,6	6	6,3	4	4,5	5	5,5
UQAM	11	12,6	10	10,5	11	12,4	14	15,4
UQTR	6	6,9	7	7,4	4	4,5	6	6,6
UQAC	4	4,6	5	5,3	5	5,6	4	4,4
UQAR	1	1,1	1	1,1	1	1,1	2	2,2
UQAH	1	1,1	1	1,1	1	1,1	0	0
UQAT	0	0	0	0	1	1,1	1	1,1
INRS-Éducation	3	3,4	5	5,3	2	2,2	3	3,3
McGill	12	13,8	11	11,6	11	12,4	12	13,2
Concordia	10	11,5	11	11,6	10	11,2	10	11,0
Total	87	100,0	95	100,0	89	100,0	91	100,0

Source: Fonds FCAR, totalisations spéciales.

Tableau 4

Montant des subventions accordés par le comité 6 du Fonds FCAR,  
par universités  
1982-83 à 1985-86

	1982-83		1983-84		1984-85		1985-86	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Laval	336 879	19,8	296 281	17,5	449 044	26,4	381 008	24,1
Montréal	339 282	20,0	380 026	22,4	348 393	20,5	220 380	13,9
Sherbrooke	73 574	4,3	127 846	7,5	77 030	4,5	89 121	5,6
UQAM	186 898	11,0	162 986	9,6	192 567	11,3	256 172	16,2
UQTR	108 718	6,4	94 271	5,6	67 126	3,9	83 791	5,3
UQAC	63 583	3,7	48 213	2,8	65 828	3,9	58 291	3,7
UQAR	21 390	1,3	22 209	1,3	7 868	0,5	25 136	1,6
UQAH	8 821	0,5	9 000	0,5	15 791	0,9	0	0
UQAT	0	0	0	0	6 581	0,4	8 443	0,5
INRS-Éducation	118 610	7,0	127 374	7,5	24 650	1,4	43 314	2,7
McGill	229 032	13,5	212 552	12,5	195 641	11,5	211 351	13,4
Concordia	213 838	12,6	216 870	12,8	250 701	14,7	205 533	13,0
Total	1 700 625	100,0	1 697 628	100,0	1 701 220	100,0	1 582 540	100,0

Source: Fonds FCAR, totalisations spéciales.

Tableau 5

Montant moyen accordé par équipe par le comité 6 du Fonds FCAR,  
par universités  
1982-83 à 1985-86

	1982-83 \$	1983-84 \$	1984-85 \$	1985-86 \$
Laval	19 816	18 518	22 452	18 143
Montréal	18 849	17 274	18 336	16 952
Sherbrooke	18 394	21 308	19 258	17 824
UQAM	16 991	16 299	17 506	18 298
UQTR	18 120	13 467	16 782	13 965
UQAC	15 896	9 643	13 166	14 573
UQAR	21 390	22 209	7 868	12 568
UQAH	8 821	9 000	15 791	--
UQAT	--	--	6 581	8 443
INRS-Éducation	39 537	25 475	12 325	14 438
McGill	19 086	19 323	17 786	17 613
Concordia	21 384	19 715	25 070	20 553
Total	19 547	17 870	19 115	17 391

Source: Fonds FCAR, totalisations spéciales.

Tableau 6

Evolution du montant des subventions accordées par le Fonds FCAR  
aux équipes du premier quartile  
1982-83 à 1985-86

<u>COMITÉ</u>	<u>1982-1983</u>	<u>1983-1984</u>	<u>1984-1985</u>	<u>1985-1986</u>
1	40 126	37 613	36 616	33 112
2	32 368	31 428	31 372	31 166
3	21 875	20 000	20 931	18 970
4	46 836	45 858	45 005	44 971
5	29 185	25 608	25 172	24 413
6	33 222	29 198	29 066	24 243
7	21 778	28 025	30 176	30 632
8	32 100	40 263	32 662	27 009
9	29 977	27 393	27 854	29 663
10	33 834	30 939	34 445	33 125
11	25 750	24 350	28 874	30 478

Tableau 7

Nombre moyen de chercheurs par équipe subventionnée  
par le comité 6 du Fonds FCAR, par universités  
1982-83 à 1985-86

	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Laval	2,9	2,9	3,1	2,5
Montréal	2,7	2,4	2,3	2,3
Sherbrooke	3,0	2,8	2,8	2,6
UQAM	3,5	3,3	4,1	3,5
UQTR	3,5	3,0	2,5	2,8
UQAC	2,8	3,0	3,2	3,0
UQAR	3,0	3,0	6,0	4,0
UQAH	2,0	3,0	3,0	---
UQAT	---	---	2,0	2,0
INRS-Éducation	3,7	3,4	2,5	4,3
McGill	2,3	2,5	2,6	3,0
Concordia	2,7	2,3	2,7	2,8
Total	2,9	2,7	2,9	2,9

Source: Fonds FCAR, totalisations spéciales.

Tableau 8

Nombre moyen d'étudiants par équipe subventionnée  
par le comité 6 du Fonds FCAR, par universités  
1982-83 à 1985-86

	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Laval	1,5	2,3	2,8	2,4
Montréal	1,9	2,8	2,5	2,8
Sherbrooke	1,8	1,8	1,5	1,8
UQAM	2,0	2,9	2,7	2,7
UQTR	1,0	2,0	3,3	2,3
UQAC	1,0	1,8	2,0	1,5
UQAR	1,0	1,0	1,0	1,0
UQAH	0	0	0	---
UQAT	---	---	2,0	2,0
INRS-Education	1,0	1,6	1,5	1,7
McGill	1,3	2,7	1,8	2,3
Concordia	1,7	2,2	2,5	2,1
Total	1,6	2,3	2,4	2,3

Source: Fonds FCAR, totalisations spéciales.

Tableau 9

Répartition selon le cycle, des étudiants participant aux équipes subventionnées par le comité 6 du Fonds FCAR, par universités (en %)  
1982-83 à 1985-86

	1982-83						1983-84						1984-85						1985-86					
	1er %	2e %	3e %	Total %																				
Laval	3,8	57,7	38,5	100,0	8,3	58,3	33,3	100,0	5,5	56,4	38,2	100,0	4,0	56,0	42,0	100,0	4,0	54,9	45,9	100,0	42,0	100,0		
Montréal	5,7	51,4	42,9	100,0	1,6	59,0	39,3	100,0	2,1	54,2	43,8	100,0	5,4	45,9	48,6	100,0	5,4	45,9	48,6	100,0	48,6	100,0		
Sherbrooke	42,9	57,1	0	100,0	0	100,0	0	100,0	0	83,3	16,7	100,0	0	100,0	0	100,0	0	100,0	0	100,0	0	100,0		
UQAM	27,3	45,5	27,3	100,0	20,7	58,6	20,7	100,0	26,7	66,7	6,7	100,0	15,8	55,3	28,9	100,0	15,8	55,3	28,9	100,0	28,9	100,0		
UQTR	0	100,0	0	100,0	7,1	71,4	21,4	100,0	15,4	53,8	30,8	100,0	14,3	64,3	21,4	100,0	14,3	64,3	21,4	100,0	21,4	100,0		
UQAC	0	100,0	0	100,0	11,1	88,9	0	100,0	10,0	90,0	0	100,0	16,7	83,3	0	100,0	16,7	83,3	0	100,0	0	100,0		
UQAR	0	100,0	0	100,0	0	100,0	0	100,0	0	100,0	0	100,0	0	100,0	0	100,0	0	100,0	0	100,0	0	100,0		
UQAH	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---		
UQAT	---	---	---	---	---	---	---	---	0	100,0	0	100,0	0	100,0	0	100,0	0	100,0	0	100,0	0	100,0		
INRS-Education	0	100,0	0	100,0	12,5	62,5	25,0	100,0	0	66,7	33,3	100,0	0	60,0	40,0	100,0	0	60,0	40,0	100,0	40,0	100,0		
McGill	6,3	62,5	31,3	100,0	0	63,3	36,7	100,0	0	75,0	25,0	100,0	3,7	59,3	37,0	100,0	3,7	59,3	37,0	100,0	37,0	100,0		
Concordia	11,8	52,9	35,3	100,0	0	79,2	20,8	100,0	0	60,0	40,0	100,0	0	71,4	28,6	100,0	0	71,4	28,6	100,0	28,6	100,0		
Total	10,9	58,4	30,7	100,0	5,8	65,9	28,3	100,0	7,0	62,4	30,5	100,0	6,6	59,7	33,6	100,0	6,6	59,7	33,6	100,0	33,6	100,0		

Source: Fonds FCAR, totalisations spéciales.

Tableau 10

Nombre d'équipes en émergence subventionnées par le Fonds FCAR,  
par comités  
1982-83 à 1985-86

	Équipes en émergence		Nombre total d'équipes subventionnées
	N	%	
Comités 1 à 5			
1982-83	30	13,5	223
1983-84	33	13,6	243
1984-85	31	11,7	266
1985-86	22	8,0	274
Comité 6			
1982-83	19	21,8	87
1983-84	22	23,2	95
1984-85	13	14,6	89
1985-86	13	14,3	91
Comités 7 à 11			
1982-83	34	21,9	155
1983-84	29	18,7	155
1984-85	22	13,8	160
1985-86	24	15,5	155
Total			
1982-83	83	17,8	465
1983-84	84	17,0	493
1984-85	66	12,8	515
1985-86	59	11,3	520

Source: Fonds FCAR, totalisations spéciales.

Tableau 11

Montants versés aux équipes en émergence par le Fonds FCAR,  
par comités  
1982-83 à 1985-86

	Montants versés aux équipes en émergence \$	Montants versés aux équipes en émergence %	Montants versés à l'ensemble
Comités 1 à 5			
1982-83	490 886	8,8	5 559 637
1983-84	478 050	8,4	5 695 721
1984-85	503 153	7,7	6 512 075
1985-86	350 096	5,8	6 086 378
Comité 6			
1982-83	284 872	16,8	1 700 625
1983-84	299 399	17,6	1 697 628
1984-85	153 737	9,0	1 701 220
1985-86	208 658	13,2	1 582 540
Comités 7 à 11			
1982-83	575 514	19,2	3 001 230
1983-84	489 706	16,2	3 018 197
1984-85	375 129	11,8	3 171 461
1985-86	408 634	12,7	3 228 574
Total			
1982-83	1 351 272	13,2	10 261 492
1983-84	1 267 155	12,2	10 411 546
1984-85	1 032 019	9,1	11 384 756
1985-86	967 388	8,9	10 897 492

Source: Fonds FCAR, totalisations spéciales.